2330

photo Robert Nadon, LA PRESSE

MONIQUE LEYRAC

APRÈS NELLIGAN ET FÉLIX LECLERC, BAUDELAIRE

■ Les «paradis artificiels» l'ont plus attirée que Neruda ou que Lorca auxquels elle a un moment songé pour son spectacle qui inaugurera la saison.

page C 1

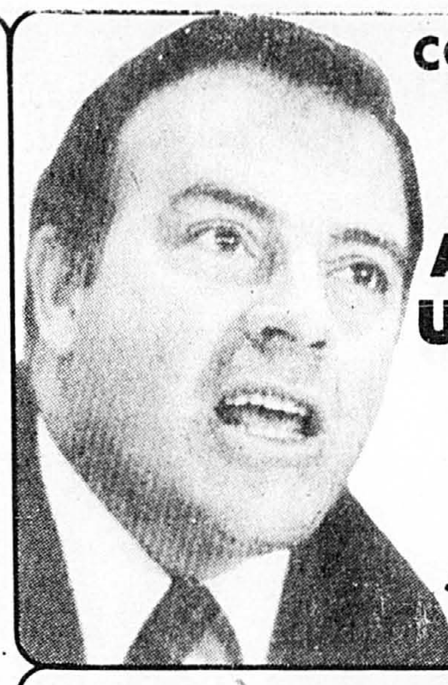

COUPE CANADA

BOWMAN DOIT AFFRONTER UNE ÉQUIPE PLEINE DE GRETZKY

PAGES F 1, F 2

ESSAIS DE JACQUES VILLENEUVE EN FORMULE UN

page F 5

CINQ À L'HEURE À MONTRÉAL

LES CAMBRIOLAGES, L'AFFAIRE DES MOINS DE 18 ANS

page A 5

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

samedi dimanche

75 cents
85 cents, territoire de l'édition nationale

MONTRÉAL, SAMEDI 29 AOÛT, 97e ANNÉE, no 206, 196 PAGES, 11 CAHIERS

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien gardés

LÉVESQUE ENVISAGE UNE HAUSSE D'IMPÔTS

page A 10

LA CUM RÉCLAME UNE SURTAXE SUR L'ESSENCE ET SUR LES PLAQUES

■ La proposition soumise au ministère des Transports par le président de la CUM, M. Pierre Desmarais II, prévoit la création d'un organisme régional qui transformerait radicalement la situation du transport collectif dans la grande région de Montréal. page A 3

photo Michel Gravel, LA PRESSE

LELOUCH AU FESTIVAL

■ Claude Lelouch est arrivé hier à Montréal où son film «Les uns les autres» est présenté dans le cadre du Festival des films du monde. Parmi les invités du Festival: Rainer Werne Fassbinder et l'homme de marbre (Jerzy Radzivilowic) que LA PRESSE a rencontrés.

pages C 1, C 12, C 13 et C 16

MARAUDAGE AUPRÈS DE 100,000 OUVRIERS

UNE CAMPAGNE DE $3 MILLIONS POUR UN ENJEU DE $50 MILLIONS

page A9

TRUDEAU BLÂME LA SQ ET LA POLICE DE MONTRÉAL

■ Selon lui, c'est à cause de ces corps de police que Pauline Julien et Michel Chartrand, par exemple, ont été arrêtés inutilement lors de la crise d'octobre 1970.

page A 2

HAUTE FINANCE

DEUX FRÈRES, JEUNES, FRANCOPHONES, AU SOMMET DU MONDE BANCAIRE

Alain et Gilles Jarry, vice-présidents de la Banque de Montréal.

page B 1

photo Michel Gravel, LA PRESSE

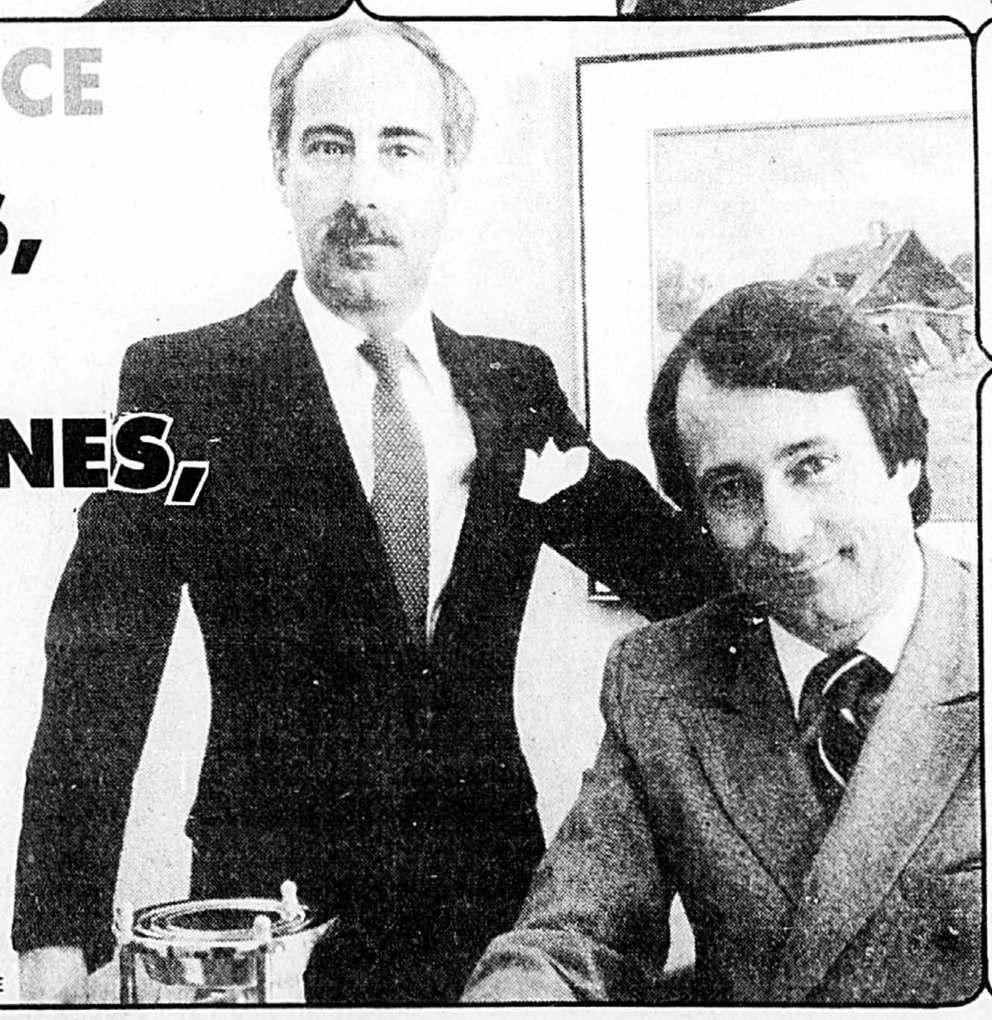

ÉDITO

CE BUDGET DÉCRIÉ PAR CEUX QUI EN ONT PROFITÉ

PAR MARCEL ADAM

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 2 à D 15, F 10 à F 22
Arts et Lettres: C 1 à C 25
Bandes dessinées: Y 10
Bricolage: D 4
Carrières et professions: Z 1 à Z 19
Décès, naissances, etc.: F 24
Économie: B 1 à B 6
Êtes-vous observateur?: D 15
FEUILLETON: F 11
Jardinage: D 6
Le monde: A 14
Loisirs et récréation: Y 11
Mots croisés: Y 10
Quoi faire en fin de semaine: E 4
Télé-câble: B 7
Télévision: E 5
Restaurants: C 26 à C 28
Sciences: Z 20
Sports: F 1 à F 9
Timbres: Y 12
Vacances-voyages: Y 1 à Y 9
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 3

ON VA CRIER FORT CET ÉTÉ!

loto québec

ILYA
9 GROS LOTS BONIS
DE 1 MILLION$
À LA SUPER LOTO

LES 3 PROCHAINS GROS LOTS BONIS TIRÉS LE 26 JUILLET*

*en plus des millions et des lots habituels à chaque tirage

Super Loto

la seule loterie qui fait des millionnaires

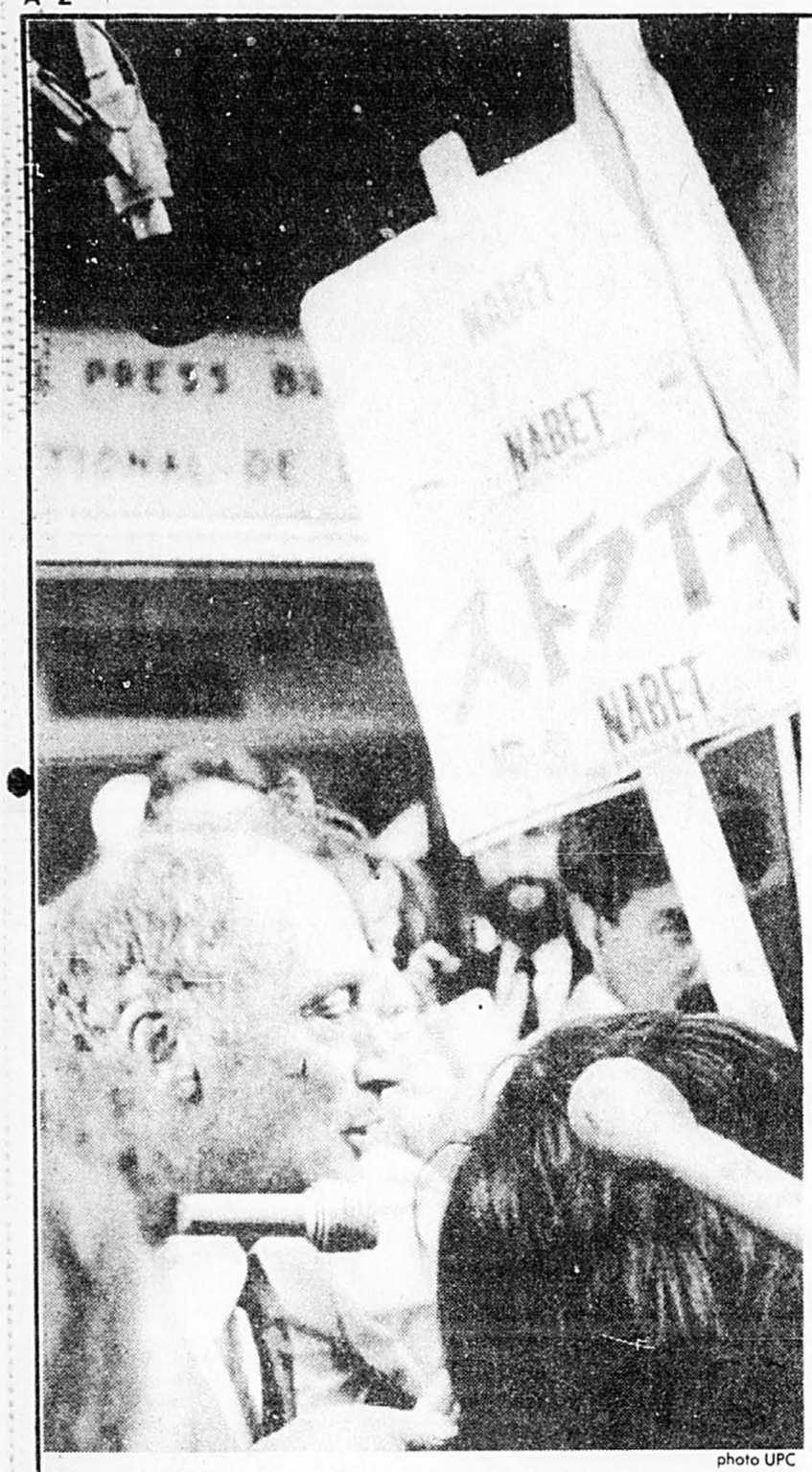

photo UPC

Pierre Trudeau a dû confronter les techniciens en grève de la CBC à l'extérieur de l'Edifice national de la presse.

LES ARRESTATIONS INUTILES D'OCTOBRE

Trudeau porte le blâme sur la Sûreté du Québec et la police de Montréal

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, croit que c'est à cause de la Sûreté du Québec ou de la police de Montréal que de nombreuses personnes aussi connues que Pauline Julien ou Michel Chartrand ont été arrêtées inutilement lors de la crise d'octobre 1970.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. Trudeau a expliqué hier que ses anciens collègues, MM. Jean Marchand et Gérard Pelletier avaient retiré plusieurs noms de la liste de personnes à incarcérer soumise par la GRC. Prié d'indiquer pourquoi, dans ces circonstances, des personnages comme Pauline Julien ou Michel Chartrand s'étaient retrouvés en prison, il a eu la réponse suivante: «Tout ce que je sais, c'est que ces noms-là ont été ajoutés après que Pelletier et Marchand eurent donné leurs conseils. Quand ils nous demandent conseil et qu'on leur donne conseil, on présume qu'ils vont écouter les conseils qu'on leur donne. Mais est-ce que c'est la Gendarmerie qui a ajouté des noms ou est-ce que c'est la police provinciale ou la police de Montréal? Moi je pense que ce qui est arrivé, c'est que la police provinciale et la police de Montréal ont mis dans les listes un tas de noms qui n'avaient pas été soumis à Pelletier et à Marchand, ou s'ils avaient été soumis, Pelletier et Marchand auraient dit: n'arrêtez pas ce monde-là, ce sont des innocents dans tous les sens du mot».

Le premier ministre a ajouté que c'est parce qu'il avait avec ses collègues Pelletier et Marchand, une meilleure connaissance du Québec qu'il avait amputé la liste de noms de personnes à arrêter soumise par la GRC.

L'ESPIONNAGE DE DIPLOMATES FRANÇAIS

Le premier ministre invoque le secret d'État

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a refusé hier de faire savoir si oui ou non il avait autorisé la GRC à espionner certains diplomates français au Canada soupçonnés d'aider les mouvements nationales québécois.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

«Je ne veux pas parler de l'ambassade française ou de toute autre ambassade. Et si vous me demandez si nous surveillons l'ambassade soviétique, je vous répondrai probablement que je ne sais pas» a répondu le premier ministre, en expliquant qu'il s'agissait là de questions touchant la sécurité nationale.

Au cours des deux derniers jours, le réseau de télévision CBC a diffusé une entrevue avec l'ancien commissaire de la GRC, John Starnes, au cours de laquelle ce dernier soutient avoir obtenu de M. Trudeau le feu vert pour mener une opération de nature «délicate». Selon Starnes, le premier ministre aurait alors informé le patron de la GRC qu'il nierait toute connaissance de cette action si jamais elle devenait publique. Le réseau CBC a soutenu jeudi soir que l'opération en cause visait la surveillance de certains diplomates français au Canada.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, M. Trudeau a fait remarquer que M. Starnes avait fait état d'une opération «délicate» mais non pas illégale. Prié d'indiquer si cette opération visait des diplomates français, il a répondu: «c'est vraiment une question qui a trait à la sécurité et aux relations internationales, et je n'ai pas l'intention de dire de quoi il m'a parlé».

Pas illégaux

Le premier ministre a d'autre part nié avoir été informé dès 1970 des activités illégales de la GRC. Il a expliqué que les gestes portés alors à son attention ne sont pas illégaux aux yeux du ministère de la Justice, et il a ajouté n'avoir jamais été informé des actions criminelles de certains policiers. M. Trudeau a dit ne pas avoir été surpris d'apprendre que la GRC a espionné les gouvernements québécois, puisqu'elle a fait de même envers le Parti libéral du Canada. Il n'a toutefois pas répondu à une question le priant d'identifier le cadre supérieur de la Fonction publique fédérale, à qui ces renseignements sur les gouvernements au Québec étaient communiqués par la GRC.

Sur un autre sujet, le premier ministre a reconnu que les défaites libérales aux élections partielles du 17 août étaient le signe d'un certain mécontentement de la population aux prises avec des problèmes économiques difficiles. Il a aussi admis avoir écourté d'une semaine le voyage de trois semaines qu'il prévoyait en septembre en Australie et les pays du Pacifique. Le premier ministre incidemment a accepté plusieurs invitations publiques au Canada au cours des semaines à venir. Visiblement, on désire renforcer la présence gouvernementale au sein de la population et des médias à la suite des vacances d'été et des défaites aux élections partielles. En ce qui touche le mécontentement du caucus libéral vis-à-vis la situation économique, M. Trudeau a déclaré qu'il rencontrerait ses députés en septembre, mais que ce n'était pas son habitude de tenter de donner l'impression de poser des gestes, pour calmer l'électorat.

Gérald Godin songe à poursuivre Trudeau

■ LAC-DELAGE — Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Gérald Godin, songe sérieusement à poursuivre le premier ministre canadien depuis qu'il sait que M. Trudeau a approuvé une liste de noms de suspects à être arrêtés pendant la crise d'octobre de 1970.

Or, M. Godin a été parmi les 450 personnes appréhendées et arrêtées pendant plusieurs jours durant la crise d'octobre de même que sa compagne, la chanteuse Pauline Julien.

CLAUDE V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

«Il est scandaleux, a-t-il dit, que le fondateur de la Ligue des Droits de l'Homme se soit prêté à une telle manoeuvre même s'il était le premier ministre du Canada.»

L'attitude de M. Trudeau durant la crise d'octobre a été le point d'attraction de nombreux ministres qui ont surveillé la conférence de presse télévisée hier après-midi au Lac-Delage en banlieue de Québec au lieu de participer aux travaux du caucus des députés du Parti québécois. Outre M. Godin, les ministres Bernard Landry, Clément Richard, Jean Garon et Jacques Léonard ont suivi avec attention au bar du Manoir le compte rendu de la conférence de presse télévisée.

M. Morin

Par ailleurs, interrogé sur le fait que la Gendarmerie Royale du Canada ait espionné dans le passé les agissements des hauts fonctionnaires des Maisons du Québec à l'étranger, M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, n'a pas voulu commenter en détails cette affaire mais il a simplement lancé que les agissements des libéraux fédéraux ne le surprenaient guère.

Plus tard questionné à savoir si les hauts fonctionnaires du Québec à l'étranger correspondaient par langage codé avec le gouvernement du Québec, il a répondu par la négative en ajoutant que ces correspondances étaient plus sécuritaires qu'on ne pouvait le penser. De là à comprendre si la correspondance échangée ne comprenait pas quelques codes secrets il n'y a qu'un pas vite franchi.

L'espion doit-il payer l'impôt ?

■ OTTAWA (PC) — Un espion doit-il également payer l'impôt? S'il ne le fait pas, du moins contrevient-il à la loi. S'il ne déclare pas les revenus qu'il tire de son travail clandestin, il risque d'être mis au jour.

Par ailleurs, si un agent de la GRC conseille à un informateur de ne pas payer d'impôt sur l'argent perçu, il pourrait se rendre coupable de conspiration en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La commission McDonald, enquêtant sur les agissements illégaux de la GRC, a été saisi de tels problèmes de second ordre et a conclu que, en toutes circonstances, il n'est pas permis à un agent des services de sécurité, en service commandé, de se livrer à un acte criminel.

À un certain moment, selon le rapport McDonald, les commissaires de la GRC ont manifesté l'intention de déduire l'impôt à la source chez leurs informateurs. Ce n'était toutefois pas réalisable. Les espions ne payaient pas tous le même pourcentage d'impôt, certains possédant d'autres sources de revenus.

Selon le rapport, «ce serait presque impossible de déterminer avec exactitude les sommes à prélever sur les sommes dues aux informateurs.»

Changements

La commission a donc recommandé que les législations fiscales provinciales et fédérale soient amendées de façon à permettre aux informateurs de la GRC de ne pas déclarer les sommes reçues de l'agence de renseignement.

Selon la commission, les relations existant entre les policiers et leurs informateurs pourraient soulever d'autres problèmes. Dans la majorité des cas, l'employeur traditionnel, par exemple, déduit à la source plusieurs déductions réclamées à son employé, certaines de celles-ci en vertu de lois existantes.

«Le gouvernement devrait déterminer s'il existe des mesures législatives pertinentes aux relations employeur-employé au niveau des paiements versés à un informateur. Les autorités devraient ainsi amender ces lois, si nécessaire, afin de surmonter ces difficultés.»

Le Canada a pratiqué l'espionnage depuis les premiers jours de la Confédération alors que des agents secrets de la Dominion Police Force oeuvraient près de la frontière canado-américaine, cueillant des informations sur les Féniens, une organisation d'origine irlandaise anti-britannique.

Les autorités canadiennes ont toutefois toujours évité d'utiliser le vocable d«espion».

«Dans la réalité», de dire le rapport, «les chercheurs clandestins sont qualifiés d'espions, d'informateurs ou d'agents secrets». Les services de sécurité de la GRC, par ailleurs, préfèrent utiliser les mots «ressources humaines» ou, pour les informateurs de tous les jours, le terme «contact».

Classement

Les commissaires de la GRC les traitent d'informateurs clandestins et les classent en quatre catégories: les volontaires, les sources non rétribuées, les sources astreinte à un rôle défini et les informateurs chargés d'un travail à long terme.

Élections générales en Nouvelle-Écosse pour le 6 octobre

■ HALIFAX (PC) — Les électeurs néo-écossais se rendront aux urnes le 6 octobre pour une élection provinciale, a annoncé hier le premier ministre John Buchanan.

En annonçant cette nouvelle au cours d'une conférence de presse, le premier ministre conservateur a mis fin à plusieurs semaines de rumeurs à l'effet que le gouvernement Buchanan déclencherait une élection cet automne même s'il n'a complété que trois ans sur son mandat.

À la dissolution de la Chambre vendredi, les 52 sièges se répartissaient comme suit: 34 aux conservateurs, 15 aux libéraux, deux au NPD et un indépendant.

Lors de la dernière élection générale, le 19 septembre 1976, les tories avaient remporté 31 sièges, les libéraux, 17, et le NPD, quatre.

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
4 — 12 — 16 — 19 — 29 — 33
complémentaire: 2

MINI-LOTO
Le billet numéro 801380
rapporte $50,000

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 4009655

DESTINATION SERVICE
Montréal et sa banlieue
TÉLÉPHONE: 342-2060

Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.

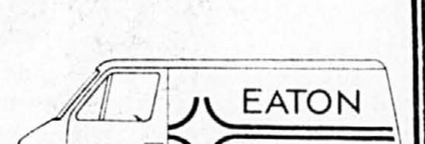

EATON

LA MÉTÉO

à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
9 - 4 - 0

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: Maximum:	
Néb. croissante et poss. d'averses en après-midi	Néb. variable et averses en après-midi

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		27	Nuageux avec averses	Nuageux avec averses
Outaouais		27	Néb. et poss. d'averses	Néb. et poss. d'averses
Laurentides		26	Néb. et poss. d'averses	Nuageux averses
Cantons de l'Est		28	Néb. croissante	Néb. crois. et averses
Mauricie		26	Néb. et poss. d'averses	Nuageux et averses
Québec		23	Ensol. et pass. nuageux	Néb. var. et averses
Lac-Saint-Jean		25	Ensol. et pass. nuageux	Néb. var. et averses
Rimouski		20	Ensol., vents modérés	Gén. ensoleillé
Gaspésie		20	Ensol., vents modérés	Gén. ensoleillé
Baie-Comeau		18	Ensol., vents modérés	Ensoleillé
Sept-Iles		18	Ensol., vents modérés	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	12	29
Alberta	Nuageux	Edmonton	6	20
Saskatchewan	Part. nuageux	Regina	8	26
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	14	30
Ontario	Averses	Toronto	16	25
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	9	26
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	12	24
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	12	23
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	12	20

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	28	Miami	28	32	Pittsburgh	18	30
Buffalo	16	22	New York	20	25	San Francisco	13	31
Chicago	17	25	Nlle-Orléans	23	32	Washington	21	31

vers les capitales

Amsterdam	11	21	Hong Kong	25	30	Oslo	10	19
Athènes	18	28	Le Caire	22	34	Paris	14	24
Berlin	8	18	Lisbonne	18	30	Rome	13	28
Bruxelles	13	24	Londres	17	29	Séoul	18	30
Buenos Aires	6	13	Madrid	18	33	Stockholm	7	14
Copenhague	10	17	Moscou	11	16	Tokyo	22	28
Genève	9	25	Mexico	14	21	Vienne	14	19

vers les plages

Acapulco	24	26	Bermudes	25	30	San Juan	26	32
Barbade	24	30	Nassau	24	28	Trinidad	25	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $2.10; Lundi au vendredi $1.50; Samedi seulement 0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

la presse

La grue n'aura pris qu'une demi-heure pour raser la maison des Mordiko...

PIERRE BELLEMARE

Il y avait quelques voisins et une poignée de badauds, en matinée hier, pour assister passivement à la démolition de la vétuste maison d'une famille noire de Rosemère située au 291 William. La grue n'aura pris qu'une demi-heure pour raser la demeure des Mordiko, dont le chef de famille, Sam, a quitté la Nouvelle-Écosse il y a dix ans pour s'installer à Rosemère avec sa femme Clyne.

Ni Sam, ni Clyne et ni la petite Vicky, cinq ans, n'étaient présents pendant que le pic du démolisseur émiettait la toiture et les murs de cette maison jugée insalubre et même très dangereuse et pour ses occupants et pour le voisinage.

La grue s'est ensuite attaquée aux fondations pour en déduire une bonne partie en poussière: «C'était aussi un véritable nid à feu», a confié soudainement l'inspecteur de Rosemère, M. Laurier Saint-Amour, chargé de superviser les travaux de démolition.

La famille Mordiko, qui a déjà soutenu être victime de racisme de la part de son entourage immédiat, n'a donc pas eu raison des autorités municipales qui, s'appuyant sur une décision rendue le 16 juillet dernier par la Cour supérieure, ont décrété que l'on rase la maison du 291 William.

M. Mordiko aura eu beau, au fil des ans, apporter certaines améliorations plus ou moins importantes à cette résidence, c'était trop peu et trop tard. Plus tôt cette semaine, la famille Mordiko a été dans l'obligation de trouver un gîte chez des amis, pendant que leur ameublement était déménagé dans une propriété de la ville, en attendant que... .

Du côté des autorités de la municipalité, on répète inlassablement que le drame actuel est beaucoup moins pénible que celui qui aurait pu survenir, dans l'hypothèse d'un écrasement de la maison sur ses anciens occupants.

Guy Pinard

La CUM propose la création d'un organisme régional de transport avec pouvoir de taxation

Le président Pierre Des Marais II de la Communauté urbaine de Montréal proposait en juin dernier au ministre des Transports la création d'un organisme régional de transport qui transformerait radicalement la situation du transport collectif dans la grande région de Montréal, et créerait une taxe spéciale sur l'essence et l'immatriculation pour les automobilistes résidant à l'intérieur du périmètre visé par cet organisme.

Ce rapport décrit un projet fort bien articulé, mais qui risque de provoquer de profonds remous dans la population. Même si la note moyenne ne s'élève qu'à $70 par voiture, il sera difficile de faire accepter par les automobilistes qu'ils devraient payer 2,3 cents de plus le litre d'essence et $25 de plus leurs plaques d'immatriculation.

Ce refus appréhendé ne devrait pas conduire à un rejet systématique du projet de la CUM, car le concept de l'organisme régional de transport mérite qu'on s'y arrête.

L'organisme régional

L'organisme en question serait contrôlé par 20 élus municipaux, selon le principe de la représentation proportionnelle, avec 11 réprésentants de la CUM, deux de Laval et de la Rive-Sud, et un des cinq autres sous-régions Richelieu, Laprairie, Salaberry, Lanaudière et Laurentides. Le périmètre de la région visée s'étendrait de Joliette et Sorel au nord, à Saint-Chrisostôme au sud, de Rigaud, Hungtindon et Mirabel à l'ouest, à Beloeil et Saint-Jean à l'est, en plus d'inclure toutes les municipalités hors périmètre présentement desservies par la CTCUM ou la CTRSM, qui ont respectivement intégré les circuits de Métropolitain et Métropolitain-Sud au cours des récentes années. Ce territoire engloberait 3,28 millions de personnes.

Le rôle principal de l'organisme consisterait à coordonner et à améliorer le transport rapide (trains de banlieue, métro souterrain et régional), tout en laissant aux commissions de transport (CTCUM, CTRSM et CTL) l'autonomie requise pour continuer d'administrer leur réseau, après la signature d'un contrat de service pour l'exploitation du métro dans le cas de la CTCUM, qui, en retour, serait libérée du service de la dette du métro, accumulée à l'époque où Québec ne subventionnait la construction du métro qu'à 60 pour cent.

Parmi les avantages qui en découleraient la CUM cite une meilleure coordination du services, les économies d'échelles qui pourront être réalisés et la possibilité d'une qualité accrue de services. En outre, le projet ne renie en rien le plan de Belleval, à cette différence près que la responsabilité de l'intégration des trains de banlieue, de la mise en oeuvre des cartes interzones et intermodes et de la construction du métro de surface et des prolongements du métro souterrain incomberait à cet organisme plutôt qu'à la CTCUM. Dans un tel contexte, il faudrait que l'organisme englobe les compétences techniques du Bureau du transport métropolitain (BTM) et du Conseil pour le transport de la région de Montréal (COTREM).

Pour atteindre ces objectifs, et tout en reconnaissant certains droits de regard jugés essentiels par le gouvernement provincial, l'organisme se verrait confier le mandat de planifier, de réaliser (avec pouvoir d'expropriation et d'emprunt) et de gérer les modes de transport rapide avec pouvoir de conclure les contrats de services avec les compagnies ferroviaires et les commissions de transport.

Le financement

Le budget comprend un bilan préparé à partir de données de 1981. Parlons d'abord des dépenses qui se seraient élevées à $106 millions, si on exclut les immobilisations qui seraient toujours assumées à 100 pour cent par Québec.

Les dépenses comprendraient notamment le déficit d'exploitation des modes de transport rapide, $35 millions; le service de la dette du métro (partie non assumée par Québec avant l'entente de 1981), $53 millions; et les subventions tarifaires interzonales, $9 millions. En retour, l'organisme n'occasionnerait aucune dépense additionnelle aux municipalités et libérerait le gouvernement du Québec de subventions totalisant $18 millions, soit les $9 millions des subventions interzonales et les $9 millions anticipés pour le déficit d'exploitation ds trains de banlieue.

Qui dit dépenses, dit revenus, et c'est là que le bât blesse pour les automobilistes qui seront la seule machine à revenus de l'organisme convoité. Il y aurait d'abord une taxe sur l'essence exclusive aux automobilistes résidant à l'intérieur du périmètre déterminé. La CUM a étudié différentes possibilités, entre 2 et 8 pour cent du prix au détail, pour finalement choisir le créneau de 6 pour cent, ce qui lui aurait rapporté $68 millions en 1981. Puis, pour le même groupe de contribuables, on imposerait une taxe sur l'immatriculation de $25, une source de revenus de $38 millions additionnels en 1981.

L'idée ne manque pas d'attrait. Hélas, j'y vois trois obstacles majeurs: risque de ralentir l'industrie touristique de Montréal à cause du coût plus élevé de l'essence (à moins de prévoir une formule spéciale); coût du transport par camion plus élevé pour l'ensemble des Québécois, du moins pour les entreprises installées à Montréal; le caractère discriminatoire de cette mesure. Et à l'extrême, dans les meilleure conditions possibles (augmentation très élevée du transport en commun), on peut envisager la possibilité où les automobilistes du périmètre seraient les seuls à faire les frais du déficit du transport en commun de la grande région montréalaise.

Si elle paraît difficile à faire accepter dans sa rédaction actuelle, cette proposition devrait en revanche servir d'ébauche à une solution qui assurerait un partage plus équitable du déficit entre le gouvernement provincial, les municipalités, l'usager et l'automobiliste.

LUNDI: La CTCUM en chiffres.

VOL DE $1.1 MILLION

Un troisième suspect mis en accusation

QUÉBEC (PC) — Un troisième suspect a été mis en accusation à Québec relativement au vol de $1.1 million commis le 28 juillet dans un dépôt central de la Banque Nationale du Canada.

Tout comme les deux autres inculpés dans cette affaire; Gérald Legris, 33 ans, de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, a été traduit en cour sous des accusation de vol qualifié, vol d'une camionnette, complot, enlèvement, séquestration et utilisation d'une arme à feu.

Son avocat n'a pas formulé de requête en cautionnement et l'enquête préliminaire a été fixée au 9 septembre par le juge Charles Cliche.

Lors de sa comparution, Legris portait de nombreux pansements, il aurait été blessé au cours d'une fusillade dans un bar de Montréal il y a quelque temps mais les autorités policières n'ont pas voulu fournir de précisions.

Les deux autres accusés, Réal Boyte, 46 ans, et Paul Tremblay, 32 ans, tous deux de Montréal, subiront leur enquête préliminaire jeudi prochain. Ils se sont déjà vus refuser tout cautionnement.

Un tout nouveau concept de condominiums qui fait fureur
SEULEMENT 4 APPARTEMENTS PAR ÉTAGE
CONDOMINIUMS
LE DOMAINE Du Barrage
Voir notre annonce en page D 12
3660, boul. Lévesque, situé près du pont Pie-IX à Laval. Tél.: (514) 664-1114

NOTRE SOLDE D'AOUT se termine le 7 septembre.
Georges Pouliot fourrures MANUFACTURIER DEPUIS 1914
4435, rue de La Roche 527-8664 STATIONNEMENT GRATUIT

Dépôts garantis
UN CHOIX JUDICIEUX
20%
• 30 à 59 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000$
Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• aucuns frais d'administration;
• choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
• possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme sauf en cas de décès.
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.
Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 281-8840 1-800-361-6840, poste 8840
LAVAL Place Val des Arbres (514) 668-5223 1-800-361-3803
Fiducie du Québec
QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746
desjardins

SERGE PARENT, PROPRIETAIRE
chez CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY 2595, DE SALABERRY

Serge Parent, Pharmacien
1221 est, rue Fleury Ouvert de 9h à 23h
2595, rue de Salaberry Ouvert de 9h à 22h
Service de livraison 7 jours par semaine

LONGUEUIL
Nos prix incluent:
— Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, plusieurs choix à chaque repas et vin inclus au souper.
— Entretien ménager tous les jours
— Réceptionniste, soins infirmiers
— Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour et beaucoup plus.
— Suites spacieuses meublées ou non.
Manoir pour retraités
Dimanche le 30 août de 2h à 5h
Appartements modèles ouverts aux visiteurs
Pour de plus amples informations:
LE SAINT-MALO
390 rue Bord de l'Eau Longueuil (Québec) J4H 3Z4
Tél: (514)651-0290
ouvert 7 jours par semaine

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ
SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE VRAIMENT SIGNIFICATIVE
POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
• Apprendre l'anglais de tous les jours
• Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
• Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
• Se sentir plus à l'aise en le parlant
PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.
SANS GRAMMAIRE
• Accent mis sur la conversation courante
• Adaptée selon les besoins de chaque niveau
• Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées
MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)
Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.
Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français Parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).
CHOIX D'HORAIRES
Matin 10h 00 - 12h 30
Après-midi 13h 15 - 15h 45
Soir 18h 15 - 20h 45
2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi
DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h30 chacune).
FRAIS DE LA SESSION: $225 (tout compris)
DÉBUT DE LA SESSION: lundi 14 septembre ou mardi 15 septembre.
Entrevue de classement: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
INSCRIPTION: du 31 août au 4 septembre
Pour autres renseignements, composez: 844-9396
CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANCAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
Reconnu par le ministère de l'Éducation

Le ministre fédéral de l'Énergie, Marc Lalonde et son homologue de l'Alberta, Merv Leitch se sont rencontrés de nouveau hier, pour une troisième journée consécutive, dans l'espoir d'en arriver à une entente avant la semaine prochaine. Photo CP

Lalonde et Leitch poursuivent des pourparlers intensifs à Montréal

■ Les ministres fédéral et albertain de l'Energie ont poursuivi leurs négociations, hier soir, à la recherche d'une entente sur le prix des hydro-carbures mais on ne savait pas à quel point ils en étaient ni s'ils allaient se revoir samedi.

Un porte-parole de M. Marc Lalonde a révélé que les deux hommes s'étaient parlé durant environ deux heures le matin et en soirée.

Ni M. Lalonde ni l'Albertain Merv Leicth n'a voulu parler aux journalistes, ils ont seulement posé quelques instants pour les photographes.

Selon un des principaux adjoints de M. Lalonde, M. Lucien Blair, il est possible que son patron puisse conclure une entente sans avoir à demander la tenue d'une rencontre au sommet des premiers ministres Pierre Elliott Trudeau et Peter Lougheed.

C'est d'ailleurs ce qu'a souligné à Ottawa M. Trudeau, lors d'une conférence de presse, disant souhaiter le succès des pourparlers pétroliers sans qu'il ait à rencontrer son homologue albertain.

«Je pense que les deux parties cherchent sincèrement un compromis, une porte de sortie, une sorte de marchandage, une sorte de solution», a affirmé le député de Mont-Royal.

M. Trudeau a dit comprendre que les négociations allaient se poursuivre la fin de semaine.

J'ai de l'espoir parce que les deux parties s'emploient sérieusement à trouver un accord, a dit le premier ministre. Mais nous devons être prudents avec cela.»

Un porte-parole du gouvernement albertain, M. Ron Liepert, a indiqué qu'il y avait trois possibilités:

«Ils annoncent que les négociations sont arrêtées ou bien ils disent qu'elles reprennent demain (samedi). Ou bien encore ils pourraient dire que les premiers ministres doivent se rencontrer», a dit M. Liepert.

A la question de savoir si l'entente de principe constituait une quatrième possibilité, il a répondu que oui.

Cinquième rencontre entre Ottawa et Edmonton en 10 mois sur ce sujet empoisonné, celle-ci est la première à durer plus que deux jours.

Jeudi, M. Lalonde avait manqué une réunion du comité ministériel des priorités, à Ottawa, pour rester à Montréal au moins vendredi.

Nouvel Hebdo au Québec

■ QUÉBEC (PC) — Un nouvel hebdomadaire, La Semaine internationale, doit paraître à compter du 19 septembre, a annoncé hier l'éditeur Serge Fleury, de Québec.

De ormat tabloid, la revue sera rédigée à Québec et distribuée dans des kiosques à Québec, Montréal et Ottawa ainsi que par la voie des abonnements.

Les Québécois, a expliqué M. Fleury, auront ainsi accès à «toute l'information internationale au moment où l'ouverture du Québec sur le monde se manifeste de façon de plus en plus marquée».

La Semaine internationale entend se pencher de près sur les manifestations à caractère international survenant au Québec.

ENTRE MONTRÉAL ET TORONTO

ADAC: Ottawa choisit une firme de London pour assurer le service

■ OTTAWA (d'après CP) — La société City Centre Airways Ltd. de London (Ont.) a été choisie pour assurer le service ADAC (avions à décollage et à atterrissage court) entre Montréal, Ottawa et Toronto. C'est ce qu'a fait savoir hier la Commission canadienne des transports.

Toutefois, la Commission a précisé que la compagnie choisie devait commencer ses activités d'ici dix-huit mois et n'utiliser que des avions Havilland Dash-7. Elle devra en outre desservir les trois villes après un an d'activité.

Sauf dans les cas d'urgence, City Center devra partir de Terre des hommes à Montréal, de Toronto Island Airport à Toronto et de l'aéroport international à Ottawa.

City Centre l'a emporté sur Canavia Transit Inc. de Montréal, Air Atonabee Ltd de Peterborough, Bradley Air Services Ltd. de Carp. Dash-Air Inc. de Toronto s'est retirée de la course, il y a un mois.

City Centre appartient à Great Lakes Airlines de London (Ont.) et elle fournit déjà des services aériens en Ontario.

La Commission a rejeté l'offre de la compagnie Air Atonabee et celle de Bradley parce qu'elles ne prévoyaient pas fournir un service de centre-vilel à centre-ville entre les trois villes du triangle. L'offre de Canavia ne fut pas non plus retenue parce que la compagnie n'avait pas d'expérience dans les services aériens. Quant à la compagnie Dash-Air, dirigée par l'ancien ministre de la Défense Barney Danson, elle a retiré son offre parce que la hausse des taux d'intérêt aurait conduit l'entreprise à la faillite.

L'idée d'établir un service ADAC entre Montréal-Toronto-Ottawa était à l'étude depuis qu'un service expérimental entre Montréal et Ottawa a été mis en place en 1975 par le ministère des Transports.

Air Transit, une filiale d'Air Canada avait assuré ce service en utilisant des Havillard Twin Otter pouvant transporter seize personnes, mais elle a perdu de l'argent. Les Dash-7 que se propose d'utiliser City Centre pourront transporter 48 personnes.

Air Canada et Nordair ont déclaré que la mise en service d'ADAC pourrait leur faire perdre des clients, mais la Commission estime que les pertes prévues sont exagérées.

Le choix de la Commission met fin à une série de longues audiences et survient un an après que la décision fut prise d'établir un service ADAC entre Montréal-Ottawa-Toronto.

Report du lancement de la navette spatiale

■ WASHINGTON (AFP) — Le deuxième vol expérimental de la navette spatiale américaine, prévu initialement le 30 septembre prochain, a été reporté au 9 octobre, a annoncé hier soir la NASA.

Ce report a été pris à la suite de problèmes techniques «mineurs» et de la décision d'accorder un jour de repos hebdomadaire aux équipes de techniciens qui travaillent aux préparatifs du lancement à Cap Canaveral (Floride).

La NASA a également indiqué que le mauvais temps qui règne en cette période de l'année en Floride pourrait entraîner un nouveau retard de quelques jours du lancement de la navette «Columbia».

La navette spatiale quittera lundi le hangar où elle se trouvait à Cap Canaveral pour son aire de lancement. Il faudra environ huit heures à «Columbia» pour parcourir les 5,6 km sur une plateforme chenillée.

Le second vol de «Columbia» sera plus long que le premier: cinq jours au lieu de 54 heures. La navette spatiale avait accompli son premier vol historique dans l'espace en avril dernier.

Les ingénieurs du laboratoire de propulsion par réaction de Pasadena ont essayé, vendredi, de réparer la plateforme en lui faisant effectuer des mouvements rotatifs très rapides et très puissants pour la débloquer. M. Davis a expliqué que cette manoeuvre était comparable à celle qui consiste à passer en première sur une voiture, puis à accélérer en marche avant, puis en marche arrière pour la sortir d'une ornière pleine de boue.

Bien que Voyager II n'ait pas encore achevé sa mission, les scientifiques de Pasadena affirment que celle-ci est d'ores et déjà un succès retentissant. Un succès «à 200 pour cent», a dit M. Davis.

Tandis que les scientifiques américains se plongent dans la masse énorme de renseignements recueillis par la sonde Voyager II sur Saturne, ses anneaux et ses lunes, les ingénieurs responsables du programme ont fait savoir qu'il leur faudrait encore plusieurs jours pour réparer la plateforme sur laquelle sont fixées les caméras.

«Cela va nous prendre plusieurs jours au moins», a dit M. Esker Davis, responsable du programme tandis, que son équipe s'efforce de réparer la plateforme à plus d'un milliard et demi de kilomètres de distance. Cette plateforme, fondamentale, était tombée inopinément en panne mardi soir après avoir pris plusieurs excellents clichés.

Les mouvements et les manoeuvres désordonnés et imprévisibles de la plateforme prouvent que «nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons dire que nous avons réglé le problème... Il y a encore beaucoup de travail à faire», a déclaré M. Davis.

Voyager II a déjà laissé Saturne derrière elle et se dirige désormais vers Uranus, planète plus éloignée du système solaire, à 2.7 milliards de km de la terre.

Selon le responsable de l'équipe scientifique, M. Ed Stone, les réparations allaient être effectuées avec un soin tout particulier car, a-t-il déclaré, «nous ne voulons pas prendre de risque qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, nous empêcher d'utiliser notre plateforme d'exploration sur Uranus en 1986».

Un mauvais fonctionnement pourrait effectivement signifier l'abandon, le 4 septembre, des clichés prévus de Phèbe, la plus éloignée des 17 lunes de Saturne.

L'anthropologue canadien patiente en Chine

■ PEKIN (PC) — «Il n'existe pas de cas qui nont pas été réglés à ce niveau-là.»

C'est en se répétant constamment cette phrase qu'un anthropologue de Montréal attend dans une chambre d'hôtel de Pékin des nouvelles de sa fiancée mongole.

En visite officielle en Chine, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, en a profité pour porter l'affaire à la connaissance du vice-président du Parti communiste chinois, M. Deng Xiaoping.

Depuis ce temps, le permis de séjour en Chine de M. Gervais Lavoie a été prolongé, afin qu'il puisse y attendre les résultats de l'enquête.

A M. MacGuigan, M. Xiaoping a recommandé la patience.

M. Lavoie, qui est âgé de 28 ans, a raconté qu'il a rencontré Mlle Bao Huhe, une danseuse de folklore de 25 ans, il y a un et demi.

Il se trouvait alors en Mongolie pour faire une thèse de doctorat pour l'université de Montréal et à titre de conseiller en Chine pour le ministère fédéral de l'agriculture.

La semaine dernière, en revenant à sa chambre d'hôtel, M. Lavoie constata la disparition de sa fiancée.

TAPIS Métropolitain

Vente de tapis

Lundi seulement

31 août de 9 h à 6 h

Tapis commercial

très durable avec endos caoutchouté

100% polypropylène

Lundi seulement $4.99 v. car.

"La variété ça les connaît eux aussi."

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

TAPIS Métropolitain

MONTRÉAL 6855 est, rue Jean-Talon (entre le boul. Langelier et Les Galeries d'Anjou) 254-4524

BROSSARD 1875 rue Panama (coin Taschereau a l'est du Pont Champlain)

LASALLE 1580 rue Dollard (face a David Boyer)

DOLLARD 3347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire)

LAVAL 1775 boul. St-Martin (a l'est du boul. Le Corbusier)

LONGUEUIL 1834 chemin Chambly, 100 pi. au nord de Curé-Poirier

ST-JEAN Carrefour Le Johannais 182 boul. St-Joseph

CHÂTEAUGUAY 109G rue d'Anjou (face a Canadian Tire)

master charge

CHARGEX VISA

SAUVÉ FRÈRES vous propose...

Confort + chaleur

C'est ce que vous retrouverez en portant un chandail ou un blouson signé:

UOMO

Chandails à motifs
Encolure en «V»
Tons de tan ou gris
TP. P.M.G. $40.

Chandails à motifs «Jacquard»
Encolure en rond
Ivoire, beige ou gris
TP. P.M.G. $28.

COMPLICE par

Marlboro

Blouson en lainage
Chaudement doublé en borg
Bande élastique à la taille et aux manches
Beige ou gris
34 à 40 $120.

* Sauf Complexe Desjardins

6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392 | Centre Laval 688-6292 | Les Galeries d'Anjou 351-6810 | Carrefour Laval 681-9213 | Complexe Desjardins 281-1611

Clifford Olsen sera accusé du meurtre de six adolescents

QUATRE AUTRES JEUNES MANQUENT ENCORE À L'APPEL

■ VANCOUVER (PC) — La police s'affaire à préparer les accusations à porter contre un suspect en détention dans le cadre de son enquête sur la mort d'au moins six adolescents et la disparition de six autres dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, a affirmé hier le commissaire Bruce Northorp de la GRC.

«Nos enquêtes vont maintenant être réduites et notre principale activité sera de préparer du matériel pour M. (John) Hall (le procureur de la Couronne)», a dit M. Northorp au cours d'une conférence de presse en matinée.

Entre-temps, les fouilles se poursuivaient vendredi pour retrouver trois autres corps, un à Richmond, en banlieue de Vancouver, et deux autres dans la région du Vancouver métropolitain, a-t-il dit.

M. Northorp garde peu d'espoir qu'aucun des jeunes qui ont disparu au cours des quatre derniers mois ne soit retrouvé vivant.

Les corps d'au moins huit jeunes gens ont été retrouvés sans vie jusqu'à présent cet été — dont trois au cours des deux derniers jours — à la suite de recherches policières. Vendredi soir, la police a réussi à identifier les trois corps retrouvés cette semaine: il s'agit de Simon Partington, 9 ans, Terri Lyn Carson, 15 ans, et Louise Chartrand, 17 ans.

Corps retrouvés

A l'aide d'une rétrocaveuse, la police a retrouvé jeudi matin, le cadavre d'un garçon dans un marécage de canneberges à Richmond.

Quelques heures plus tard, le corps nu et en décomposition d'une jeune fille était découvert près de l'autoroute no 1, à proximité d'Agassiz, dans la vallée du Fraser. Et, dans la soirée, on retrouvait un crâne et un os de mâchoire, appartenant possiblement à une autre victime.

Mercredi, on avait découvert le corps nu d'une jeune fille dans une fosse de gravier près du centre de ski de Whistler, au nord de Vancouver, à quelque cinq kilomètres de l'endroit où les vêtements déchirés et ensanglantés de Louis-Marie Chartrand avaient été retrouvés récemment.

Me Hall avait affirmé jeudi soir qu'il s'attendait à ce que cinq autres accusations de meurtre soient portées dans les prochains jours.

La police a par ailleurs ajouté à la liste des adolescents disparus une jeune fille non identifiée venant d'un «pays étranger», dont on a perdu la trace depuis la fin juin, a indiqué M. Northorp.

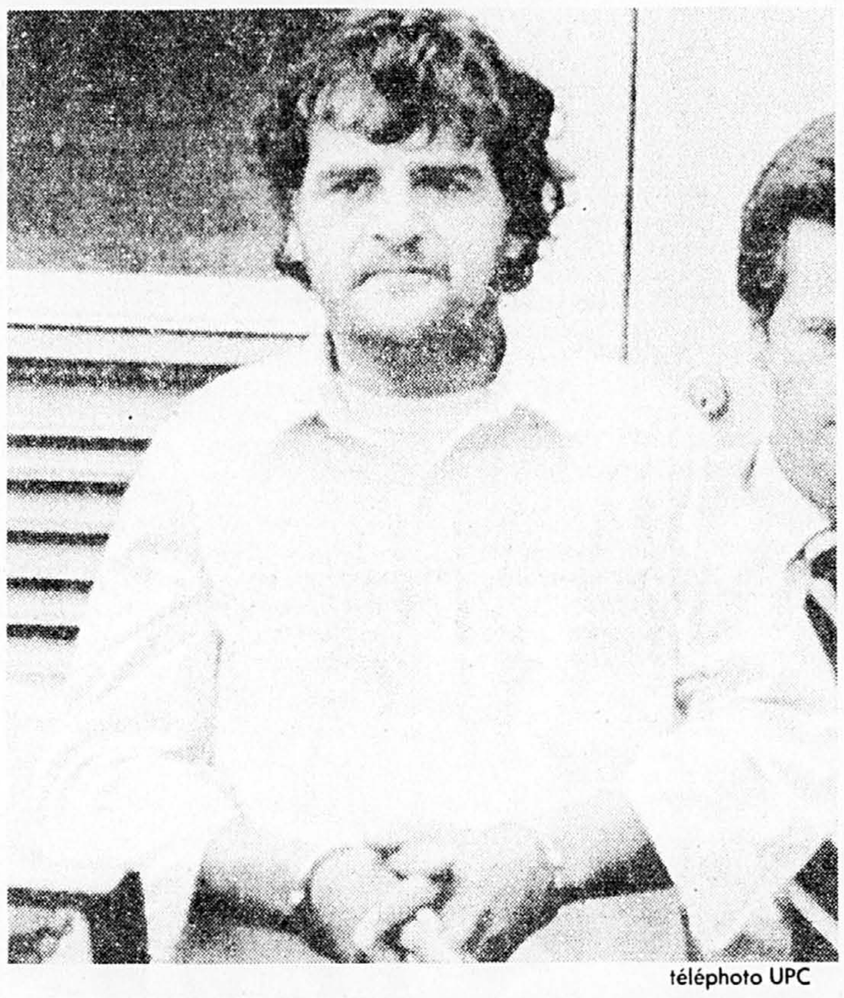

téléphoto UPC

Clifford Robert Olsen, 41 ans, un ouvrier de la construction, originaire de Coquitlam, en Colombie-Britannique, a déjà été accusé du meurtre de Judy Kozma, l'une des 12 adolescents disparus dans la région de Vancouver.

Le surintendant Brune Northorp a dit douter, jeudi, qu'aucun des disparus ne soit trouvé vivant.

Angoisse

La famille de Sandra Wolfsteiner a passé une journée angoissante, jeudi, parce qu'on lui a dit, le matin, que l'un des corps trouvés pouvait être celui de l'adolescente. La police a fait savoir, le soir, que tel n'était pas le cas.

«Tout ce que j'espère, a déclaré son père Siegmund, c'est que je vais la voir arriver, et non que la police me téléphone pour me dire qu'elle a été trouvée.»

Une cruelle attente

■ VANCOUVER (PC) — Depuis que la police a rendu publique les macabres découvertes du début de la semaine, l'attente s'est transformée en un jeu cruel de devinettes dans les familles des disparus du sud-ouest de la Colombie-Britanniqse.

Les parents de Simon Partington, le seul garçon sur la liste des enfants disparus, veulent qu'on les laisse tranquilles.

La police n'a pas dit que le corps de leur garçon de 10 ans a été trouvé, mais elle a confirmé que le cadavre découvert jeudi dans la banlieue de Richmond est de sexe masculin.

Le jeune Partington est disparu le 2 juillet, au moment où il allait rendre visite à un ami, dans un appartement de Surrey.

En ouvrant la porte aux journalistes, vendredi, sa grand-mère, qui est en visite d'Angleterre, a dit d'une voix tremblante: «Vous devez respecter nos sentiments, il nous est tout simplement impossible de vous parler actuellement».

Vêtements

La famille de Louise Chartrand ne veut pas, elle non plus, parler de la disparition de l'adolescente de 17 ans.

Louise Chartrand est disparue, le 30 juillet, en se rendant à son travail, dans un restaurant de Maple Ridge. Depuis, sa famille a identifié comme lui appartenant une blouse et un pantalon trouvés dans la région de Whistler. La police a découvert un corps de sexe féminin non identifié, jeudi, à moins de cinq kilomètres de l'endroit où étaient les vêtements.

Assise dans un fauteuil, Mme Mary Court essaie de retenir ses larmes. La police vient de lui confier que sa fille Ada n'est pas au nombre des deux cadavres trouvés jeudi.

«Mais, signale-t-elle, le policier au bulletin de nouvelles a déclaré qu'il ne croyait pas que les enfants disparus étaient encore vivants. Comment peut-il dire une telle chose?

«Ce n'est pas seulement pour moi, mais pensez aux sentiments des familles des autres disparus quand il parle comme cela.

«Je ne croirai pas qu'il est arrivé quelque chose à Ada tant qu'on ne me montrera pas quelque chose d'elle qu'on aura trouvé. Je ne le croirai pas.»

Le torchon brûle à la RIO

■ Un nouveau malaise vient de surgir à la division de la Construction de la Régie des installations olympiques, alors que le directeur Serge Talbot a dû congédier un homme, en menacer un deuxième de congédiement et en rétrograder un troisième, pour des motifs qu'il juge très valables dans les circonstances, à la suite d'une longue enquête de sa part.

Josée Poirier, jusque-là surintendant des services techniques a déjà été congédié, et le même sort attend Harold Morin, lorsqu'il se présentera devant la direction lundi à 14h. Quant au contremaître Claude Charbonneau, la RIO lui a offert de le rétrograder au poste de journalier et de le transférer au Village olympique, offre qu'il a refusée selon Talbot.

Poirier et Charbonneau étant des cadres, ils sont représentés par l'Association des cadres de la RIO, et le président nouvellement élu, André Lafrenière, a souligné à LA PRESSE que l'association n'avait pas encore pris de décision au sujet de ses deux membres, d'autant plus que ces derniers n'ont pas demandé à l'association d'intervenir en leur faveur. En outre, souligne Lafrenière, une éventuelle intervention de l'association ne saurait être que morale, l'association ne jouissant pas des prérogatives d'un syndicat.

Quant au Syndicat des employés de la RIO (CSN), il attend la confirmation du congédiement de Morin (un vétéran de quatre années à la RIO) avant de réagir. Toutefois, son président, Serge Vaillancourt, a affirmé à LA PRESSE que le syndicat déposera un grief si jamais la RIO congédiait Morin.

Les sanctions imposées par Talbot entraient en vigueur hier.

43,862 VOLS AVEC EFFRACTION EN 1980

La majorité des cambriolages sont le fait de mineurs

■ Cinquante-trois pour cent des 43,862 cambriolages commis l'an passé sur l'île de Montréal ont été l'oeuvre de jeunes de moins de 18 ans. Sept pour cent de ces vols sont imputables à des enfants de moins de 13 ans; 20 pour cent, à des jeunes de 14 et 15 ans; et 26 pour cent enfin, à des adolescents de 16 et 17 ans!

ANDRÉ CÉDILOT

C'est ce que révèle le dernier numéro de la Revue du service de police de la CUM, qui consacre huit pages sur les conseils que peuvent dispenser les policiers aux citoyens désireux de protéger leurs domiciles.

Sans l'aide des citoyens, la police de la CUM s'avoue impuissante à contrôler ce type de crimes, dont cinq en moyenne ont été commis à chaque heure du jour et de la nuit, l'an passé. «Refuser de se protéger, c'est presque aussi risqué que de jouer à la roulette russe», lit-on dans le document. D'après les statistiques, il y a une chance sur 19 pour qu'on tente de voler chez vous cette année!

Les voleurs, indique la police de la CUM, sont généralement les plus actifs de juin à novembre. Les 43,862 cambriolages répertoriés l'an passé par la police de la CUM ont occasionné des pertes de l'ordre de $35 millions à leurs victimes. Sans compter évidemment les traumatismes psychologiques qui les font peut-être encore souffrir aujourd'hui.

Si l'on en croit le document, la principale difficulté des policiers (ils éclaircissent bon an mal an environ 10 pour cent de ces vols) vient du fait que les auteurs sont généralement des jeunes de moins de 18 ans sur lesquels ils n'ont pratiquement aucun contrôle. Près de 10,000 d'entre eux ont été arrêtés l'an passé pour divers méfaits. La moitié environ n'ont pas été traduits devant les tribunaux.

Or, soulignent les policiers, quand on leur met la main au collet, ils comptent parfois jusqu'à trente délits à leur crédit. Deux opérations menées ces derniers mois par les enquêteurs du poste 12, en étroite collaboration avec les citoyens de Pierrefonds, de Roxboro, de Sainte-Geneviève et de l'île Bizard, ont permis d'élucider pas moins de 262 dossiers. 108 personnes ont du même coup été arrêtées, dont 65 juvéniles.

Parmi ces jeunes, un garçon de 13 ans, qui avait déserté l'école, a reconnu être l'auteur de quatorze cambriolages dans des résidences privées et de trois tentatives semblables. Son cas a été référé à un travailleur social.

Accusé de 36 introductions par effraction, un adolescent de 16 ans a pour sa part comparu devant le tribunal de la Jeunesse qui l'a relâché en attendant son procès. Le lendemain, il était à nouveau surpris en flagrant délit par les policiers. À la mi-mai, selon les derniers rapports de la police de la CUM, il était toujours en liberté.

«Pour faire reculer la criminalité, il importe que la police et la collectivité exercent un effort d'équipe. Le service de police le mieux administré va chanceler s'il ne reçoit pas l'appui du public. D'autre part, une société encourageante, intensément intéressée à réduire la criminalité, sera inefficace si la police dort sur ses lauriers ou est incompétente», a déclaré le directeur du poste 12, Jean-Paul Cloutier, reprenant par là une citation que des spécialistes américains avaient formulées, il y a près de huit ans.

Dans un cas, dans les limites du poste 12, à Pierrefonds, un témoin a même poussé l'audace jusqu'à photographier les suspects sur les lieux du crime. La police de la CUM n'en demande pas tant à tout le monde: elle se contenterait que chaque citoyen cesse de faciliter la tâche à tout ces jeunes voleurs en améliorant la sécurité de son domicile. Que ce soit par l'installation de serrures plus sécuritaires ou, plus simplement encore, en ne négligeant pas de fermer leurs fenêtres lorsqu'ils quittent la maison!

LES RUES DE MONTRÉAL

DELFOSSE, rue (1950)

En l'honneur du peintre Georges Delfosse (1869-1939), né à Saint-Henri-de-Mascouche, qui passa la plus grande partie de sa vie à Montréal où il a fait sa réputation, surtout comme peintre du Vieux Montréal. Axe ouest-est à partir de la 7e Avenue, au sud de Bélanger, dans le quartier Saint-Michel-Nord.

DÉSAUTELS, rue (?)

En hommage à Nicolas Desautels, dit Laporte, propriétaire de la terre à travers laquelle cette voie fut ouverte. Axe nord-sud croisant Hochelaga à l'est de Langelier.

DROLET, rue (avant 1879) et parc (1954)

À la mémoire de l'avocat et journaliste Gustave-Adolphe Drolet (1848-1904), chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint- Grégoire et un des premiers Canadiens à aller défendre le pape en 1867.

La voie dont certains tronçons ont jadis porté les noms de **Cowan, Sanguinet** et **Henri-Julien,** s'étend dans l'axe nord-sud immédiatement à l'ouest de Saint-Denis. Quant au petit terrain de jeux de 0,45 acre, il est situé à l'arrière de la clinique municipale Laurier, sur l'avenue du Mont-Royal, entre Drolet et Henri-Julien.

GROUPE DE THÉRAPIE GESTALTISTE
LUNDI MIDI OU MARDI SOIR
À MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS: **JEAN GAGNON,** *PSYCHOLOGUE*
514-526-4827
Aussi: Thérapie individuelle et de couple

VENTE DE SEPTEMBRE
DE 20 À 50% DE RABAIS
DANS TOUT LE MAGASIN

À cause du très grand choix que vous offre Linen Chest, profitez des conseils judicieux de nos décorateurs qui sont sur place et faites votre choix parmi la plus grande sélection d'articles de qualité pour la maison offerts aux prix les plus bas jamais vus.

• Douillets et draps de percale • Couvre-lit et tentures • Papier-tenture • Rideaux de douche • Accessoires pour salle de bain • Oreillers • Serviettes • Nappes • Napperons • Couvertures • Tapis • Tissus • Lits en laiton • Tableaux • Stores horizontaux et verticaux.

Ne prenez pas de chances. Chez Linen Chest non seulement vous profitez de la plus vaste et de la plus belle sélection mais nous vous garantissons également satisfaction et aubaines. Voyez l'assurance de nos bas prix et de votre satisfaction au bas de la page.

NOTRE GARANTIE DURANT TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respecterons ce prix et nous vous accorderons un RABAIS additionnel de 10%.

Linen Chest

SATISFACTION GARANTIE
Essayez avant d'acheter. Achetez n'importe quelle marchandise, apportez-la à la maison, et si ce n'est pas exactement ce que vous voulez, vous pourrez nous la retourner. Nous vous l'échangerons ou vous rembourserons votre argent.

«ON Y VA POUR LA QUALITÉ
5388, CHEMIN QUEEN MARY
à l'ouest de Décarie
481-8101-2-3-4

ON Y REVIENT POUR LES PRIX»
SUCCURSALE EN FLORIDE:
18703, boul. Biscayne
Loehmann's Plaza, N. Miami, Floride

Ouvert jusqu'à 9h p.m. jeudi et vendredi, samedi ouvert jusqu'à 5h p.m. • STATIONNEMENT GRATUIT AVEC CHAQUE PREUVE D'ACHAT

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Ce budget décrié par ceux qui en ont profité

Le budget Parizeau a-t-il été quelque peu bâclé à cause de la campagne électorale?

Le premier ministre Lévesque le laisse entendre mais M. Parizeau s'en défend, tout en reconnaissant avoir travaillé un peu vite et commis peut-être quelques erreurs.

De quoi s'agit-il? Une douzaine de députés péquistes ont analysé le budget Parizeau au cours de l'été et présenté au caucus un rapport dans lequel ils jugent sévèrement les politiques budgétaires du ministre Parizeau.

Le porte-parole de ce groupe, le député Gilbert Paquette, dit qu'il accepte mal les coupures dans les secteurs de la santé et de l'éducation de la part d'un gouvernement social-démocrate. Il croit avec son groupe qu'il faudrait dégraisser davantage la machine gouvernementale avant de faire des coupures qui font mal aux citoyens les plus démunis; il suggère en contrepartie des sources de revenu alternatives qui feraient payer ceux qui se tirent le mieux de la situation actuelle.

Interrogé sur ce rapport, le premier ministre Lévesque a dit qu'à cause de la campagne électorale, qui a été déclenchée quarante-huit heures après son dépôt, «le dernier budget a été préparé en catastrophe sans qu'on puisse l'évaluer dans tous ses détails».

Par ces propos M. Lévesque accrédite, du moins en partie, la critique des députés mécontents et blâme par le fait même le ministre des Finances qui a préparé ce budget. Mais le premier ministre n'en sort pas pour autant exonéré, lui qui, en tant que chef de l'Exécutif, est le grand responsable, au bout de la ligne, des actes de ses ministres. Surtout en une matière aussi importante que la préparation du budget, qui est chaque année l'oeuvre majeure de tout gouvernement, celle à laquelle il apporte le plus de soins.

Le ministre Parizeau s'est bien sûr défendu. Les coupures s'imposaient et n'affectent pas aussi douloureusement la population que le soutiennent ses critiques. Il évoque les réformes fiscales qui ont allégé le fardeau des petits contribuables. Mais pour ne pas contredire son chef il admet à contrecoeur avoir travaillé un peu vite et que des erreurs ont pu être commises.

Quand M. Lévesque soutient que le budget a été quelque peu bâclé et que lui et ses ministres ne l'ont pas évalué dans tous ses détails à cause de la campagne électorale, il ne convainc pas. Le budget a été présenté comme d'habitude en avril. À quelques jours près, M. Parizeau a donc eu le même temps que d'ordinaire pour le préparer. De plus M. Lévesque était seul, on nous l'a assez dit, à connaître la date des élections qui a été révélée deux jours après le dépôt du budget. M. Parizeau ne devrait donc pas avoir été gêné par cette échéance qu'il n'était pas censé connaître.

D'ailleurs l'aurait-il connue qu'il n'aurait pas été justifié de mal soigner ce document capital d'autant moins qu'il était appelé à servir de plate-forme électorale et servir de base aux principales promesses du PQ.

C'est ainsi que le Parti québécois s'est lancé en campagne armé de ce document qui devait apporter une preuve de plus que le gouvernement sortant était un gestionnaire compétent et responsable, digne de se faire renouveler la confiance des électeurs. Le premier ministre, ses collègues et tous les députés, y compris les mécontents d'aujourd'hui, l'ont défendu avec éloquence et ferveur.

On sait maintenant que ce n'était pas très sérieux puisque M. Parizeau admet que les implications des crédits n'avaient pas toutes été vues au moment du dépôt du budget, et qu'il ajoute, candidement, que ce n'est pas toujours amusant en pleine campagne électorale de devoir discuter des modalités du budget avec les électeurs.

Mais ça ne l'empêchera pas d'invoquer, sans rire, un argument qu'il veut décisif: «Ce budget a été discuté en public comme jamais auparavant, notamment au cours de la campagne électorale. Il a été approuvé par nos concitoyens qui nous ont élus.»

Que conclure de cette histoire de dupes? Peut-on y voir un cas de fausse représentation électorale?

Je ne prêterai pas au gouvernement l'intention coupable d'avoir voulu jeter de la poudre aux yeux avec ce budget. Je me contenterai de répéter ce que je disais dans cette page le lendemain de l'élection parce que cet incident en illustre la vérité. Appelés à juger de la conduite d'affaires publiques extrêmement compliquées, les électeurs sont généralement réduits à faire des actes de foi. Et leur choix est alors davantage déterminé par l'apparence que par la réalité des choses.

MARCEL ADAM

La CATCA est bien pressée de conclure

Le président de l'Association canadienne des contrôleurs aériens (CATCA), M. Bill Robertson, donne l'impression de vouloir conclure un peu vite au manque de sécurité aérienne dans le ciel américain. En vertu d'une entente entre la CATCA et le ministère canadien des Transports, l'autorité politique et le syndicat s'étaient donné trois mois pour examiner conjointement les irrégularités qui pourraient leur être signalées dans les corridors aériens reliant les deux pays. Or, cette entente n'est même pas encore vieille d'un mois.

Cette hâte à conclure est d'autant plus suspecte également qu'il n'existe pas d'évidence fulgurante à l'appui des affirmations de M. Robertson. Le ministère des Transports est d'ailleurs fermement d'un avis contraire, estimant que les cas soumis n'ont absolument révélé rien d'alarmant.

Il est certain qu'avec un personnel réduit, et dans certains cas peut-être moins compétent, le service du contrôle aérien aux États-Unis peut être d'une qualité moindre qu'à l'ordinaire. Mais cela ne veut pas dire, automatiquement, que cette qualité moindre ne soit pas suffisante.

En tout cas, l'Agence américaine de l'aviation et le ministère canadien des Transports, les autorités en la matière, proclament qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les pilotes d'avion surtout se disent du même avis. S'il est vrai que le témoignage de ces derniers peut être intéressé dans le sens qu'ils ne seraient plus payés s'ils cessaient de voler, il ne faut tout de même pas oublier qu'ils sont ceux qui seraient les premiers touchés par des catastrophes aériennes. Alors...

Non, on a l'impression que le syndicat canadien aimerait bien paralyser la navigation aérienne entre notre pays et les États-Unis pour aider la cause des contrôleurs américains que le président Reagan a congédiés en masse pour grève illégale. Jusqu'ici, la solidarité syndicale qu'on espérait à l'échelle de la planète s'est révélée plutôt timide. Ce sont évidemment les confrères canadiens qui peuvent faire le plus pour les victimes de la décision draconienne du président Reagan.

Les contrôleurs canadiens, on le comprend, voient leur tâche se compliquer par suite de la situation irrégulière qui prévaut aux États-Unis. Ils ne voudraient sans doute pas être critiqués ou condamnés pour un accident aérien qui surviendrait dans notre ciel suite à une mauvaise communication en provenance des contrôleurs américains. Mais on doit leur répéter qu'ils ont déchargé leur conscience, par rapport au public, quand ils ont dépeint à celui-ci la situation telle qu'ils la voient.

VINCENT PRINCE

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Sur un sondage

Lors d'une enquête Gallup effectuée récemment, 60 pour cent des Canadiens interrogés ont déclaré être convaincus que les efforts du gouvernement fédéral pour rapatrier la constitution de Grande-Bretagne ont causé de graves frictions politiques dans notre pays. Mais il ne faudrait pas interpréter erronément le sondage et en conclure que ces Canadiens jugent inopportune la décision d'Ottawa.

Comme l'a fait remarquer le ministre de la Justice M. Jean Chrétien, on a négligé, dans ce sondage, de demander aux Canadiens s'ils croient que le contenu de la nouvelle proposition constitutionnelle — y compris une charte des droits et libertés civiles — justifie les inévitables chicanes politiques que suscite toute tentative de réforme constitutionnelle. Et c'est là, certainement, que se trouve le coeur du problème.

Spécifiquement, le sondage indique que 60 pour cent de la population juge que le rapatriement unilatéral par le gouvernement fédéral s'est révélé une cause de discorde. Cela n'a rien d'étonnant, étant donné que les premiers ministres dissidents ont multiplié délibérément leurs efforts pour susciter chez le public la désapprobation des projets d'Ottawa.

Bien que les Canadiens reconnaissent que les projets de réforme constitutionnelle n'ont pas été sans dissension, le sondage démontre également que seulement 21 pour cent des personnes interrogées croient que le consentement unanime des provinces est nécessaire pour rapatrier la constitution.

Les premiers ministres dissidents n'ont fait que prouver que les Canadiens sont vraiment préoccupés du fait que le débat constitutionnel est susceptible de semer la discorde. Ces mêmes premiers ministres, de toute évidence, devraient également reconnaître qu'ils ne serviront aucune cause positive en soulevant encore plus de mécontentement. — Le 21 août.

«The Toronto Star»

Aucune consultation

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, qui a déjà exprimé son manque de considération pour la Commission canadienne des Transports, semble avoir le même manque de considération pour les opinions du Conseil économique du Canada. Il y a quelques semaines M. Pépin a passé outre à certaines recommandations antérieures, basées sur des audiences publiques, et dans lesquelles la Commission canadienne des Transports ordonnait que certains trains de passagers soient conservés dans l'intérêt du public.

Plus récemment, M. Pépin a laissé entendre que la compétition entre les compagnies canadiennes d'aviation, particulièrement celles qui font le transport régional, est souvent source de dépenses inutiles et il a annoncé une ligne de conduite qui gouvernerait rigoureusement les opérations de tous les avions commerciaux canadiens.

Cette décision arrive juste après la publication d'un rapport détaillé par le Conseil économique du Canada, dans lequel il était dit que c'était le règlement établi par le gouvernement, et non la compétition, qui était une source de gaspillage dans le domaine du transport aérien, et où il était recommandé au gouvernement de réduire, plutôt que d'accroître, son rôle dans la réglementation de cette industrie.

M. Pépin dit que la CCT continuera à prendre les décisions concernant toutes les demandes de nouvelles routes ou nouveaux services, et qu'elle continuera à étudier les effets qu'ont sur la compétition les demandes, par les compagnies nationale ou régionales, de desservir des routes qui le sont déjà par des compagnies locales.

Il y a une différence flagrante entre les procédures suivies par la CCT et le Conseil économique d'une part, et par M. Pépin de l'autre. La CCT a tenu des audiences publiques et a cherché à se renseigner de tous côtés avant d'ordonner le maintien du service ferroviaire. Le Conseil économique a passé des mois à étudier les effets de la réglementation et de la compétition avant de conclure que le public serait mieux servi par la compétition.

Apparemment, M. Pépin n'a consulté que lui-même et n'a suivi aucune des deux recommandations. — Le 21 août.

«The Winnipeg Free Press»

Humiliation libérale

Les libéraux ont appris, à leurs dépens, que ni les électeurs de Spadina, ni ceux de Joliette, ne sont stupides.

Bien que la défaite libérale dans Joliette ait été la plus renversante, en ressuscitant le tory Roch LaSalle qui a battu son adversaire libéral par plus que deux contre un, celle de Spadina représentait l'humiliation la plus significative pour le parti au pouvoir.

L'adjoint personnel et premier stratège de M. Trudeau, M. Jim Coutts, a été battu à plate couture par les forces combinées du NPD et des tories. Le fait que le NPD, qui n'a jamais eu et n'aura jamais la chance de former un gouvernement national, puisse sortir victorieux de cette élection a ajouté l'injure aux mauvais traitements pour les libéraux.

M. Jim Coutts a refusé de discuter des vrais problèmes, pendant la campagne. Il a serré des mains à la ronde dans le comté, mais il a évité les inquiétudes des électeurs au sujet de l'économie. C'est probablement cette attitude évasive qui lui a coûté les votes qui lui auraient permis de gagner.

Dans Joliette, où les libéraux avaient compté sur le fait que M. Roch LaSalle serait un objet de moquerie, c'est le contraire qui s'est produit. En fait c'est le libéral Michel Denis qui a fait rire de lui, particulièrement après que ses déclarations concernant un plan libéral d'aide hypothécaire eurent été officiellement répudiées.

Les libéraux ont employé les ruses les plus grossières pour tenter d'arracher Joliette aux tories, y compris la promesse d'aumônes et de bourses fédérales à des causes commodément exhumées au moment le plus opportun.

Il est probable que les stratèges libéraux prétendront avoir été victimes du syndrome de l'élection partielle — ce vieux dicton qui veut que les électeurs se servent des élections partielles pour se venger du gouvernement. Mais quelque excuse que les libéraux emploient, personne n'en sera dupe.

Ils savaient que les élections complémentaires sont parfois dangereuses, mais dans les deux cas ils se pensaient sûrs de la victoire. Le fait qu'ils se soient aussi lourdement trompés devrait servir d'avertissement, en ce qui concerne la façon incompétente dont ils administrent les affaires publiques.

Les libéraux ont obtenu ce qu'ils méritaient. Les électeurs de deux importantes circonscriptions ont exprimé au gouvernement un message que tout le pays endosse — laissez tomber les excuses commodes pour ne rien faire, et assumez la responsabilité de restaurer l'économie. — Le 18 août.

«The Ottawa Citizen»

Des questions mal choisies

Après une certaine confusion au début, il est réconfortant de savoir que le premier ministre Lévesque, finalement, ne croit pas que la constitution canadienne devrait être rapatriée de Grande-Bretagne sans qu'on y ait inclus une formule d'amendement.

M. Lévesque, cependant, et en faveur du rapatriement de la constitution avec une formule d'amendement, mais sans une charte des droits — ce qui revient à peu près à ce sur quoi les premiers ministres des huit provinces opposées au projet constitutionnel du premier ministre Trudeau se sont mis publiquement d'accord.

Cette idée contient la même faille qu'elle a toujours contenue — le fait que le Canada a besoin d'une charte des droits, et que nous n'en aurons jamais si le projet de M. Trudeau, qui consiste à insérer la charte avant que Westminster ne nous rende la constitution, ne se réalise pas.

Mais si cette partie de la stratégie constitutionnelle de M. Lévesque est maintenant claire, il est beaucoup moins facile à comprendre pourquoi son gouvernement a cru bon de faire tant d'histoires... au sujet de l'étrange sondage Gallup commandé par les huit provinces qui s'opposent au projet de M. Trudeau.

Ce sondage a révélé que 88 pour cent des Canadiens sont en faveur de rencontres fédérales-provinciales plus nombreuses pour en venir à une entente sur la constitution. Cela n'est guère surprenant: même M. Trudeau est en faveur de rencontres plus nombreuses.

Le sondage a également révélé que 90 pour cent des gens croient que les changements à la constitution, sauf pour la formule d'amendement, devraient être faits au Canada, par des Canadiens. Cela, évidemment, n'a aucun rapport étant donné que les changements proposés sont présentement en train d'être élaborés au Canada, par des Canadiens élus au Parlement du Canada. (...)

Mais le sondage n'a pas posé les questions essentielles — à savoir si oui ou non les Canadiens sont en faveur de la proposition de M. Trudeau, ou s'ils approuvent son contenu, mis à part l'absence de consentement unanime par les provinces.

Peut-être, après tout, que les provinces dissidentes préféraient ne pas connaître ces réponses. (...) — Le 21 août.

«The Montreal Gazette»

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 29 AOÛT 1981

Dans la GRC, le monstre est né d'une vague extension de mandat

Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

La Commission McDonald a vraiment couvert beaucoup de terrain. Elle signale que la Gendarmerie royale possède des dossiers sur 800,000 individus, y compris des rapports de ouï-dire sur des personnages politiques, des chefs syndicaux, des homosexuels, des Noirs, des Amérindiens et des membres de groupes radicaux de gauche et de droite. Cette cueillette de renseignements est condamnée par la Commission McDonald, qui souligne que de pareilles techniques sont basées sur une vision «dangereuse et inacceptable» de la subversion ne faisant pas de distinctions normales entre la dissidence légitime (même parfois radicale) et les véritables menaces à la sécurité de l'État. C'est là une des meilleures contributions de la Commission McDonald que d'avoir mis les concepts en place et réaffirmé la liberté d'opinion au Canada.

Ce manque de discernement, qui a caractérisé la Gendarmerie royale dans les années 70, tend certainement à démontrer l'utilité d'une agence civile de renseignements et de sécurité, où l'expertise serait plus raffinée, entourée de meilleures connaissances de la loi et des situations socio-politiques intérieures et internationales. Mais il ne faut pas s'y tromper: les membres de la GRC ont pris leur inspiration quelque part. Les hommes politiques fédéraux, au début de la décennie, avaient tendance à confondre les aspirations indépendantistes avec les attaques à la sécurité de l'État. En 1967, le gouvernement Pearson avait alarmé la GRC sur les dangers du terrorisme et du séparatisme constitutionnel. Sans que le gouvernement ait jamais dit que le mouvement séparatiste était subversif, au cours des réunions avec les hauts cadres de la GRC, une vague extension de mandat en a résulté.

Le corps policier fédéral modèle souvent son comportement sur celui des autorités politiques. Ainsi, faut-il s'étonner que la GRC ait eu un informateur rémunéré, chargé d'obtenir des renseignements à la périphérie du gouvernement Bourassa? Cette démarche coïncidait étrangement avec l'attitude des ministres francophones à Ottawa, qui se méfiaient de M. Robert Bourassa depuis son refus d'entériner le projet de rapatriement à Victoria au printemps de 1970. Son rejet un peu tardif de la charte, appuyé par les élites nationalistes du Québec, rendaient M. Bourassa suspect d'affinités séparatistes aux yeux des ministres proches de M. Trudeau.

Entre la GRC et les impressions du gouvernement, l'étanchéité n'était certainement pas à toute épreuve. La Commission McDonald nous apprend que non seulement M. Trudeau a pu regarder au préalable les listes d'arrestations projetées en octobre 70 (M. Trudeau connaissait mieux le milieu séparatiste que la GRC, croyait-il) mais ses collègues Jean Marchand, alors ministre de l'Expansion économique régionale, et M. Gérard Pelletier, secrétaire d'État à l'époque, ont été consultés par la GRC quant aux listes de personnes qu'on se proposait d'arrêter et de détenir. Le surintendant Joseph Ferraris, le 15 octobre 1970, quelques heures avant qu'on mette en vigueur la Loi des mesures de guerre, est allé sur la colline parlementaire soumettre la liste aux deux ministres afin qu'ils l'expurgent si nécessaire. Aucun des deux ne dirigeait un portefeuille ayant trait à la justice. Cette démarche informelle, rompant la ligne hiérarchique normale, a de quoi surprendre, surtout dans une matière aussi grave.

photo PC

John Starnes, chef du service de sécurité de la GRC.

photo PC

David McDonald, le président de la commission.

Autour de 1973, le gouvernement Trudeau (cela est attesté par une correspondance) en est venu à faire beaucoup plus de nuances et à demander à la GRC de tracer la ligne de démarcation entre les terroristes et les indépendantistes et à ne pourchasser que les premiers. Pareille indication survenait un peu tard, surtout que les policiers de la GRC affectés au service de sécurité avaient commencé à prendre un certain nombre de plis. Des entrées clandestines se faisaient impunément. Des tactiques de déstabilisation des groupes, autant pacifiques que violents, avaient été mises en oeuvre (incendie, vol de dynamite, faux communiqué, recrutement d'informateurs par intimidation, etc).

Ce relâchement allait de pair avec d'autres pratiques illégales que la GRC exerçait au Canada anglais: ouverture du courrier, utilisation de renseignements confidentiels de l'impôt et de l'assurance-chômage, coups sournois pour semer la discorde dans les groupes de gauche ontariens, etc. À cet égard, la Commission McDonald pose le diagnostic juste: la GRC possède une mentalité institutionnalisée qui place l'opportunité au-dessus du respect de la loi. La Commission suggère également des remèdes: la création d'une agence civile de renseignements accompagnée de contrôles externes, afin d'évaluer les circonstances pouvant justifier les opérations délicates et les approuver au besoin.

Le Solliciteur général, M. Robert Kaplan, retient surtout l'aspect éblouissant des recommandations et braque l'attention publique sur la création de l'agence civile de sécurité et de renseignements (il a très rapidement nommé M. Fred Gibson comme président) mais il trouve que les contrôles externes seraient trop encombrants et paperassiers. Toutefois, sans une évaluation indépendante des opérations, qu'elle émane d'un magistrat ou d'un comité administratif responsable devant le Sénat et les Communes, on peut prévoir que les nouveaux agents de renseignements (anciens policiers dans bien des cas) de l'agence civile retomberaient dans les travers qui avaient caractérisé le service de sécurité de la GRC. La réforme ne serait alors qu'un tape-à-l'oeil, passant carrément à côté du problème. Sur d'autres points, l'attitude de M. Kaplan fut remarquable par sa réceptivité: il se dit disposé à détruire plusieurs des 800,000 dossiers accumulés abusivement sur les citoyens. Mais, au-dessus de tout cela, c'est l'esprit de la réforme suggérée par la Commission McDonald qu'il importe de ne pas fausser.

Une cloison pas très étanche

Il n'est pas exact de dire que les autorités politiques sortent totalement blanchies de ce rapport. En termes judiciaires, certes, la Commission McDonald n'a trouvé aucune preuve qu'un ministre ait participé à la préparation d'une opération illégale ou l'ait spécifiquement commandée. Mais, à plusieurs endroits dans le rapport, il est signalé que les responsables politiques ont fermé les yeux. Ceci appelle un jugement politique. Depuis 1969, grâce au rapport Mackenzie sur la GRC, on savait qu'existe une «contradiction inhérente» entre l'obligation pour les policiers de faire respecter la loi et le travail de sécurité qui les amenait à enfreindre l'esprit sinon la lettre de la loi. À la fin de décembre 1970 (peu après la crise, donc ce n'était pas un thème abstrait) deux documents furent soumis à l'attention du cabinet et soulevaient la même question: pour être efficaces dans la lutte contre la subversion et dans l'infiltration, les policiers de la GRC pouvaient presque certainement être amenés à commettre des actes criminels. On attendait des directives, le tracé d'une ligne de conduite. Ces précisions ne vinrent pas.

Par ailleurs, il ressort de la preuve que M. Trudeau savait que la GRC se livrait à des actions illégales depuis 20 ans. Cette connaissance était générale et, dans son esprit, se référait à des affaires mineures, comme des excès de vitesse pour attraper un malfaiteur, s'est-il empressé de préciser. Pourtant, les affirmations télévisées de John Starnes, premier chef civil du service de sécurité de la GRC, sont assez troublantes. Il entrait souvent dans le bureau du Premier ministre pour faire approuver, dit-il, des opérations. Dans un cas bien précis qu'il semble avoir en tête (touchant sans doute l'espionnage de diplomates français au Canada), il dit avoir reçu une approbation explicite. Vraiment, on peut douter que la cloison entre le pouvoir politique et la GRC ait été très étanche.

La rentrée sera chaude pour Trudeau

Les vacances estivales sont à peine terminées que déjà la tension monte sur la colline parlementaire à Ottawa.

Cette semaine, pendant que les touristes assistaient aux dernières cérémonies de la relève de la garde et que les députés reprenaient un à un leurs activités dans les bureaux du parlement, les journalistes recevaient l'imposant rapport de la commission McDonald sur la GRC qui soulève autant de questions qu'il apporte de réponses.

Mercredi soir, le Premier ministre Trudeau a fait sa première sortie publique depuis son retour de vacances, en se rendant dans une aréna de la banlieue d'Ottawa. On pouvait sentir de l'électricité dans l'air lorsqu'il a franchi le barrage des journalistes qui tentaient d'avoir une réaction au rapport. «Pourquoi êtes-vous si pressés... vous ne pouvez pas attendre

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau d'Ottawa)

quelques jours de plus?» a-t-il rétorqué pour aller prononcer ensuite une allocution sur la philosophie du sport devant la foule qui l'attendait.

Le retour des «effrontés»

Ce genre de réaction de M. Trudeau ou encore les réponses évasives de son ministre des Finances Allan MacEachen sur les taux d'intérêt ne surprennent plus personne au sein de la faune journalistique d ela colline parlementaire. Mais cette fois, les médias et l'opposition ne sont plus seuls à attendre des réponses du gouvernement. Au début de l'été, seul le sénateur libéral Maurice Lamontagne avait osé critiquer publiquement la politique monétaire de la Banque du Canada. Deux mois plus tard, il suffit d'appeler à peu près n'importe quel député pour se rendre compte qu'il leur est devenu impossible de défendre plus longtemps cette politique dans leurs comtés. Les députés, c'est bien normal, reviennent toujours un peu plus «effrontés» après un mois de vacances, loin de la discipline du parti. Mais cette fois, ils ont les défaites libérales dans Joliette et Spadina comme argument pour tenter d'infléchir la politique du gouvernement. Ce n'est pas par hasard que des membres des caucus du Québec et de l'Ontario ont fait des sorties publiques sur les taux d'intérêt, peu après les élections partielles.

Cette semaine, tous les libéraux rencontrés sur la colline parlementaire, en allant de la secrétaire d'un député jusqu'à un ministre, se sont dits heureux que Jim Coutts, l'ancien secrétaire particulier du Premier ministre trudeau, ait été défait dans Spadina. «Dans le contexte économique actuel, une victoire libérale aurait été malsaine», a expliqué un député du Québec. «Nous ne méritions pas de gagner après avoir fait un tel affront à l'électorat de Spadina» a déclaré une militante de Toronto qui travaille depuis quelques mois au bureau d'un ministre à Ottawa.

L'opposition

Si les libéraux se sentent plus sûrs d'eux pour remettre en cause les politiques de leur gouvernement, cela sera encore plus vrai pour les partis d'opposition.

Le NPD a repris de l'assurance avec sa victoire dans Toronto. Le chef conservateur, M. Joe Clark, sera sur un terrain plus ferme au sein de son propre parti, après la victoire tory dans Joliette.

L'opposition avait déjà les taux d'intérêt à servir au gouvernement à l'automne, mais la commission McDonald vient de lui offrir un nouveau cheval de bataille. Au lieu de les dissiper, elle a accru les suspicions entourant la connaissance qu'ont eu les membres du gouvernement, et tout particulièrement le Premier ministre, de certaines activités illégales de la GRC. Elle a aussi ouvert de nouveaux «paniers de crabes» en révélant par exemple que la police fédérale a payé des informateurs pour espionner des partis politiques aussi légitimes que le Parti libéral du Québec et le Parti québécois, alors qu'ils formaient le gouvernement. Dans certains cas, les informations recueillies ont été transmises à «un cadre supérieur de la Fonction publique du Canada». La commission conclut que «le temps écoulé et le nombre de personnes en cause font qu'il est extrêmement difficile de savoir si ce genre d'information, lorsque reçu par la Fonction publique, était transmis d'office aux ministres».

Nul doute que l'opposition ne sera pas satisfaite des informations partielles dévoilées par le rapport McDonald dans des dossiers de ce genre, et qu'elle multipliera ses questions au Premier ministre à ce sujet.

Le gouvernement devra prendre les bouchées doubles dès la rentrée, d'autant plus qu'un autre dossier dont on n'entend plus parler depuis trois mois va refaire surface, celui de l'épineuse question constitutionnelle. Là encore, tout n'a pas encore été dit!

La détérioration des relations Canada-USA

Marie-Josée Drouin
collaboration spéciale

Tout au cours de l'histoire de la Confédération canadienne, les relations avec les États-Unis ont suscité des soucis plus ou moins importants. Le Canada, il ne faut pas l'oublier, existe par opposition aux États-Unis, chacun de nos grands blocs culturels ayant refusé, au siècle dernier, de s'intégrer à la nation américaine. Cette attitude a en quelque sorte cimenté l'intégrité du pays et dans le Canada anglais l'antiaméricanisme a remplacé, jusqu'à un certain point, un authentique sentiment national. Il faut donc s'attendre à ce que le nationalisme économique continue de se manifester pour plusieurs années à venir..

Nous sommes voisins de la puissance économique, politique et militaire la plus importante du monde non-communiste. Nous expédions les deux tiers de nos exportations vers les États-Unis. Nous y achetons les deux tiers de nos importations. Le marché des capitaux américains attire nos entreprises privées et publiques. Les émissions de télévision et les films américains envahissent nos ondes. Il n'est pas surprenant que certains Canadiens doivent dépendre du nationalisme économique pour s'affirmer.

Ainsi depuis quelques années, le gouvernement fédéral est devenu de plus en plus nationaliste dans ses politiques vis à vis des États-Unis. La réglementation sur le contenu canadien dans les revues et publications détenues par des Américains, la création de l'agence de tamisage des investissements étrangers, les normes plus sévères imposées aux câblo-diffuseurs ont précédé ce que les États-Unis voient comme le coup de masse — le programme énergétique national.

Il faut dire que ces manifestations du nationalisme économique canadien ont eu ceci de bon qu'elles ont appris aux hommes d'affaires américains que le Canada est un pays étranger et que, comme partout ailleurs, ils doivent jouer selon les règles locales. Mais les Canadiens doivent se demander si ces règles sont toujours avantageuses pour notre pays.

Jusqua ce jour les représailles américaines ont été peu nombreuses et ont eu une portée très faible. Mais, aujourd'hui, on doit se rendre compte que les relations entre le Canada et les États-Unis sont devenues plus tendues et la prochaine année sera critique. La façon dont les relations Canada-US seront gérées au cours des prochains mois définira le cadre de ces relations pour plusieurs années à venir.

C'est un secret de polichinelle que la rencontre à Washington entre le premier ministre Trudeau et le président Reagan n'a pas été des plus rassurantes. En plus de discuter du sommet économique et de la politique monétaire américaine, le président Reagan n'a pas manqué d'exprimer son inquiétude quant au nationalisme américain.

Pour sa part, le Congrès américain proposait des mesures visant à bloquer certains investissements canadiens aux États-Unis. Entre autres choses on proposait de geler pendant neuf mois les nouveaux investissements canadiens aux États-Unis. On suggérait d'imposer aux sociétés canadiennes qui font des acquisitions aux États-Unis les mêmes normes de financement auxquelles se soumettent le entreprises américaines. En outre, les règlements américains prévoient qu'une entreprise doit financer elle-même 50% de toutes ses acquisitions avant d'avoir recours à des crédits extérieurs. Certains voulaient même abolir le traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis prévu en vertu du Mineral Land Leasing Act. C'est une mesure que le ministre de l'Intérieur des États-Unis étudie toujours.

En vertu de cette loi, les entreprises étrangères oeuvrant dans le secteur des ressources naturelles peuvent détenir des baux d'exploitation sur les terres fédérales pourvu que les entreprises américaines jouissent de privilèges réciproques à l'étranger. Le ministre de l'Intérieur se demande si le programme énergétique national n'enfreint pas ces drozts. Si tel était le cas, les États-Unis aboliraient cette entente de réciprocité avec le Canada. Dans le cas particulier de Seagram's, qui détient plus de 20% des actions de Dupont-Conoco, ceci pourrait poser des problèmes énormes à Conoco quant aux baux qu'elle détient sur des terres fédérales.

Il est évident que les États-Unis recherchent une mesure de représailles qui aurait un effet choc sur le Canada. L'abolition du traité de réciprocité bouleverserait certainement les marchés.

De plus, le gouvernement américain envisage d'autres mesures dans des secteurs autres que les ressources naturelles. Récemment, la société Volkswagen, qui compte s'installer en Ontario, a demandé certaines exemptions de douanes sur des voitures et des pièces expédiées aux Eats-Unis se basant, indirectement, sur le pacte de l'automobile. Les États-Unis ont refusé cette consession, prétextant un problème technique, mais privément on confirme un refus de principe de se plier à de nouvelles demandes canadiennes. À mesure que l'industrie de l'automobile se restructurera aux États-Unis et au Canada, les États-Unis pourraient trouver de moyens de plus en plus nombreux de nous rendre la vie compliquée dans le cadre du pacte de l'automobile.

On étudie aussi le secteur de l'acier, une autre industrie importante pour l'Ontario.

De façon encore plus générale, l'Office of the Special Trade Representative a annoncé qu'il faisait une enquête auprès des entreprises américaines qui sont établies, qui vendent, ou qui veulent venir au Canada pour savoir quelles sont les politiques que celles-ci jugent injustes ou discriminatoires. Au dire de l'Administration américaine ceci pourrait permettre au président d'invoquer la section 301 du Trade Act de 1974, qui prévoit des sanctions contre les pays qui imposent des règlements discriminatoires. En plus, on parle de soulever devant le GATT certains aspects de la loi sur le tamisage des investissements étrangers.

Pour le moment, toutes ces questions font seulement l'objet d'études et il ne faut pas laisser les menaces américainess nous intimider. Nous dépendons des États-Unis mais il est important de conserver une marge de manoeuvre qui soit proprement canadienne.

Par contre, nous nous sommes engagés depuis un an sur une voie étroitement nationaliste sans toujours en mesurer toutes les conséquences. Le nationalisme, le protectionnisme reflète déjà une position de faiblesse. Il ne faudrait pas, par entêtement, nous engager dans un processus irréversible avec les États-Unis pour nous affaiblir davantage. Le gouvernement canadien a-t-il une stratégie de négociation pour remplacer celle de la confrontation?

Marie-Josée Drouin est économiste, directeur général de l'Institut Hudson et membre du conseil d'administration du Trust Général.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 29 AOÛT 1981

LA BOMBE À NEUTRONS, VUE DE L'EUROPE

Un coup bas des Américains

ALBERT JUNEAU
collaboration spéciale

■ Les Européens sont tombés de haut en apprenant la décision des Etats-Unis de produire la bombe à neutrons. Les réactions en Allemagne de l'Ouest, dans les pays scandinaves, en Hollande et au Danemark ont été singulièrement dûres. Les grands quotidiens tout comme les hebdomadaires ont largement fait écho aux sentiments de réprobation, voire d'indignation, qui dominent dans certaines capitales européennes.

Les Européens ont été particulièrement choqués par la manière cavalière avec laquelle les Américains ont annoncé la décision. Le débat sur la bombe n'est pas nouveau. Les Etats-Unis l'avaient lancé sous l'administration Carter en 1977. Mais devant la forte opposition en Europe et ailleurs dans le monde, les Etats-Unis avaient renoncé à cette arme. Il était clair alors, que toute décision américaine sur l'utilisation de la bombe en Europe devait recevoir l'approbation des pays concernés.

Mais voilà que les Américains viennent de bousculer les Européens en décidant de produire la bombe sans les consulter. Les Etats-Unis soutiennent que cette arme est destinée, pour l'instant, uniquement à la défense du territoire américain. Or, chacun sait que la bombe N a été conçue pour un champ de bataille limité, notamment l'Europe, où elle devait neutraliser les 43,900 chars d'assaut et les 10,500 blindés de soutien logistique des armées du Pacte de Varsovie. Le missile «Lance», un des vecteurs porteur de la bombe N, a une portée maximum de 120 kilomètres. C'est pourquoi le vice-président du Parti socialiste allemand — au pouvoir — M. Wischnewski, un allié fidèle du chancelier Schmidt, n'a pas craint de répondre avec une pointe d'ironie: «L'utilisation à l'intérieur des Etats-Unis de la bombe N ne serait réaliste que si les Russes s'approchaient de l'Amérique avec des chars d'assaut qui traverseraient l'Atlantique sous l'eau».

Du point de vue du droit, l'attitude américaine paraît parfaitement justifiée, car aucun article du traité instituant l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) n'oblige les Etats-Unis à obtenir l'accord préalable des pays membres. De même, le traité relatif au stationnement des troupes américaines en Allemagne (environ 200,000 militaires), laisse les mains libres aux Etats-Unis. D'ailleurs, certains Américains vont jusqu'à dire que si les Etats-Unis ont des obligations envers les Européens, ils en ont aussi vis-à-vis leurs propres soldats stationnés sur le continent.

Mais du point de vue politique, les Européens pensent tout à fait différemment. Aucune arme de ce genre, pas plus que les fusées Pershing 2 et les missiles de croisière, dont on discute de l'implantation actuellement, ne sera sutorisée sur le sol allemand ou dans n'importe quel pays membre de l'OTAN, sans un accord officiel des pays européens impliqués. Il est probable que les Américains accepteront finalement cette procédure, à moins qu'une situation dramatique ne les contraigne à agir unilatéralement.

Une catastrophe

Les Européens ont aussi d'autres raisons de se sentir traités en mineurs par les Américains. À la fin juillet, quelques jours avant le sommet d'Ottawa, le président Reagan annonçait au chancelier Schmidt, que les Etats-Unis étaient disposés à amorcer les négociations avec l'URSS sur la brûlante question des euro-missiles, vers la mi-novembre ou en décembre. Cette décision avait momentanément détendu l'atmosphère, en Allemagne surtout, ou l'opposition à l'implantation des nouvelles fusées américaines est particulièrement vive. Au moment où le Japon signale au monde entier le 36e anniversaire du lancement de la première bombe atomique sur Hiroshima et Nagasagi, le président Reagan confirme que les Etats-Unis vont produire la bombe à neutrons.

Les Européens sont stupéfaits. Reagan ranime lui-même le mouvement anti-nucléaire et anti-américain, en brandissant la hache de guerre, lui qui, quelques semaines plus tôt, avait ralenti l'opposition pacifiste en agitant la branche d'olivier. Certains Européens avaient déjà mis des doutes sur la volonté réelle des Américains de négocier avec les Soviétiques. On leur prêtait le noir dessein de profiter de l'occasion pour s'assurer une suprématie militaire sur l'URSS, de menacer la détente à laquelle les Européens sont très attachés.

Par-dessus le marché, la décision porte sur une arme, dont les implications militaires et morales inquiètent et scandalisent même plusieurs hommes politiques européens. On n'a pas manqué d'établir un lien facile entre la caractéristique de l'arme — qui dévore plus les hommes que les choses — et le style cowboy du président Reagan. Le modéré New York Time, sans nier la valeur militaire de la bombe N, qualifiait la décision de catastrophique sur le plan diplomatique. En termes non diplomatiques, on parlerait d'un coup bas porté aux Européens. Au moment où le neutralisme — vis-à-vis les Etats-Unis et l'URSS — attire de plus en plus de sympatisants en Europe, la nouvelle initiative américaine apparaît provoquante.

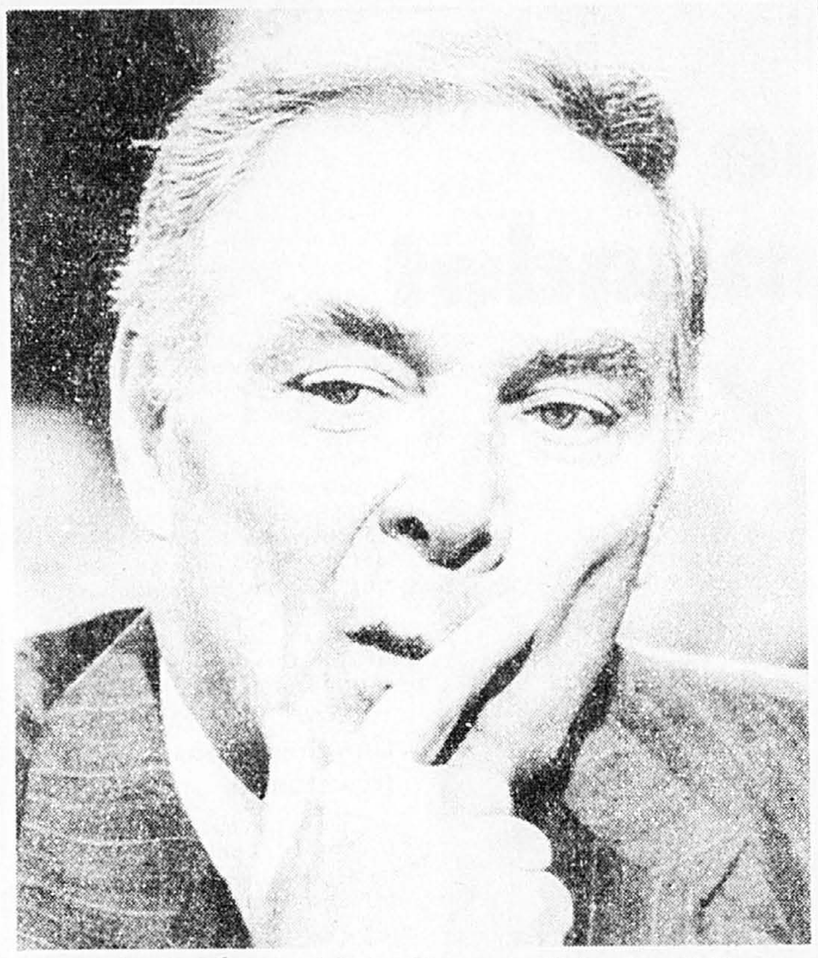

Le secrétaire d-État américain, Alexander Haig, devrait bientôt reprendre le dialogue avec son interlocuteur soviétique, Andrei Gromyko. photo PA

Négocier en position de force

Mais les Américains en ont vu d'autres et ils en ont fait d'autres aussi, comme la guerre au Vietnam, qui avait suscité une forte contestation en Europe. Cet épisode dramatique est presqu'oublié aujourd'hui.

Quelle est donc la stratégie américaine? L'aspect militaire de la décision est complexe. Les experts eux-mêmes se contredisent. On confond volontiers les considérations morales, politiques et proprement militaires. Pour l'instant, c'est l'aspect politique de la décision qui retient l'attention. La nouvelle tentative américaine s'adresse avant tout aux Soviétiques. Depuis huit mois, l'administration républicaine s'applique à reprendre le terrain perdu dans le domaine militaire vis-à-vis l'URSS et à répandre à travers le monde une politique anti-soviétique. Toutefois, les Etats-Unis ne veulent pas couper les ponts. Ils tiennent eux aussi à la détente. Ainsi, dans quelques semaines, Alexander Haig et Andrei Gromyko vont reprendre le dialogue à l'occasion de l'assemblée générale de l'ONU. Puis, devraient suivre normalement les négociations sur les euromissiles et peut-être aussi sur le défunt traité SALT II.

Or, les Américains ne veulent pas se présenter à la table de négociation en culottes courtes. Une position de force leur permettra d'arracher plus de concessions aux Soviétiques, pensent-ils. Dans ce contexte, la bombe n'apparaît que comme l'aboutissement, plutôt spectaculaire, d'une politique de récupération visant à renforcer leur puissance. Une telle mesure aurait été sans doute plus difficile en période de négociation. Par ailleurs, les Américains ont parié que l'URSS accepterait néanmoins de négocier à l'automne, ce qui est probable.

Mais fallait-il aller jusque-là, se demandent les Européens. Fallait-il en plus ridiculiser l'Europe? On pense ici généralement que Reagan a dépassé la mesure.

Où s'en va donc l'argent?

Yves Leclerc
(collaboration spéciale)

■ Trois incidents, dont deux très récents, m'ont suggéré le thème de la chronique d'aujourd'hui.

Dans un grand magasin, l'autre jour, je me présente à la caisse avec une série d'emplettes qui faisaient un bon montant. La caissière regarde le tas, tape sur son clavier, et commence à remplir une formule imprimée. Je sors mon portefeuille, elle tend la main. Je prends de l'argent et le lui donne. Elle me regarde, ébahie:

«Quoi? Vous payez avec de l'ARGENT?»

Plus récemment, deux fois dans la même journée, j'ai pris des taxis qui affichaient sur le tableau de bord «Oui, je prends VISA»... et qui m'ont expliqué qu'effectivement, ils préféraient en général qu'on les paie avec une carte plutôt que de l'argent sonnant: «Pour les voleurs», m'a précisé l'un d'eux.

Le troisième incident remonte à quelques années. C'était à Portland, en Oregon, la première fois que j'ai eu à faire face à ce que j'appellerais la «dévaluation sociale» de l'argent. Voyageant sur un compte de dépenses pour LA PRESSE, j'avais payé quatre jours de séjour à l'hôtel d'avance, en billets.

Le deuxième matin, je suis descendu déjeûner, et j'ai signé l'addition de la salle à manger. Je traversais le hall de l'hôtel pour remonter à ma chambre, quand j'ai entendu une galopade derrière moi, et des cris. Je me suis retourné, et me voilà face-à-face avec le maître d'hôtel, qui dit à pleine voix: «Vous n'avez pas le droit de rien charger, vous, vous payez comptant!»

Exactement comme si j'avais été le dernier des parias et des filous. Par la suite, j'ai compris: je me suis toujours inscrit dans les hôtels en sortant VISA ou Mastercharge ou American Express, même si j'avais l'intention de payer comptant. Ces cartes-là, c'est devenu des certificats de bon citoyen (Ne riez pas, je connais une foule d'endroits aux USA où ils refusent votre passeport comme pièces d'identité et demandent: «Vous n'auriez pas plutôt Diners Club ou Carte Blanche?»).

Aussi, quand on parle de la venue «éventuelle» de la société sans argent, j'ai tendance à sourire: sans que nous l'ayons voulu, et sans grandes décisions gouvernementales, la société sans argent est déjà en bonne partie réalisée. Il reste seulement quelques cas de détail à régler... et un énorme problème à résoudre.

Pensez seulement à la quantité de transactions que vous faites, sans que jamais y apparaisse un billet de banque ou une pièce de monnaie. Tout ce que vous achetez avec une carte de crédit. Le compte de téléphone, la contravention, le compte de l'Hydro que vous payez au guichet de banque par un transfert direct de fonds: «Payez ça en le prenant sur mon compte.»

Pensez à la banque qui chaque mois débite automatiquement votre compte du montant de votre hypothèque. Pensez à ces autres comptes (automobile, emprunts, assurances) que vous avez accepté de payer selon la formule de virement direct de fonds. Sans parler de tous les chèques qu'on fait pour tant d'autres cas...

Maintenant, quels sont ces «détails» qu'il reste à régler avant que puisse disparaître la monnaie physique? Le plus gros est peut-être le chèque de paie. Mais déjà la solution est connue: un transfert direct du compte de banque de votre patron au vôtre. Des gouvernements, des grandes entreprises procèdent comme cela depuis un bout de temps.

Deuxièmement, les voyages à l'étranger. Là, ce sont les cartes de crédit «universelles» qui entrent en jeu, de plus en plus. Les principales sont graduellement acceptées par les moindres boutiques, aux quatre coins du globe (et même par des marchands ambulants, en Europe et en Afrique du Nord).

Reste le plus ennuyeux, et probablement le plus complexe: les petites dépenses de la vie quotidienne: épicerie, cigarettes, journaux, bonbons, autobus, métro... A ce sujet, j'ai mentionné plus haut la solution de mes deux chauffeurs de taxi. Mais elle ne règle pas tous les cas, et employée telle quelle, elle ne fait que déplacer le problème, car elle cause plus de manipulations de paperasse qu'elle n'en évite.

Diverses autres approches ont été essayées à travers le monde, souvent à caractère hybride ou temporaire. Ainsi, depuis longtemps, en Europe, on trouve des «cartes de paiement» qui permettent à leur porteur de payer par chèque, par exemple au supermarché. Cette coutume commence même à se répandre chez nous. Et elle existait (je ne sais si c'est encore le cas) sous une autre forme, celle du «Téléchèque», un service de vérification de cote de crédit par téléphone dont se servaient les restaurants et les boutiques.

Les Japonais emploient une autre méthode: des guichets de banque automatiques à tous les coins de rue, un peu comme les cabines publiques de téléphone. A Tokyo et Osaka, les gens n'ont jamais d'argent sur eux. A tout propos, avant de prendre un taxi, d'entrer dans un bar prendre un verre, ils pénètrent dans une cabine, sortent leur carte bancaire, et retirent l'équivalent de vingt ou trente ou cinquante dollars. L'avantage principal est qu'avec ce système, les mêmes billets de banque resservent constamment au lieu de dormir dans des poches et des tiroirs et de forcer le gouvernement à en imprimer d'autres à grands frais.

Dans ce dernier cas, l'argent continue à exister, mais il a une «vie» bien différente, plus épisodique: on ne l'a que pour s'en servir. Dans les autres cas, on se sert de l'intermédiaire du chèque, dont le problème est qu'il est horriblement compliqué et long à traiter, même avec l'amélioration de l'écriture magnétique.

La solution à long terme semble résider ailleurs, dans celle des «cartes à mémoire». Evidemment, le billet de métro ne peut servir qu'une fois. Mais à Washington et à San Francisco, à partir du même principe, on a créé des «cartes de métro» à montant variable (de $1 à $20 par exemple) dont un montant peut être déduit chaque fois qu'on les introduit dans la fente du portillon automatique. Celui-ci imprime alors sur la carte le montant soustrait, et la balance.

Il est évident que la même idée, de l'argent considéré comme un code électronique stocké sur un support temporaire, pourrait servir à une foule de petites dépenses. Il suffirait de passer à la banque acheter une carte «universelle» de tel montant (ou même de «faire recharger» sa carte) qu'on pourrait utiliser dans les machines à cigarettes, dans le métro et l'autobus, chez le marchand de journaux, le coiffeur, etc. Et comme l'argent aurait été soustrait de votre compte à l'origine, et que le marchand, lui, ferait un dépôt périodique en bloc, cela réduirait vraiment les manipulations et le traitement bancaire.

Mais cela causerait d'autres difficultés, dont il faudra parler dans une prochaine chronique...

Les fondateurs de la CSN voulaient défendre la «race canadienne-française»

■ C'est pour défendre la «race canadienne-française traditionnellement religieuse», de même que pour diffuser dans les milieux syndiqués québécois des «principes stables de la morale sociale catholique» que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) fut officiellement fondée, il y aura 60 ans le 24 septembre, sous le nom de Confédération des travailleurs catholique du Canada.

Pour tout dire, le syndicalisme «catholique» d'où est issue la CSN, fut davantage fondé en

PIERRE VENNAT

réaction contre une autre forme de syndicalisme, qu'on appelait le syndicalisme «neutre», que contre le patronat.

C'est le 24 septembre 1921 en effet, à Hull, que s'ouvrit le congrès de fondation de la CTCC, qui changea son sigle en celui de la CSN en 1960, congrès qui dura jusqu'au 28 septembre.

La vraie fondation : 1901

Si la CTCC a vu officiellement le jour en septembre 1921, on peut toutefois faire remonter à 1901, donc il y a 80 ans cette année, la fondation de la CSN.

L'historien Louis Maheu, dans un texte publié dans un ouvrage de Boréal Express sous le titre «Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec», rappelle qu'il fut question pour la première fois ouvertement de syndicalisme catholique à Québec, en 1901. Mgr Bégin, l'évêque de la Vieille capitale à l'époque, appelé comme arbitre d'un conflit entre ouvriers et patrons de l'industrie de la chaussure, recommanda aux unions ouvrières déjà existantes de modifier leurs constitutions pour les rendre conformes à la doctrine sociale de l'Eglise et d'accepter en leur sein un aumônier catholique. Cette suggestion ne fut pas rigoureusement suivie et ce n'est finalement qu'en 1907, à Chicoutimi, que fut fondé le premier syndicat catholique, la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, d'ailleurs fondé par un clerc, Mgr Eugène Lapointe.

Bientôt, le mouvement se répendait dans la plupart des diocèses catholiques et des grandes villes de la province.

Enfin, même si le congrès de fondation de la CTCC-CSN n'a eu lieu qu'en 1921, c'est en 1918, dans le fond, que se tint, dans la Vieille capitale, le premier congrès des unions nationales catholiques et deux autres congrès du genre, à Trois-Rivières en 1919 et à Chicoutimi en 1920, précédèrent le congrès de 1921 de Hull.

Le vrai fondateur de la CSN : Mgr Eugène Lapointe

Si le premier véritable syndicat catholique et, partant, ancêtre officiel de la CSN, fut la Fédération mutuelle du nord, un autre historien, Robert Parisé, a publié il y a quelques années, aux Presses de l'Université du Québec, un ouvrage consacré à Mgr Eugène Lapointe, qu'il qualifie de «fondateur du syndicalisme catholique au Québec», donc de la CSN.

M. Parisé rappelle que c'est lors d'une réunion publique à l'hôtel de ville de Chicoutimi qu'il annonça son intention de fonder une union ouvrière. Dans ses notes personnelles, Mgr Lapointe écrivit qu'«en signe d'adhésion aux idées émises dans cette conférence, un comité d'ouvriers a été formé pour établir les grandes lignes du règlement. Le comité s'est réuni une fois, ils étaient 25 à 30».

photo Réal Saint-Jean, La Presse
Alfred Charpentier, le dernier survivant des fondateurs de la CSN.

Cette vingtaine de travailleurs formera de fait le noyau du futur syndicat. Groupuscule sans doute, mais, écrit Parisé, à travers lequel commencera tout de même à s'élaborer le mouvement syndical catholique.

La masse ouvrière, dans son ensemble, reste cependant indifférente et ce n'est que le 22 décembre 1907 qu'a lieu une première assemblée des membres qui, quelques jours plus tard, élisent leur premier conseil de direction, conseil dont Mgr Lapointe assumera le secrétariat. Ainsi voit officiellement le jour la Fédération ouvrière de Chicoutimi, rebaptisée quelque temps plus tard Fédération mutuelle des ouvriers du Nord.

L'oeuvre ne prit racine que bien lentement et Mgr Lapointe lui-même nota que durant cinq ans, la Fédération ouvrière de Chicoutimi marcha à pas de tortue.

Le premier chef d'entreprise à reconnaître les syndicats nationaux fut l'industriel saguenéen Alfred Dubuc et c'est dans les usines de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, dont il était président et gérant général, que Mgr Lapointe organisa son premier syndicat.

Le dernier grand survivant : Alfred Charpentier

Des grands fondateurs de la CSN, le dernier survivant est nul autre que l'ancien président, Alfred Charpentier, que LA PRESSE est allé interviouer, le printemps dernier, à la Résidence Gamelin où il vit paisiblement sa retraite.

Dans ses mémoires publiés en 1971 à l'Université Laval, M. Charpentier, qui participa aux congrès qui donnèrent naissance à la CTCC, qu'il présida d'ailleurs pendant onze ans, raconte qu'il passa au syndicalisme catholique après avoir compris que la neutralité religieuse des syndicats américains est fausse: «elle consacre le principe de la lutte économique et matérialiste, et elle devient une lutte de classes sans issue». Et M. Charpentier d'ajouter: «Oui, me suis-je dit, la neutralité a fait du syndicalisme américain un champ propice à la contagion des erreurs, révolutionnaires, socialistes; il n'aspire sans cesse qu'à des réformes de plus en plus égalitaires; il se fait de la sorte, plus ou moins à son insu, le précurseur du socialisme».

Aujourd'hui, assez curieusement, le syndicalisme américain, surtout au Québec, est de plus en plus perçu comme un syndicalisme d'affaires acceptant de jouer inconditionnellement les règles du jeu capitaliste et c'est la CSN qui, à tort ou à raison, est considérée comme le bastion de ceux qui, au sein du mouvement syndical québécois, représentent le courant socialiste. Les fondateurs de la CTCC, et surtout Mgr Lapointe, doivent se retourner dans leur tombe!

LE «MARAUDAGE« DANS LA CONSTRUCTION

Un enjeu de $50 millions

À compter de cette semaine s'amorce la plus importante lutte intersyndicale du Québec: le «maraudage» dans l'industrie de la construction alors que 100,000 travailleurs, déjà syndiqués en vertu de la loi qui prévoit la syndicalisation obligatoire dans ce secteur, auront à indiquer s'ils changent de structure syndicale ou demeurent dans le syndicat qui les représente actuellement, ou plus prosaïquement, à qui iront les $14 millions de cotisations syndicales qu'ils paient chaque année.

PIERRE VENNAT

Pour les travailleurs, toute cette campagne peut sembler bien inutile et représenter un gaspillage éhonté puisqu'elle coûtera, au bas mot, plusieurs centaines de milliers de dollars, et plus probablement environ $3 millions, non seulement aux seuls syndiqués, mais également aux contribuables québécois. En effet, la supervision du vote est confiée à l'Office de la construction du Québec qui lors de la dernière opération du genre, il y a trois ans, avait dépensé plus d'un million en frais de publicité, campagne d'information et salaires des fonctionnaires affectés à cette tâche à temps plein ou partiel durant trois mois.

Officiellement, bien sûr, toute cette opération se veut l'expression de la démocratie: les travailleurs auront à décider eux-mêmes de la structure qu'ils désirent et les centrales leur exposent la gamme de services qu'elles ont à leur offrir dans le but de leur obtenir de meilleures conditions de travail.

Mais la réalité est plus simple: la loi prévoit depuis 1968 que quiconque veut travailler sur un chantier de construction du Québec doit être syndiqué et les 96,582 travailleurs qui ont oeuvre à un moment ou l'autre sur les chantiers du Québec l'an dernier ont versé plus de $14 millions ($14,191,000 pour être plus précis) de cotisations syndicales.

Advenant une reprise de la construction, actuellement dans le creux de la vague, et une hausse prévisible de cotisations due à l'inflation, c'est donc un «marché» de plus de $50 millions pour les prochains trois ans que cherchent à s'approprier le Conseil provincial international des métiers de la construction, la FTQ-construction, la CSN et la CSD.

Publicité

La principale campagne publicitaire sera faite par la FTQ-construction et la CSD.

La FTQ-construction, en effet, a déclaré à LA PRESSE qu'elle avait affecté un budget de $350,000 à une agence de publicité qui utilisera des messages publicitaires à la télévision, à la radio, dans les journaux, etc., pour mousser la nouvelle centrale «québécoise» et sa structure de métier. Ce montant n'inclut pas les sommes que consacreront les syndicats locaux ni les salaires des permanents qui pendant trois mois feront davantage du recrutement que du syndicalisme.

La somme n'inclut pas non plus les journaux syndicaux, tracts, etc., ce qui fait que selon les jeux comptables, on atteint facilement la somme de $1 million pour cette campagne.

La FTQ-construction, selon les chiffres officiels de l'OCQ, part en avance avec un membership représentant 49 pour cent de l'ensemble.

La CSD a, la dernière fois, doublé ses effectifs. Elle représente maintenant 7 pour cent de l'ensemble. Et encore une fois, afin d'obtenir au moins le 15 pour cent exigé par la loi pour être présente à la table de négociation, elle consacrera $200,000 de budget publicitaire, en utilisant elle aussi la radio et la télévision, afin d'exposer son programme de «syndicalisme différent». La CSD, en effet, se fait forte de démontrer le caractère néfaste du syndicalisme de métier. En ajoutant les salaires et autres dépenses inhérentes à la campagne, on approche des $300,000 pour la seule CSD.

La CSN, qui part en campagne avec un membership représentant 24 pour cent de l'ensemble, n'a pas d'argent, la centrale étant en pleine campagne pour renflouer son fonds de grève. Pas de télévision ni de radio, donc, mais possibilité d'un blitz dans les médias à un moment donné si la situation le commande. Toutefois, si l'on tient compte des ressources normales des conseils centraux à travers le Québec, des tracts, posters, communiqués, bulletins syndicaux et salaires des permanents qu'on affectera à cette fin, on atteint sûrement le $100,000.

Innovation à Montréal, la CSN, qui veut mettre l'accent surtout en province, où elle tient sa force, donnera des conférences de presse de quartier, notamment, dit-on, à Saint-Léonard pour rejoindre les manoeuvres italiens.

Le Conseil provincial international, lui, fera surtout du bouche à oreille et compte sur ses «poteaux» pour mousser son option qui est des plus claires: la nécessité d'un syndicalisme international pour les travailleurs de la construction désireux de ne pas se limiter au Québec. Donc, pas de télévision ni de radio, mais possibilité d'usage de la presse écrite. Cinq «coordonnateurs» ont été embauchés malgré tout, un octroi a été accordé de Washington et finalement, là aussi, la campagne coûtera, au bas mot, au moins $100,000.

Ce gaspillage est-il nécessaire, pourrait-on le restreindre?

Le coordonnateur de la campagne de la CSD, Reynald Carey, a déclaré que la FTQ-construction l'avait approché dans ce sens, mais qu'il avait refusé, car dit-il, pour pouvoir adéquatement représenter ses membres, il doit absolument au moins doubler ses effectifs, ce qu'il ne peut faire s'il ne publicise adéquatement son programme.

Ailleurs, on ne semble pas tellement scandalisé par l'opération, un porte-parole de la CSN ayant même indiqué qu'au prorata, compte tenu du grand nombre de syndiqués impliqués, on dépense encore moins pour cette campagne de maraudage que dans certains autres secteurs, par exemple l'hôtellerie.

La formaldéhyde susceptible de causer le cancer

(D'après UPI et PC)

Des études préliminaires semblent indiquer que le formaldéhyde est susceptible de provoquer le cancer chez l'être humain.

C'est ce qu'a révélé hier le Dr Arthur Upton, ancien directeur de l'Institut américain du cancer, en précisant que des recherches effectuées sous sa surveillance avaient permis d'établir que le formol provoquait des tumeurs nasales cancéreuses chez les rats et pourrait constituer un agent carcinogène pour les être humains qui y sont exposés.

Le Dr Upton, qui dirige actuellement le département de pathologie de l'Institut de médecine écologique du Centre médical de New York, a reconnu qu'il était encore impossible de déterminer avec exactitude l'effet du formol sur les êtres humains, mais, a-t-il dit, nous savons que les agents qui provoquent le cancer parmi les animaux d'une espèce donnée peuvent le provoquer aussi parmi ceux d'une autre espèce, y compris les êtres humains.

Le formaldéhyde est, comme on le sait, utilisé dans l'isolement des demeures, ainsi que dans la fabrication de matériaux de plastique. Aux États-Unis, 750,000 personnes sont exposées quotidiennement aux émanations de formol dans leur travail.

Filtre

Un filtre à air qui absorbe et décompose les vapeurs nocives provenant de la mousse isolante d'urée formaldéhyde, pourrait bientôt venir au secours des propriétaires aux prises avec ce problème.

Selon une étude du Conseil national de la recherche publié hier, ces filtres de conception suédoise utilisent un matériau commercialisé sous le nom de Purafil, soit un oxyde d'aluminium poreux traité au permanganate de potassium. Ces filtres absorbent et décomposent les vapeurs de formaldéhyde.

Bob Bowen, chercheur du CNR à Ottawa, estime que des études plus poussées doivent être réalisées sur ces filtres qui sont susceptibles d'éviter aux propriétaires de dépenser de fortes sommes pour enlever la mousse d'urée soufflée dans les murs de leurs maisons.

Un porte-parole de Circul-Aire, une firme montréalaise possédant les droits canadiens sur Purafil, se livre à des expériences, à l'heure actuelle, afin d'évaluer l'efficacité de ces filtres sur les vapeurs de formaldéhyde.

Il a précisé qu'une unité de filtration de $1,200 est déjà disponible sur le marché. Mesurant près de 50 centimètres sur 120 centimètres, cette unité traite environ 14 mètres cubes d'air par minute et peut être transportée dans les différentes pièces de la maison. Un sac de composé Purafil de 23 kilos coûte $220.

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE REAGAN

John Hinckley plaide non coupable

WASHINGTON (AP) — John Hinckley, qui avait tiré sur le président Reagan et sur trois autres personnes le 30 mars dernier, a décidé de plaider non coupable après avoir pris connaissance vendredi des 13 points de l'acte d'accusation.

Après avoir entendu les charges qui pèsent sur lui, le jeune homme, vêtu d'une veste pareballes blanche, a répondu d'une voix assurée: «Non coupable» au juge qui l'interrogeait.

Cinq des treize points de l'acte d'accusation sont passibles de la prison à vie.

Son avocat, maître Vincent Fuller, a déclaré au juge qu'à son avis «M. Hinckley était actuellement apte à être jugé».

Le juge a estimé que le prévenu avait une santé mentale suffisante pour assister à la lecture de l'acte d'accusation, sans se prononcer sur l'aptitude définitive de John Hinckley à comparaître en procès.

L'avocat de John Hinckley a indiqué que son client pourrait plaider l'irresponsabilité pour raisons psychiatriques. Il a ajouté que les examens psychiatriques demandés par la défense pourraient se prolonger encore pendant 30 jours.

L'avocat a annoncé son intention de demander une remise de la date du procès, à cause d'un certain nombre de «fuit[illegible]» qui auraient eu lieu pendant l'instruction. Il a encore indiqué qu'il entendait obtenir une mise en liberté sous caution.

Une audience du procès se déroulera mardi pour statuer sur les réclamations de la défense concernant la violation des droits constitutionnels du prévenu et son éventuelle mise en liberté sous caution.

Les parents Hinckley, John et Joanne, au moment où ils quittaient le palais de justice de Washington hier. (Téléphoto AP)

MESSAGE D'ADIEU DE PAUL TREMBLAY

Il faut mettre fin au monolithisme religieux dans les écoles du Québec

«La religion dans les écoles, c'est un sujet encore plus délicat que la langue. Si on y touche, on provoquera un débat autrement plus passionné que celui de la loi 101.»

MARIO FONTAINE

Président du comité catholique au Conseil supérieur de l'Éducation, Paul Tremblay avertit en ces termes ceux qui auraient la tentation de précipiter les choses. La Chartre de la langue française ne dérangeait au fond qu'une minorité, fait-il remarquer, alors que la religion concerne tout aussi bien la majorité que la minorité.

Aussi s'attend-il à un sérieux brasse-camarade si le ministre Camille Laurin donne suite à certaines hypothèses mises de l'avant par ses hauts fonctionnaires et prônant la déconfessionnalisation du système scolaire. Il y a fort à parier, toutefois, que l'abbé Tremblay ne sera pas du bal. Il quitte en effet le Conseil après-demain, au terme d'un mandat de six ans.

Considéré comme progressiste, M. Tremblay entend toutefois faire valoir une dernière fois son point de vue avant de se remettre à son travail pastoral — en janvier prochain — dans la région de Chicoutimi. Car il ne s'oppose pas à tout changement, bien au contraire. Ce qu'il veut éviter, c'est une normalisation excessive des nouvelles règles, la fuite vers les extrêmes.

«Tout gouvernement a deux tentations, dit-il. Tout d'abord, celle de ne rien faire et de laisser pourrir la situation, parce que légiférer sur la confessionnalité dans les écoles est dangereux et politiquement pas rentable. La deuxième tentation, c'est de vouloir tout refaire du coup.» En quelque sorte, jeter le bébé avec l'eau du bain.

Ce dernier risque ne l'inquiète toutefois pas foncièrement: ma sécurité c'est le réalisme de la population, confie M. Tremblay. Son gros bon sens, sa détermination de plus en plus affirmée à ne pas céder aux radicaux. Ce qui devrait nous permettre d'éviter les querelles stériles et acrimonieuses ayant ébranlé tant d'autres pays.

S'il a un conseil à formuler au ministre de l'Éducation, c'est d'adopter la politique des petits pas. Il vaut mieux tenter de faire un pas en avant qu'une grande enjambée qui pourrait nous faire revenir en arrière. À cet égard, l'échec de la déconfessionnalisation de l'école Notre-Dame-des-Neiges,à Montréal, lui a donné une bonne leçon.

«Comment peut-on enjamber une montagne — la déconfessionnalisation du système scolaire québécois — alors qu'on a trébuché sur le cailloux de Notre-Dame-des-Neiges?», demande celui qui appuya publiquement le projet. Malgré la mise en sursis de l'affaire, actuellement devant les tribunaux, l'abbé Tremblay ne perd pas espoir.

Monopole

Selon lui il est temps, en effet, de briser l'espèce de monopole catholique dans les écoles. Il aspire plutôt à un paysage scolaire diversifié, où se côtoieraient écoles confessionnelles et écoles pluralistes, répondant ainsi à l'évolution de la société.

(photo René Picard, LA PRESSE)

Paul Tremblay

Un système d'écoles neutres n'apparait toutefois pas souhaitable au président du comité catholique. Même si la fréquentation religieuse est en chute libre, les parents tiennent beaucoup, estime-t-il, à ce que leurs enfants soient initiés à la morale chrétienne. D'autant que les lacunes qualitatives de cet enseignement commencent à être corrigées.

Malgré ce redressement de l'enseignement religieux, beaucoup de travail reste à faire. Les mentalités demeurent encore trop souvent fermées, déplore l'abbé Tremblay. L'exemption des cours de religion se bute encore à l'hostilité de certains responsables. Les mentalités évoluent lentement, et d'aucuns ont des réticences à admettre la spécificité des autres.

Aussi la seule perspective d'un système éducatif diversifié fait-elle l'objet d'une obstruction considérable. Avec Notre-Dame-des-Neiges,les personnes plus tolérantes et progressistes voulaient simplement ouvrir un chenal qui aurait pu être creusé par la suite.

Mais les intégristes catholiques ont préféré bloquer ce mince filet. «Ces gens ne se rendent pas compte qu'en faisant cela ils risquent de provoquer un embâcle qui va emporter tout le monde», craint celui qui ne peut pourtant pas être accusé de tiédeur en matière de religion.

À son dire, quelques comités de parents font circuler un vent d'ultra-conservatismequi fait en sorte qu'à Montréal et à Québec on se sent comme dans une forteresse. Au lieu de reconnaitre le droit à la différence, on veut imposer sa vision aux autres.

«Il faut de la tolérance, du respect et de la compréhension. La communauté catholique ne peut pas faire valoir ses droits exclusifs sans créer des problèmes sociaux considérables.»

Jean-Guy Bissonnette prendra la relève

Le président du Conseil supérieur de l'Éducation a rendu public les noms des deux nouveaux membres du Comité catholique en remplacement de l'abbé Paul Tremblay et de Soeur Ferre.

Il s'agit de l'abbé Jean-Guy Bissonnette, du diocèse de Saint-Jean et l'abbé André Gaumont de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ces nouveaux membres ont été désignés par l'Assemblée des évêques puisqu'ils font partie du tiers des membres du comité catholique désignés par l'Église catholique.

D'autres membres du Comité catholique seront également remplacés sous peu leur mandat échéant. Selon le président du CSE dont le comité catholique fait partie, quatre noms ont été soumis par les milieux concernés et agréés. Il appartient maintenant au conseil des ministres de décider.

Archambault craint un coup de force contre les catholiques

M. Maurice Archambault, président du Mouvement scolaire confessionnel qui est surtout actif lors des élections scolaires, s'élève contre «toute tentative de coup de force contre la majorité catholique» qui pourrait résulter des hypothèses d'un groupe de travail du ministère de l'Éducation qui envisage de modifier les structures scolaires.

Il assure que les sondages confirment la volonté de la majorité de la population de conserver son présent système confessionnel.

Quant aux institutions privées que défend aussi le mouvement apparenté à l'association des parents catholiques, M. Archambault rappelle la pétition de plus de 500,000 noms qui en demandait le maintien il y a quelques années.

Attribuant aux éléments radicaux du parti québécois la paternité de telles hypothèses, il demande au premier ministre et au conseil des ministres de se dissocier de ces éléments radicaux. Sinon, il menace de faire appel à tous les catholiques de la province pour défendre les droits et libertés scolaires.

SI LE CLIMAT CONTINUE À SE DÉTÉRIORER AU QUÉBEC

Hausse d'impôts à prévoir

■ LAC-DELAGE — Le premier ministre Lévesque a indiqué hier, à l'issue d'une réunion de deux jours du caucus des députés péquistes, que son gouvernement serait dans l'obligation d'aller chercher des revenus additionnels, en haussant les impôts, si la situation économique ne s'améliorait pas d'ici l'an prochain.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

«Actuellement, nous ne sommes pas dans une situation catastrophique mais il faudra en venir là si le climat continue à se détériorer», a-d-il dit.

Plus tôt, le député Gilbert Paquette, qui a présidé le comité spécial des onze députés du PQ qui ont critiqué l'ampleur des compressions budgétaires et leur effet sur les services scolaires et hospitaliers, a indiqué qu'il fallait porter sur ceux qui se tiraient le mieux de la crise économique actuelle l'obligation d'aller chercher plus de revenus afin de résuire les déficits appréhendés et les coupures de services.

M. Paquette a admis que le rapport de son comité était dur à l'endroit des ministres Parizeau et Bérubé mais qu'il ne s'agissait aucunement d'une révolution de palais comme certains médias l'ont laissé entendre. «Au-delà des conflits de personnalité que l'ébruitement du rapport a pu susciter, le caucus a tout de même adopté plusieurs recommandation à l'unanimité», a-t-il révélé en indiquant qu'on tenterait à l'automne d'initier des politiques susceptibles d'améliorer la situation budgétaire du Québec.

De son côté, le premier ministre Lévesque a rappellé les grands paramètres qui avaient guidé la préparation du dernier budget, à savoir qu'il y avait une limite à l'augmentation du déficit et des emprunts du gouvernement, une limite à la taxation des citoyens et une limite à l'augmentation des dépenses.

Du cri d'alarme lancé par les députés, le premier ministre du Québec l'attribue à un problème de communications entre les principaux agents des finances et la base. En ce sens, il se dit favorable à l'institution d'une Commission parmanente des Finances qui permettra aux députés ministériels de la base d'être mieux informés.

Les salaires des députés

Des salaires des députés, M. Lévesque a clairement laissé entendre qu'ils seraient haussés cet automne mais d'une façon décente et sans rétroactivité.

Soulignant que l'augmentation avait été plafonnée depuis trois ans à une indexation de 6 pour cent par année, il estime que les députés ont droit à un réajustement de leurs émoluments étant donné les taux d'inflation records.

La question des salaires fera l'objet d'un projet de loi de même que celle ayant trait à la pension des députés. On compte également apporter des améliorations aux services parlementaires.

Quant à la réforme parlementaire proprement dit, M. Lévesque est d'avis qu'il faille finaliser l'avant-projet de loi de l'Assemblée nationale qui prévoit entre autres la création d'un bureau où siégeraient de simples députés tant du côté ministériel que de l'Opposition.

Le premier ministre estime que son gouvernement aura un calendrier très chargé cet automne avec la préparation du congrès du Parti Québécois, prévu en décembre, ainsi que pour affronter le jugement de la Cour suprême sur la constitution.

Dénonçant l'absence systématique d'action du gouvernement fédéral dans une série de dossiers et déplorant son absence de consultation M. Lévesque a indiqué que son gouvernement préparerait une série de dossiers sur les différends avec le fédéral, notamment quant à l'implantation d'une usine de pièces d'auto de la compagnie Volkseagon et le tracé du gazoduc dans l'Est du Québec.

Lévesque trouve que Trudeau a une attitude «curieuse»

■ LAC-DELAGE (PC) — Le premier ministre René Lévesque trouve «curieuse» l'attitude de son vis-à-vis fédéral Pierre Elliott Trudeau face aux ingérences politiques de la Gendarmerie royale du Canada.

«Pour l'apôtre des libertés individuelles qu'il a prétendu être, je trouve qu'il manque de sens démocratique dans le laxisme avec lequel il a laissé aller des policiers dans ce dossier», a-t-il dit à l'issue d'un caucus du Parti québécois.

M. Lévesque a trouvé que le rapport MacDonald avait de la difficulté à trouver les véritables responsables des illégalités policières, c'est-à-dire «les politiciens qui avaient réellement donné les ordres».

M. Lévesque a également noté «le statut spécial» dont jouissait le Québec dans le champ d'opération de la GRC.

Enfin, il a ironisé sur les protestations émises par les députés libéraux de l'Assemblée nationale lorsqu'ils ont appris que même le gouvernement Bourassa avait fait l'objet de surveillance et d'infiltration de la part de la GRC.

«Ils n'émettaient pas de protestations quand c'était le PQ qui était surveillé, a dit M. Lévesque. Maintenant qu'on a appris que le PLQ était aussi espionnné, on voit MM. (Fernand) Lalonde, (Claude) Forget et (Harry) Blank déchirer leurs vêtements».

Le premier ministre a conclu qu'un corps policier qui infiltrait un parti politique ou un gouvernement agissait «de façon indécente et immorale».

NOTES POLITIQUES

Au PQ: une querelle de ménage... publique

■ LAC-DELAGE — Ce n'est pas le ton du rapport de onze députés péquistes qui prévoit un déficit budgétaire de l'ordre de 5$ milliards pour l'exercice financier de 1981 qui a déplu souverainement au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. C'est le fait que ce texte ait été rendu public par ses détracteurs avant qu'il n'ait eu le temps d'en discuter avec ses collègues de l'Assemblée nationale.

Le rapport rédigé par la commission présidée par le député de Rosemont, Gilbert Paquette, constitue un sérieux vote de blâme à l'endroit de Jacques Parizeau et dénonce également le comportement du président du Conseil du Trésor, le ministre M. Yves Bérubé.

Dans un premier temps, le comité des onze reproche à M. Parizeau d'employer la mauvaise méthode comptable pour financer les opérations gouvernementales, tout en lui faisant grief de ne pas utiliser le pouvoir d'emprunts du Québec sur les marchés étrangers.

En ce qui concerne le président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, on lui reproche de ne pas tenir des propos qui sont conformes à la réalité financière de la province. On craint ainsi que l'attitude des deux hommes responsables des états financiers du Québec compromettre la réélection du PQ et partant, la réalisation de la souveraineté - association auprès des électeurs.

Hier, au Lac-Delage, au cours de la dernière réunion de deux jours du caucus des députés du PQ, les discussions ont essentiellement porté sur ce document choc. Inutile de dire que les portes étaient bien gardées et que tout le monde était avare de commentaires sur le ton des discussions qui se déroulaient évidemment à huis clos.

Irrité par le fait qu'il avait été obligé de répondre aux questions des journalistes avant d'avoir pu discuter du contenu du rapport, Jacques Parizeau, considéré comme l'homme fort du gouvernement Lévesque, a indiqué qu'il n'était pas question qu'il démissionne de son poste.

Plutôt, il a affirmé que son dernier budget avait été plus que largement discuté à l'occasion de la campagne électorale, voulant ainsi démontrer qu'il avait implicitement l'appui de la population. De plus, il n'est pas question pour lui de remettre en cause les compressions des dépenses gouvernementales déjà indiquées.

Discussions musclées

Mais il est manifeste que les discussions d'hier étaient musclées, et que ni MM. Bérubé et Parizeau n'ont indiqué leur intention de baisser pavillon devant le document préparé par ce qui est considéré «comme l'aile gauche» du groupe parlementaire du Parti québécois, dont quatre nouveaux élus: Louise Harel, Gilles Baril, Yves Blais et Jacques Rochefort.

Ainsi, au cours d'une conversation téléphonique avec son épouse, à l'heure du déjeuner, le whip en chef du parti, le député Guy Chevrette a souligné que les discussions de la matinée avaient été dures.

Maintenant, il reste à voir ce que fera le caucus de ce document et si le gouvernement en tiendra compte, ou s'il s'agissait d'une opération que l'on avait confiée à des députés pour les tenir occupés au cours de l'été.

Un travail sérieux

Pour le ministre Bernard Landry, c'est un travail sérieux qui a été accompli par une équipe ministérielle. «Cela vaut mieux pour nos députés que de se faire valoir dans les bars de la capitale, comme c'était le cas sous d'autres régimes, a-t-il souligné.

M. Landry a aussi précisé que les discussions de la matinée avaient été tout de même assez calmes, «car on est beaucoup moins émotif lorsqu'on discute de chiffres que des questions linguistiques», par exemple.

Quoi qu'il en soit et malgré le caractère «viril» des débats qui ont été ajournés hier, tout indique que le caucus péquiste aura surtout été un exercice de défoulement collectif qui ne devrait pas laisser de séquelles trop grandes dans la députation du Parti québécois.

Par analogie, la réunion qui vient de se terminer aura ressemblé à certaines assises du Conseil national du PQ qui débutent dans un climat de vives contestations. Après le discours du chef René Lévesque qui siffle, pour ainsi dire, la fin de la récréation, les «contestataires» rentrent dans le rang, serrent les coudes au nom de la sacro-sainte unité et de la «CAUSE» à laquelle il convient de subordonner toutes les frustrations personnelles fussent-elles les mieux fondées.

•

Pour les péquistes, pas de cadeaux à l'Opposition

Le ministre des Affaires culturelles et ex-président de l'Assemblée nationale, Clément Richard, de même que le député de Trois-Rivières, Denis Vaugeois, verraient d'un bon oeil l'élection d'un vice-président à l'Assemblée nationale qui serait recruté dans les rangs de l'Opposition officielle.

Une telle mesure, qui viserait à rendre encore moins partisane la présidence des débats et à assurer une plus grande démocratisation des travaux parlementaires, s'inscrit dans l'ensemble des recommandations que M. Vaugeois a soumis jeudi à ses collègues du caucus péquiste au terme de ses études sur les différentes façons de revaloriser le rôle des parlementaires non-ministres à Québec.

Malgré l'enthousiasme de Clément Richard qui a plaidé vigoureusement en faveur de cette importante innovation, M. Vaugeois n'a cependant pas réussi à convaincre la majorité des députés péquistes d'accorder ce traitement «de faveur» à l'opposition libérale.

Peu enclins à partager les vues généreuses de M. Vaugeois, la plupart des «back benchers» péquistes se sont farouchement opposés à ce qu'on partage avec l'Opposition les inestimables prérogatives présidentielles.

POUR BERNARD LANDRY

Usine de Volkswagen: le moment est venu de rendre justice au Québec

■ LAC-DELAGE — Au nom du caucus des députés péquistes réunis depuis deux jours au Lac-Delage en banlieue de Québec, le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, a lancé hier un cri de désespoir à l'intention des députés fédéraux du Québec pour qu'ils appuient le gouvernement québécois dans l'implantation d'une usine de pièces automobiles, destinées au modèle «Rabbit» de la compagnie Volkswagen, projet évalué de 100 à 125 millions.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Pour lancer ce cri d'alarme, M. Landry s'est basé sur de nouvelles peu rassurantes venant d'une commission économique québécoise en Allemagne et d'impressions recueillies auprès du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

Il apparait qu'encore une fois l'Ontario serait favorisée au détriment du Québec qui se bat depuis de nombreuses années pour qu'une implantation majeure dans l'industrie automobile se fasse dans notre province. M. Landry déplore que les Québécois qui achètent 26 pour cent des voitures fabriquées au Canada ne soient pas mieux desservis par l'industrie automobile. En effet, seulement 8 pour cent des autos canadiennes y sont construites et moins de 1 pour cent des pièces fabriquées.

Le ministre a rappelé que la seule usine automobile du Québec, celle de General Motors à Sainte-Thérèse, a été implantée avant le pacte de l'automobile et que depuis, aucune nouvelle implantation n'est venue favoriser la province. «Pire, a-t-il dit, nous croyions être favorisés dans l'aéronautique en pensant que le fédéral voulait renforcer cette industrie presque omniprésente au Québec mais dans le choix du F-18, il a favorisé l'Ontario.»

Le moment est venu

C'est pourquoi, il pense que le moment est venu pour le fédéral de rendre justice au Québec en favorisant l'implantation de l'usine Volkswagen de pièces automobiles par des subventions tout comme il l'a fait pour l'Ontario avec l'usine Ford en contribuant pour 50$ millions et par son aide de 150$ millions à la compagnie Chrysler.

La Rabbit de Volkswagon

L'usine qui pourrait être implantée dans cinq sites différents au Québec dont Valleyfield et Saint-Hubert pourrait créer jusqu'à 500 emplois permanents bien rémunérés. De plus, si Volkswagen décide ultérieurement de construire une usine d'assemblage de modèles «Rabbit», c'est de 2,000 à 4,000 emplois qui pourraient être générés au Québec.

Jean-Marc Léger à l'Éducation

de notre bureau de Québec

■ QUÉBEC — Le Premier ministre Lévesque a annoncé, hier, la nomination de M. Jean-Marc Léger au poste de sous-ministre adjoint à l'Education. Il s'occupera particulièrement des dossiers inter-gouvernementaux du ministère, tels les programmes d'échanges de professeurs entre le Québec et d'autres pays, les politiques de prêts et bourses pour les étudiants québécois à l'étranger et les Conférences des ministres de l'Education. Il entrera en fonctions le 31 octobre.

M. Léger, qui a été journaliste à LA PRESSE et au Devoir, qui fonda l'Office de la langue française et qui fut secrétaire-général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française, était délégué général du Québec à Bruxelles depuis 1978.

Le nom de son successeur à la Délégation du Québec en Belgique doit être communiqué par M. Lévesque au cours des prochaines semaines. Le Premier ministre devra également annoncer tout prochainement le nom du remplaçant de l'actuel Délégué général du Québec à New York, M. Richard Pouliot, ce dernier entrant dès la semaine prochaine à son nouveau poste de sous-ministre adjoint à l'Energie.

M. René Lévesque a, par ailleurs, annoncé, hier en fin d'après-midi, la nomination de Mme Michèle Fortin au poste de sous-ministre adjointe à l'Education.

Yves Duhaime. photo UPC

Gazoduc: Québec menace d'imposer un veto

■ QUÉBEC — Si le gouvernement fédéral ne révise pas son projet de tracé du gazoduc se rendant dans les provinces de l'Atlantique, Québec refusera de l'approuver et se lancera, par voie de conséquence, dans une interminable guérilla judiciaire avec Ottawa.

PIERRE VINCEMT
de notre bureau de Québec

Lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle il a annoncé que le gouvernement Lévesque vient d'autoriser le prolongement du gazoduc entre Trois-Rivières et Québec dans un corridor situé sur la Rive-Nord, le ministre de l'Energie et des Ressources Yves Duhaime a accordé un «appui inconditionnel» à ceux qui luttent pour que le gazoduc longe le fleuve de Québec au moins jusqu'à Matane, avant de bifurquer vers le Nouveau-Brunswick.

Une récente décision de l'Office nationale de l'Energie suggère plutôt à Ottawa de prendre un raccourci peu après La Pocatière, pour se rendre à travers bois le plus rapidement à Edmundston. «350,000 citoyens du Bas Saint-Laurent seraient ainsi privés du choix de se convertir au gaz naturel», explique le ministre Duhaime, qui soutient par ailleurs que l'argument coût ne peut tenir «puisqu'il n'en coûterait que $30 millions sur un projet de $400 de plus pour desservir ces populations de l'Est du Québec, qui sont du reste deux fois plus importantes en nombre que celles se trouvant le long du corridor retenu par l'O.N.E.»

M. Duhaime craint que cette intention fédérale d'éviter ainsi Matane et plus particulièrement Gros-Cacouna ne cache pire: «J'ai bien peur que si nous n'intervenons pas pas énergiquement tout de suite, nous allons nous ramasser, dans un an ou deux, avec une autre décision unilatérale d'Ottawa, qui nous annoncerait alors qu'il a choisi Canso plutôt que Gros-Cacouna pour l'emplacement du port méthanier. Ce serait le comble du ridicule.»

Jeu serré

Québec a donc décidé de jouer serré dans ce dossier. Et parmi les moyens de pressions envisagés pour contrer le projet fédéral de détourner le gazoduc après La Pocatière, on songe à refuser systématiquement les nécessaires autorisations du ministère de l'Environnement et de la Commission de protection du territoire agricole pour tout projet de corridor qui ne serait pas conforme à celui suggéré déjà par Québec.

Le ministre Duhaime a par ailleurs fait valoir que lorsque son gouvernement veut faire preuve de bonne volonté, il peut agir rapidement. Et il a cité l'exemple du corridor du gazoduc entre Trois-Rivières et Québec, «que le gouvernement a autorisé rapidement, en 90 jours. Ce qui prouve bien notre volonté de privilégier la conversion au gaz naturel: nous prévoyons que d'ici à 1990 le nombre d'usagers québécois du gaz naturel aura doublé, passant de 6% à 12%.

Le tracé du prolongement du gazoduc entre Trois-Rivières et Québec n'est pas encore définitivement arrêté, puisqu'il doit encore être soumis à l'approbation de la Commission de protection du territoire agricole et du ministère de l'Environnement, mais il est désormais acquis qu'il passera sur la rive nord du fleuve et qu'il longera l'autoroute 40. Ce tronçon s'étendra sur 165 kilomètres, sa construction coûtera $100 millions et fera travailler 400 personnes à plein temps; selon le ministre Duhaime, le gazoduc atteindra la ville de Québec au printemps 1983.

hypermarché

CENTRE 2000
3195 BOUL. ST-MARTIN OUEST
LAVAL — 687-0220

SQUARE DECARIE
6855 CLANRANALD
AU SUD DE JEAN-TALON
MONTRÉAL — 735-2755

SUPER SPÉCIAUX DE FIN D'ÉTÉ

PRIX VALABLES DU 31 AOUT JUSQU'AU SAMEDI 5 SEPTEMBRE - Nous nous réservons le droit de limiter les quantités - Pas de vente aux marchands

MARGARINE MOLLE
FLEISCHMANN
ORDINAIRE, SANS SEL OU À L'HUILE DE TOURNESOL
CONT. DE 227 g
PQT DE 2

1.15

POIS No. 4
IDEAL
CANADA DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.

2/89¢

SOUPE AUX TOMATES OU AUX LÉGUMES
AYLMER
BTE DE 10 OZ LIQ.

4/1.00

JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL
E.D. SMITH
BOUT. DE 795 mL

79¢

POIRES BARTLETT
(DE LA MONTAGNE)
DE LA CALIFORNIE
PRODUIT DES É.U.
CANADA NO. 1

49¢ LA LB

POULE À BOUILLIR SURGELÉE
CATÉGORIE CANADA "A"
5 À 6 LB
LA LB

79¢

hypermarché

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON VOUS OBTENEZ

$1.00 DE RABAIS

À L'ACHAT D'UNE CAISSE FAMILIALE DE COCA COLA (CARTON DE 6 X 750 mL)

VALABLE DU 31 AOUT 1981 AU 5 SEPTEMBRE 1981
LIMITE 1 COUPON PAR FAMILLE

2260186

COCA COLA
CARTON DE 6
BOUT. CONSIGNÉES DE 750 mL

2.29 DÉPÔT EN SUS

SAUCISSES FUMÉES
LESTER
454 g

1.29

Vive la nouvelle cannette d'aluminium recyclable!

Maintenant, quelques—unes de vos marques de bière préférées sont disponibles dans les toutes nouvelles cannettes d'aluminium. C'est toute une bonne nouvelle, car les cannettes d'aluminium sont durables, légères, pratiques à transporter, facilement refroidies et valent de l'argent. Lorsque vous en avez terminées, vous pouvez les retourner à la Société d 'Aluminium Reynolds pour du comptant.

Les cannettes d'aluminium peuvent être réutilisées à plusieurs reprises.

Reynolds rachète l'aluminium parce que c'est une ressource de grande valeur. Il peut être recyclé à plusieurs reprises, chaque fois économisant 95% de l'énergie nécessaire à la fabrication de l'aluminium à partir de minerai. Et chaque fois que l'aluminium recyclé revient en forme de cannette, il possède toujours la même qualité et la même valeur.

Il est facile de reconnaître la différence entre les cannettes d'acier et celles d'aluminium.

A l'exception du couvercle, les cannettes d'aluminium sont toute d'une pièce, sans aucune soudure sur les côtés ni aucune bordure sur le dessous. Recherchez les mots "Contenant d'aluminium recyclable" sur la cannette. Ou bien, faites-lui passer l'épreuve de l'aimant en l'appliquant sur le côté de la cannette. L'aluminium n'est pas attiré par un aimant. Assurez-vous que c'est bien de l'aluminium—l'acier ne peut être accepté.

Le recyclage-Reynolds Le Fait pratique et profitable.

Une unité mobile de recyclage Reynolds fera des arrêts fréquents aux points de collecte des différents secteurs. Vous n'avez qu'à conserver vos cannettes d'aluminium vides et de les apporter avec tout autre objet usagé en aluminium que vous auriez dans votre cuisine. Parce que le papier d'aluminium, les plateaux a tartes, les contenants à aliments congelés et les plateaux de repas-minute peuvent aussi être recyclés. Nous les pesons, puis nous vous payons sur-le-champ en argent comptant. C'est simple, rapide et facile. Un excellent moyen de gagner un peu d'argent.

La cannette d'aluminium, elle vous donne de la qualité lorsqu'elle est remplie et de l'argent lorsqu'elle est vide. Quelle que soit la façon de voir la chose, Reynolds rend les cannettes d'aluminium profitables pour tous.

Chemisette gratuite!

Dès maintenant et jusqu'au 19 septembre 1981, toute personne qui apporte au moins une livre (environ 24 cannettes) d'aluminium, recevra gratuitement une chemisette Recyclage Reynolds. Limite d'une par client.

Aluminium Reynolds
Recycler, ça rapporte

La Corporation Cadillac Fairview Limitée Centre Fairview Route Trans-Canadienne Pointe Claire, Québec Tous les mardis de 9h à 11h Poteau #24	Les Galéries d'Anjou Boul. Les Galéries d'Anjou Ville d'Anjou, Québec Tous les samedis de 9h à 12h Poteau #32	Le Carrefour Laval Boul. Le Carrefour Laval, Québec Tous les mardis de 13h à 15h En face de Simpson Poteau #18	Les Promenades St. Bruno Boul. Les Promenades St. Bruno, Québec Tous les samedis de 13h à 15h Terrain de stationnement en face de Steinberg	Les Immeubles du Carrefour Richelieu Limitée Pierre Caisse Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec Tous les jeudis de 9h à 12h Terrain de stationnement de Sears près de l'autoroute	Carrefour du Nord Boul. Grignon St. Jérôme, Québec Tous les mercredis de 9h à 12h En face de Superpharm

LA NOUVELLE ORGE SOPHIE

Un autre pas vers l'autosuffisance alimentaire

PAUL POULIOT

La création de la nouvelle orge «Sophie» par un chercheur de l'université Laval est indéniablement un autre pas très important pour le Québec dans la voie de l'autosuffisance alimentaire. En effet, cette orge fournit aux éleveurs de bovins et de porcins une excellente source de grains qu'ils n'auront pas à importer, en plus de leur permettre une plus grande scuplesse dans la composition des rations alimentaires du bétail, compte tenu des disponibilités et des prix des autres grains utilisés à cette fin.

Longues et patientes recherches

Après vingt-trois ans de recherches, le professeur Claude-André Saint-Pierre, agronome, du département de phytologie de l'université Laval, a mis au point une orge de printemps possédant d'importantes qualités de grande valeur pour les agriculteurs, à savoir une résistance à la verse, un fort potentiel de rendement et une maturité tardive.

Cette dernière caractéristique se rapproche de celle des avoines actuellement utilisées dans des mélanges de céréales pour alimenter les animaux. Sophie est d'ailleurs le seul cultivar d'orge tardif homologué pour l'Est du Canada.

Le Dr Saint-Pierre a révélé à LA PRESSE qu'il a commencé ses recherches en 1958, à la station de recherche agronomique de La Pocatière, dans le cadre d'un programme d'amélioration de l'orge. Ces travaux ont impliqué, dès le début, une série de rétro-croisements.

Le professeur Saint-Pierre tient à souligner que ses travaux se sont poursuivis, à compter de 1969, à la station de recherche d'Agriculture-Canada, à Sainte-Foy, en collaboration avec le Dr Jean-Pierre Dubuc en particulier, responsable d'amélioration de l'orge à ce centre agronomique réputé.

Pour un climat difficile

Ces deux experts en phytogénétique se sont appliqués à sélectionner une variété d'orge très bien adaptée aux conditions climatiques de l'Est du Canada et, par conséquent, de celles du Québec. On sait, d'autre part, que l'orge est l'une des céréales des plus productives dans notre région. La découverte de Sophie va permettre d'augmenter sensiblement les superficies convenant à la culture de l'orge.

Toutes les étapes franchies

C'est de 1970 à 1973 qu'ont eu lieu les premières épreuves de sélection des grains. Ensuite, de 1974 à 1979, on a procédé à l'évaluation du rendement et de la performance de la semence qui avait été sélectionnée. Enfin, puisque «Sophie» a franchi victorieusement cette dernière et difficile épreuve, la Division des produits végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture lui a décerné son prestigieux certificat d'homologation en mai 1980.

Ainsi, ce cultivar est entré dans le club sélect des semences certifiées. Pour conclure cette brillante performance et aussi afin que les agriculteurs puissent se procurer de cette orge merveilleuse, dans le cadre du programme conjoint du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et de l'université Laval, le CRIQ vient d'accorder une licence de production et de distribution exclusive à la Compagnie J. Labonté et fils, de Longueuil, une entreprise familiale de grossistes en grains et céréales et distributeurs de semences.

Recherche sur les fumiers

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Environnement a annoncé hier la mise en place d'un programme d'aide à la recherche et au développement sur le traitement des fumiers.

D'une durée de trois ans, ce programme offrira aux promoteurs ayant soumis les meilleurs projets une aide financière pouvant atteindre 75 p.c. des coûts.

Le ministère accordera sa préférence aux projets de traitement du lisier de porc.

Enfin à Montréal!
une librairie discount

Chez **RENAUD-BRAY**, vous bénéficiez d'un rabais permanent de 20% sur tous les livres en inventaire.

5219, Côte-des-Neiges, Mtl H3T 1Y1 — Tél.: 342-1515.

LUNDI EST LE JOUR 1.44 chez Econo Marché

TOUS LES ARTICLES DE CETTE RÉCLAME SONT OFFERTS CHEZ Econo Marché

UN SEUL ENDROIT

Woolco

RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME

LUNDI JOUR 1.44

Ces prix sont en vigueur pour une journée seulement ou jusqu'à épuisement du stock – Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Articles ménagers

CINTRES COLOURFUL. Offerts en paquets de 3. Plusieurs couleurs au choix. Achetez-en plusieurs et économisez. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SACS À ORDURES. En plastique épais et résistant. Avec attaches. Paquet de 15. *PRIX SPÉCIAL* **2 paquets 1.44**

PROTÈGE-CUVETTE. 6 grands ou 10 petits par paquet. Une offre de choix pour la ménagère avisée. *PRIX SPÉCIAL* **2 paquets 1.44**

DÉSODORISANT POUR TAPIS. Pour supprimer les odeurs dans les tapis. Offert en format de 400 g. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

DÉTERSIF À VAISSELLE. Offert en bouteille de 680 mL. Venez tôt pour un bon choix! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

DÉSODORISANT «AIR CARE». Désodorisant solide pour la maison. 200 grammes. Une offre à ne pas rater! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

PAPIER HYGIÉNIQUE. Paquet de 6 rouleaux de papier hygiénique. Offert en plusieurs teintes décoratives. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

DESSOUS DE PLAT. Confectionné en bambou. Offert en paquet de 4. 9 po de diamètre. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

LAVETTE-RACLETTE. Éponge et raclette pour enlever le surplus d'eau. Manche en bois 18 po. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

RAFRAÎCHISSEUR D'AIR PARFUMÉ. Idéal dans la salle de bains, seau à couches, etc. Profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 1.44**

SERVIETTES DE TABLE. Paquet de 90 serviettes en papier, procurez-vous-en plusieurs paquets à ce bas prix! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SACS À SANDWICHES. Sacs en plastique vendus en boîte de 100. Faites-en bonne provision pour les étudiants. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

FILTRES À CAFÉ. Pour cafetières automatiques seulement de marques Philips et Mélita. *PRIX SPÉCIAL:* **2 paquet pour 1.44**

POUDRE À RÉCURER. De marque Dutch. Une poudre qui nettoie tout en désinfectant. Profitez de cette offre fantastique. *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 1.44**

ASSIETTE À TARTE en aluminium. Idéale pour tartes et pâtés. En paquet de 5 assiettes. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

PRODUIT NETTOYANT POUR LES VITRES. Produit de marque Windex qui fait briller plus que les vitres. 600 mL. Une offre de choix! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PAPIER D'ALUMINIUM. Rouleau de 12 po x 25 pi. Indispensable dans la cuisine, au chalet ou pour le barbecue. Faites-en provision! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

PRODUIT NETTOYANT «QHP» pour le four. Nettoie en profondeur. Profitez de cette offre! 14 oz. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

ESSUIE-TOUT. Offert en 1 rouleau. Choix de teintes. Profitez de ce rabais extraordinaire chez Woolco! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

JOLIES TASSES À CAFÉ de couleurs variées. Contenance: 8 oz. Tasses résistantes à la chaleur. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

TAMPONS À RÉCURER de marque S.O.S. Enduit de savon et offert en paquet de 4. Une offre spéciale à ne pas rater! *PRIX SPÉCIAL* **5 pour 1.44**

«LIQUID PLUM-R». Débouche rapidement les conduits. Offert en bouteille de 909 ml. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PRODUIT VANISH POUR CUVETTES. Produit désodorisant pour toilettes. Il parfume et rafraîchit. 50 grammes. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

PAPIER CIRÉ WOOLCREST. Boîte à tranchoir. Format 30 cm x 30,5 m. Parfait pour conserver vos aliments au frais. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

RÉCIPIENT POUR ALIMENTS. Pour conserver frais et croquants les aliments. Contenance: 6 oz. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SACS POUR LES LUNCHS. Pratiques pour y mettre le goûter. Offerts en paquet de 50 sacs. *PRIX SPÉCIAL* **3 paquets pour 1.44**

SACS À ORDURES. Grands sacs à ordures, très résistants. 26 x 36 po. Paquet de 18. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Tricot-Couture

FIL À COUDRE WOOLCREST. Bobine de fil de 270 mètres en polyester no 50. Offerts dans teintes variées. *PRIX SPÉCIAL* **6 pour 1.44**

CISEAUX EN ACIER INOXYDABLE avec poignée en plastique de ton orange. Indispensables dans la cuisine, l'atelier de bricolage, etc. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

FILE PHENTEX. 100% oléfine. Écheveau de 227 g. Choix de couleurs. Profitez de cette offre sans pareil! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

TAPIS DE PASSAGE. En vinyle. 69 cm de large. Choix de blanc ou jaune. Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 1.44**

CARRÉ DE FEUTRE. Carré de 12 x 12 po. Pour le bricolage, la décoration intérieure, etc. Choix de couleurs. *PRIX SPÉCIAL* **4 pour 1.44**

FINETTE. Douce finette 100% coton. Largeur: 90 cm. Choix de couleurs et de motifs. Pour être joliment habillé! *PRIX SPÉCIAL* **1.44 le mètre**

Aliments prêts à emporter

BOEUF FUMÉ

Idéal pour sandwiches et repas vite préparés. Viande approuvée par le gouvernement fédéral.

PRIX SPÉCIAL **3.44** lb

JAMBON CUIT TRANCHÉ. De délicieuses tranches de jambon cuit qui vous mettront l'eau à la bouche. Approuvé par le gouvernement fédéral. *PRIX SPÉCIAL* **12 oz pour 1.44**

BISCUITS. Ces biscuits feront la joie de toute la famille. Idéal pour les casse-croûte. Ne ratez pas cette occasion! 600 g. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

HUILE VÉGÉTALE PRIMO. Profitez des petits prix du jour 1.44 pour vous procurer de l'huile de première qualité en contenant de 1 litre. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SOUS-MARINS. Surprenez agréablement votre petite famille à l'heure du lunch ou de la collation avec ces délicieux sous-marins. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

PÂTE DE TOMATES. Idéale pour préparer des plats en sauce. Boîte de 5½ onces. Donnez libre cours à vos talents de cuisinière. *PRIX SPÉCIAL* **4 pour 1.44**

SOUPE offerte en paquet de 2 enveloppes. Poulet et nouilles. Profitez de cette offre sans pareil. *PRIX SPÉCIAL:* **3 paquets pour 1.44**

SUCCULENTE CONFITURE. Confiture aux fraises. Pot de 500 mg. Toute la famille s'en régalera! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Horticulture-Animalerie

TERREAU ENRICHI FLORAL. Une excellente terre pour vos plantes d'intérieur. Vendu en sac de 17,5 litres. Faites-en provision à ce bas prix. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

TERREAU FLORAL. Pour toutes vos plantes. Offert en sac de 5 litres (⅓ boisseau). Profitez de cette offre sans tarder! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

LITIÈRE POUR CHATS. Composée d'argile moulue et traitée. Faite au Canada. Sac de 10 livres. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

POT POUR PLANTES. Jardinière en plastique avec soucoupe. Choix de couleurs. Dimension: 4 po. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

MAGNIFIQUE VIOLETTE AFRICAINE. Choix de couleurs estivales. Offert en pot de 4 po. Venez faire votre choix! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PLANTES VERTES. Choix de 12 ravissantes sortes de plantes. Embellissez votre maison pour l'été. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

JOLIE JARDINIÈRE en plastique pour vos plantes. Offerte dans un choix de couleurs. 8 po. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Papeterie-Jouets Livres

RUBAN ADHÉSIF SCOTCH. En rouleau de ½ po de largeur sur 1010 po de longueur. Indispensables pour la maison et le bureau. *PRIX SPÉCIAL* **3 rouleaux 1.44**

JOUETS VARIÉS. Venez faire votre choix parmi cette collection de jouets en plastique. *PRIX SPÉCIAL AU CHOIX* **1.44**

ENVELOPPES BLANCHES. Paquet de 80 petites enveloppes ou paquet de 80 grosses enveloppes en papier blanc de qualité. *PRIX SPÉCIAL* **2 paquets 1.44**

BLOC DE PAPIER ET PAPIER DE CONSTRUCTION. Idéal pour la maison ou l'école. 24 feuilles de 22,8 x 30,4 cm. Couleurs variées. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

ENSEMBLE WOOLCREST POUR LA GÉOMÉTRIE. Ens. 8 pièces pour le mathématicien en herbe. Une offre à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

PLASTIQUE POUR COUVRIR vos livres ou autres accessoires scolaires. Choix de couleurs. 3 m x 91 cm. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

FEUTRES WOOLCREST. 18 feutres non toxiques. Ils sèchent rapidement. Vaste choix de couleurs. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

STYLO BIC. Stylo bleu offert en paquet de 3. Une offre sans pareil. Profitez-en pour la rentrée! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

CRAYONS DE PLOMB. Crayons HB vendus en paquet de 10. Toujours très utiles à la maison, à l'école ou au bureau. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PAPIER POUR MACHINE À ÉCRIRE. 150 feuilles par paquet. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PAQUET DE GOMMES À EFFACER. Vraiment indispensables pour l'écolier. Achetez-en plusieurs paquets! *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 1.44**

RELIURE très résistante pour feuilles 8½ x 11 po. Choix de couleurs. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PAQUET DE LIVRES POUR ENFANTS. Un assortiment de livres à colorier. Pour des heures de plaisir! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Bijouterie-Cadeaux

BOUCLES D'OREILLES. Vaste choix de boucles d'oreilles pour la mode automnale. Achetez-en plusieurs! *PRIX SPÉCIAL* **6 pour 1.44**

Serviettes-Articles de blanc

NAPPERONS. Jolis et pratiques napperons en 100% rayonne viscose. 30 x 45 cm. Choix de tons unis. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SERVIETTES DE BAIN. Douces serviettes confectionnées en 100% coton. Choix de motifs et de couleurs. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

HOUSSES DE MATELAS. Faites de vinyle résistant, ces housses sont des plus pratiques. Dimensions: 39 x 75 po. et 54 x 75 po. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

TORCHONS DE CUISINE. Confectionnés en coton et en lin. Jolis motifs à carreaux. Choix de couleurs. Paquet de 3. *PRIX SPÉCIAL* **1.44 le paquet**

Photographie-Musique

MAGICUBES. Offerts en paquet de 3 magicubes. Pour appareils photo. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

ALBUM À PHOTO. Gardez vos photos dans un de ces albums à feuilles transparentes adhésives. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

CADRES. Jolis cadres pour enjoliver les murs de votre maison. Choix de motifs. Dimensions 8 x 10 po. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Peinture et papier peint

VINYLE MACTAC. D'emploi facile pour mille et un usages à la maison. Rouleau de 1,75 m2tre x 18 pouces. *PRIX SPÉCIAL le rouleau* **1.44**

PAPIER PEINT. Encollé et lavable. Couleurs et motifs au choix. Rouleau Euro courant 27 pi². *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

ACCESSOIRES POUR LA PEINTURE. Éventail de pinceaux et outils de toutes sortes pour vous faciliter la tâche. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Offre-vedette du jour

CAHIERS D'EXERCICES CANADA

Faites-en provision pour la rentrée. Cahiers de 32 pages. Paquet de 4. *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 2.44**

Chaussures

PANTOUFLES POUR DAMES. Chaudes pantoufles en acrylique Orlon. P.M.G. Ne manquez pas cette offre de choix! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

MULES POUR ENFANTS. Pointures: P.M.G. Profitez de cette offre fantastique, achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL* **la paire 1.44**

SUPERBES PANTOUFLES en acrylique Orlon pour enfants. Idéales à la maison ou au chalet. P.M.G. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SANDALES POUR ENFANTS. Ravissantes sandales à empeigne en vinyle. Parfaites pour les chaudes journées d'été. Pointures: 11 à 4. *PRIX SPÉCIAL* **2 paires 1.44**

Dames-Adolescentes-Fillettes

CULOTTES POUR DAMES. Culotte bikini ou ordinaire. Confectionnées au Canada en coton ou nylon. Couleurs au choix. P.M.G. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SLIP POUR FILLETTES. Confectionné au Canada en 100% coton. Élastique à la taille et aux cuisses. Choix de modèles imprimés. 4 à 6X et 7 à 14. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SLIP POUR DAMES. En tricot 100% coton. Élastiques à la taille et aux cuisses. P.M.G. Offert en beige et blanc. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

Quincaillerie

AMPOULES ÉLECTRIQUES. Paquet de 2 ampoules 40-60 ou 100 watts. Achetez-en plusieurs à ce bas prix. *PRIX SPÉCIAL* **3 paquets 1.44**

FUSIBLES. Offerts en paquet de 4. Choix de 15A, 25A, 30A. Toujours pratiques à la maison. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

OUTILS VARIÉS. Grand choix d'outils tels que couteau à mastic et grattoir ou équerre 12 po, etc. *PRIX SPÉCIAL, AU CHOIX:* **1.44**

Menu du Café Rouge

ESCALOPE DE VEAU PANNÉE

Boisson de format régulier ou rôti de boeuf au jus offert sans boisson. *PRIX SPÉCIAL, au choix* **2.44**

Le coin du fumeur

TUBES À CIGARETTES. De marque Woolco. Boîte économique de 200 tubes. Pour la plupart des machines. Ne manquez pas cette offre! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

JEUX DE CARTES. Les cartes sont enduites de plastique et sont très résistantes. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

BRIQUETS JETABLES. Briquets au butane à jeter après usage. Ils sont si pratiques, pourquoi ne pas en profiter? *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

Friandises

CHIPS offertes en sac de 400 grammes. Délicieux avec des sandwiches ou pour faire des trempettes. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

BONBONS DE MARQUE KERR. Choix de plusieurs saveurs pour satisfaire les petits gourmands. Sac de 600 g. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

RONDELLES À LA MENTHE. Un régal pour toute la famille. Boîte de 12 rondelles. 100 g. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

Bébés et enfants

CULOTTE D'ENTRAÎNEMENT POUR TOUT-PETITS. Culotte confectionnée au Canada. En 100% coton bouclé. Tailles 1, 2 et 3. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

CALEÇONS POUR GARÇONS. Confection 100% nylon. Élastique à la taille. Rouge, bleu ou jaune. 4 à 6X. Profitez de cette offre speciale! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

CULOTTES DE PLASTIQUE POUR BÉBÉS. Confectionnées au Canada. Blanc seulement. 5 par paquet. Tailles P.M.G. TG. *PRIX SPÉCIAL* **1.44 le paquet**

BAVETTE POUR BÉBÉS. En 100% coton. Doublure de plastique qui protège les vêtements. Blanc avec motifs. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SOUS-VÊTEMENTS POUR ENFANTS. Culottes, caleçons et camisoles confectionnés en 100% coton sans souci. Tailles: 2 à 3X. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

COLLANT POUR ENFANTS. Confection canadienne en 100% nylon extensible. Sans couture. Blanc, rouge ou marine. Tailles 2 à 4 ou 4 à 6. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PULL POUR ENFANTS. Confectionné en 50% coton-50% polyester. Encolure ras du cou et manches longues. Modèle rayé. 4 à 6X. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

COLLANT POUR BÉBÉS. En 100% nylon extensible. Modèle uni. Blanc, rouge, rose ou marine. Tailles: 6 à 18 mois ou 1 à 3 ans. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Produits santé-beauté

GANTS DE CAOUTCHOUC. Toujours pratiques pour les travaux ménagers. P.M.G. Une offre à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SELS DE FRUITS ENO. Petite boîte de 15 sachets. Parfait pour le sac à main. Idéal en voyage, en camping, etc. *PRIX SPÉCIAL* **6 pour 1.44**

BROSSE POUR LES CHEVEUX. Brosse les cheveux en douceur. À ce bas prix, achetez-en plusieurs. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

ALCOOL À FRICTION. Parfait pour désinfecter une plaie ou pour masser. Bouteille de 455 ml. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SHAMPOOING WOOLCO POUR BÉBÉS. Bouteille de 700 mL. Un shampooing assez doux pour bébé et pour toute la famille. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SAVONNETTES JERGENS. Pour des mains propres et qui sentent bon. 90 g. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL* **6 pour 1.44**

RASOIRS À JETER. Idéal pour emporter en voyage. Vendus en paquet de 4. Profitez-en! *PRIX SPÉCIAL* **3 paquets pour 1.44**

SUCRETS. Pastilles qui soulagent la gorge irritée. Avec la venue de l'automne, procurez-vous-en plusieurs paquets! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PURIFICATEUR D'AIR SOLIDE. Pour donner une bonne odeur de fraîcheur à votre chez-soi. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

SAVON LIQUIDE WOOLCO md. Bouteille en plastique avec pompe. 350 ml. Une nouvelle façon de se laver les mains. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Hommes et garçons

T-SHIRTS LAURENTIEN POUR HOMMES. De confortables t-shirts pour l'été, fait en 100% coton. Couleurs variées. Profitez-en! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES. Pointures 10-12. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

MAILLOT POUR HOMMES. Sous-vêtement de marque Jockey. Offert en tons unis. Un bon achat en tout temps! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

MAILLOTS de marque Thunderbird. Confectionnés en 100% coton. Choix de couleurs. Offerts dans les tailles P.M.G. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

CALEÇONS THUNDERBIRD POUR HOMMES. Confection 100% coton. Choix de couleurs. P.M.G. Une offre à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SOUS-VÊTEMENTS THUNDERBIRD POUR GARÇONS. Confection 100% coton. Choix de couleurs. Tailles: P.M.G. Achetez-en plusieurs! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SLIPS pour hommes. Sous boîte. Choix de couleurs. Tailles P.M.G. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

SLIPS pour hommes, confectionnés en 65% polyester/35% coton. Couleurs variées. Tailles P.M.G. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

GILET DE CHASSE POUR HOMMES. Rouge fluorescent. Unitaille. Parfait pour tous les amateurs de chasse! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

T-SHIRTS POUR GARÇONS. Vos garçons seront ravis d'en avoir plusieurs. Confectionné en 100% coton ou 50% coton et 50% polyester. Choix de couleurs. *PRIX SPÉCIAL, au choix* **1.44**

Centre de l'auto

ADDITIFS WYNN. Au choix: 3 additifs pour la mise au point du moteur, additif d'essence ou nettoyage du carburateur. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

PRODUIT LPS EN AÉROSOL. Enlève la rouille. Bouteille de 170 g. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

ADDITIF D'HUILE. De marque STP. Augmente la pression d'huile et la résistance de la pellicule protectrice. Réduit la friction du moteur. 15 oz. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Articles de sport

CHAUSSETTES SPORT pour hommes. Vaste choix de teintes à la mode. Pointures variées pour hommes. *PRIX SPÉCIAL* **la paire 1.44**

CADENAS pour bicyclettes, casiers, etc. Se verrouille avec une clé. Profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

Bas et accessoires

MI-BAS POUR FILLES. Confection 80% acrylique-20% nylon. Motif câble sur les côtés. Blanc, marine, brun. 7 à 9. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

CHAUSSETTES POUR GARÇONS. Confectionnées au Canada en nylon et coton. Couleurs variées. Pointures: 6 à 8½. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

MI-BAS POUR ENFANTS. Bas extensibles en 60% nylon-40% laine. Lavables à la machine. Pointures: 6 à 8½. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

MI-BAS POUR FILLES OU GARÇONS. En 100% nylon extensible. En blanc, bleu, rose, marine. Lavables à la machine. Pointures 5 à 7½. *PRIX SPÉCIAL* **2 paires pour 1.44**

BAS-CULOTTE TOUT DIAPHANE. Confection 100% nylon. Choix de beige ou épice. Taille universelle. Faites-en provision. *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 1.44**

BAS-CULOTTE POUR TAILLE FORTE. Fait au Canada. Offert en beige et épice. 100% nylon. 160 à 190 livres. Offre spéciale à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

CHAUSSETTES POUR HOMMES. Confectionnées en 30% acrylique-25% polyester-45% nylon. Choix de couleurs. Pointures 10 à 13. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

BAS-CULOTTE «SILKY LEGS». Choix de bas-culotte ordinaire ou tout diaphane. Tailles A et B. Une offre à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL* **2 paires pour 1.44**

MI-BAS POUR DAMES. *100% nylon. Paquet de 6 paires. Pointures 9 à 11. Beige, épice. Profitez-en!* *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

CHAUSSETTES POUR GARÇONS. Confection 50% nylon-50% coton. Lavables à la machine. Pointures: 8 à 10. *PRIX SPÉCIAL* **2 paires pour 1.44**

BAS-CULOTTE POUR FILLETTES. En 100% nylon. Tailles: 60 à 90 lb. Beige ou épice. Ils feront son bonheur! *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 1.44**

CHAUSSETTES DE TRAVAIL POUR HOMMES. 50% laine-30% acrylique-10% nylon-10% autres fibres. Lavables à la machine. Gris. Unipointure. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

MI-BAS POUR DAMES. Confection en 80% acrylique et 20% nylon extensible. Modèle avec torsades. 9 à 11. *PRIX SPÉCIAL* **1.44**

TARTES ET BEIGNETS

Savoureuses tartes qui feront la joie de toute la famille. Garniture au choix. Boîte de 10 beignets, idéal pour la collation. *PRIX SPÉCIAL* **2 pour 2.44**

PULL À COLL ROULÉ POUR DAMES

En 100% acrylique. Manches longues. Modèle à rayures. P.M.G. À ce bas prix, achetez-en plusieurs! *PRIX SPÉCIAL* **2.44**

SANDALES POPSICLE POUR DAMES

Ravissant modèle avec empeigne en vinyle. Variété de couleurs. Pointures: 6 à 9. *PRIX SPÉCIAL* **3.44**

ADOUCISSEUR FLEECY

Donne une fraîche odeur de printemps. Bouteille de 5 litres. *PRIX SPÉCIAL* **3.44**

JEAN POUR GARÇONNETS.

Modèle en denim, 100% coton. Élastique et poches derrière. Marine. 4 à 6X. *PRIX SPÉCIAL* **4.44**

BAIN DE MER JOUVENCE

Mousse pour le bain faite à base d'algues marines. En format de 32 oz. *PRIX SPÉCIAL* **3 pour 2.44**

PULL MOLLETONNÉ POUR ENFANTS

En 100% acrylique. Modèle à manches longues. Marine, rouge ou gris. Bande de couleur contrastante aux manches. 4 à 6X. *PRIX SPÉCIAL* **3.44**

CULOTTE «SUPER LOOK»

Confectionnée en 85% nylon et 15% spandex. Entrejambe en 100% coton. P.M.G. Blanc, beige. *PRIX SPÉCIAL:* **4.44**

EAU DE JAVEL LAVO

Idéale pour tous travaux ménagers. Offerte en bouteille de 2 litres. *PRIX SPÉCIAL* **4 pour 2.44**

PANTALON POUR FILLETTES.

Modèle en 100% polyester avec élastique à la taille. Lavable à la machine. Tons unis. 4 à 6X. *PRIX SPÉCIAL:* **2.44**

Achetez Woolco... partez gagnant!

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain | LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin | ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est | KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 56 de la Transcanadienne et boul. St-Charles | LASALLE CENTRE CENTREVILLE boul. Rolland-Therrien et Curé-Poirier | REPENTIGNY LES GALERIES RIVE NORD 160, boul. Brien | ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 481, boul. Labelle | LaSALLE CENTRE LE CAVELIER 8248, boul. Champlain | ST-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Séminaire | VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30, chemin Dufferin | JOLIETTE GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

LES GRANDS MAGASINS Woolco

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Les contrôleurs canadiens sont bloqués aux USA

OTTAWA (UPC) — La Régie américaine de l'aéronautique civile a rejeté l'idée d'une visite aux tours de contrôle par les contrôleurs aériens du Canada, qui projetaient de se rendre compte de cette façon de l'état de la sécurité aérienne aux Etats-Unis.

Un porte-parole de Transport Canada, Dave Austin, a précisé que le ministère avait demandé à la FAA d'approuver une visite de représentants des contrôleurs et du gouvernement canadien, pour que l'on puisse donner à l'Association canadienne des contrôleurs aériens l'assurance que le ciel des Etats-Unis était sans danger et que le personnel de contrôle était qualifié.

M. Austin a expliqué toutefois que cette demande avait été rejetée parce que la régie refusait de traiter avec un organisme non gouvernemental.

«On nous a informés que les représentants du gouvernement seraient les bienvenus, mais non ceux du syndicat», a-t-il dit, «car la sécurité aérienne est du ressort exclusif des gouvernements.»

Bill Robertson, président de l'Association canadienne des contrôleurs, avait laissé entendre un peu plus tôt qu'en compagnie de Pierre Proulx, directeur du service de la circulation aérienne de Transports Canada, il avait envisagé de visiter les tours de contrôle de Cleveland, en Ohio, et Anchorage, en Alaska, pour déterminer s'il était ou non dangereux de voler au-dessus des États-Unis.

«Nous aurions pu ainsi nous faire une idée exacte de la situation», a-t-il dit. «Nous sommes d'avis qu'ils utilisent du personnel non compétent et non qualifié, tandis que la FAA prétend le contraire.

Simpsons

Le Service d'impôt sur le Revenu vous offre comme tous les ans

UN COURS SUR L'IMPÔT

SANS FRAIS DE SCOLARITÉ

Apprenez aujourd'hui à gagner votre vie demain. Les cours sont gratuits, vous ne payez que $50.00 pour les fournitures. Faites votre demande dès maintenant.
Le nombre des élèves est limité.

HÂTEZ-VOUS! INSCRIVEZ-VOUS! COMPOSEZ 871-9534

ERRATUM

Dans l'annonce de Vacances Québecair à Ford Lauderdale publiée dans le cahier Vacances-Voyage de LA PRESSE d'aujourd'hui, les prix spéciaux en vigueur du 15 août au 15 décembre s'appliquent pour un séjour comprenant **7 nuits,** au lieu d'une nuit tel qu'annoncé.

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE

HOMMES et FEMMES

DALE CARNEGIE auteur du livre «Comment se faire des amis»

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une

SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE

mercredi 2 sept. à 7h30 p.m.

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE

Aussi: classes en septembre à Québec et Sherbrooke

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec
Permis 749749

Cours déductible d'impôt | CULTURE PERSONNELLE Présenté par E.J. Glowka & Ass. 285-1287

LE MONDE

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 29 AOÛT 1981

Salvador: la France et le Mexique reconnaissent le front d'opposition

d'après AFP, PA, Reuter

La France et le Mexique ont reconnu hier le front d'opposition à la junte au Salvador «comme une force politique représentative, disposée à assumer les obligations et à exercer les droits qui en découlent».

Dans une déclaration commune publiée simultanément à Paris et à Mexico, la France et le Mexique estiment «légitime» que l'alliance du «Front démocratique révolutionnaire» et du «Front Farabundo Marti de libération nationale» participe à «l'instauration des mécanismes de rapprochement et de négociations nécessaires à la solution politique de la crise».

Cette déclaration, précise le ministère des Relations extérieures à Paris, est le fruit de consultations entre M. Claude Cheysson et son homologue mexicain, M. Jorge Castaneda. M. Cheysson a fait une visite officielle à Mexico le 31 juillet, à l'occasion d'une tournée qui l'a conduit également au Costa Rica, au Nicaragua et au Honduras.

Le ministère français précise que MM. Cheysson et Castaneda «tiennent à manifester en commun la grave préoccupation de leurs gouvernements devant les souffrances du peuple du Salvador dans la situation actuelle».

Le texte de la déclaration franco-mexicaine a été remis au président du Conseil de sécurité de l'ONU en demandant qu'il soit communiqué aux membres. Les deux pays lancent un appel à la communauté internationale pour que «dans le cadre des Nations unies, celle-ci assure la protection de la population civile selon les normes internationales applicables et facilite le rapprochement entre les représentants des forces politiques salvadoriennes en lutte, afin de rétablir la concorde dans ce pays et afin que soit évitée toute ingérence dans les affaires intérieures du Salvador».

A Paris, les observateurs estiment que la diplomatie française a opéré un virage radical en reconnaissant le front d'opposition à la junte et que ce revirement risque de déplaire fortement aux États-Unis. Le soutien franco-mexicain à l'opposition salvadorienne intervient au lendemain du jour où les États-Unis ont confirmé l'envoi au Salvador d'hélicoptères supplémentaires et annoncé qu'ils envisageaient d'accroître leur aide militaire et économique à la junte.

On souligne également que cet appui conjoint témoigne d'un rapprochement exemplaire entre la France et le Mexique un mois avant le sommet nord-sud de Cancun et qu'il illustre la politique tiers-mondiste du gouvernement socialiste français. Le président François Mitterrand, qui fera une visite officielle au Mexique en octobre, avait déjà émis de sérieuses réserves sur la politique des États-Unis en Amérique centrale.

Cependant, au Salvador, on signalait onze attentats à l'explosif en l'espace de 10 minutes dans la capitale, visant des établissements commerciaux et des domiciles particuliers. Un porte-parole du gouvernement a dit ne pouvoir préciser si ces actions provenaient de l'extrême gauche ou de l'extrême droite.

Un porte-parole militaire a également fait état du retrait des guérilleros de deux villages près de San Salvador, après une brève occupation, et d'une attaque contre un troisième village.

Le gouvernement affirme que 98 p.c. du territoire est à nouveau alimenté en électricité après les sabotages du 17 août qui avaient privé de courant la moitié du pays. Un nouveau sabotage avait cependant plongé une grande partie de la capitale dans l'obscurité mercredi et jeudi.

Enfin, selon un membre de la direction du parti démocrate-chrétien à San Salvador, le fils du président Duarte, Alejandro, aurait échappé à un attentat perpétré contre lui dans la nuit de jeudi à vendredi. Il était dans son bureau lorsque des coups de feu ont été tirés sans l'atteindre depuis le toit d'un édifice voisin.

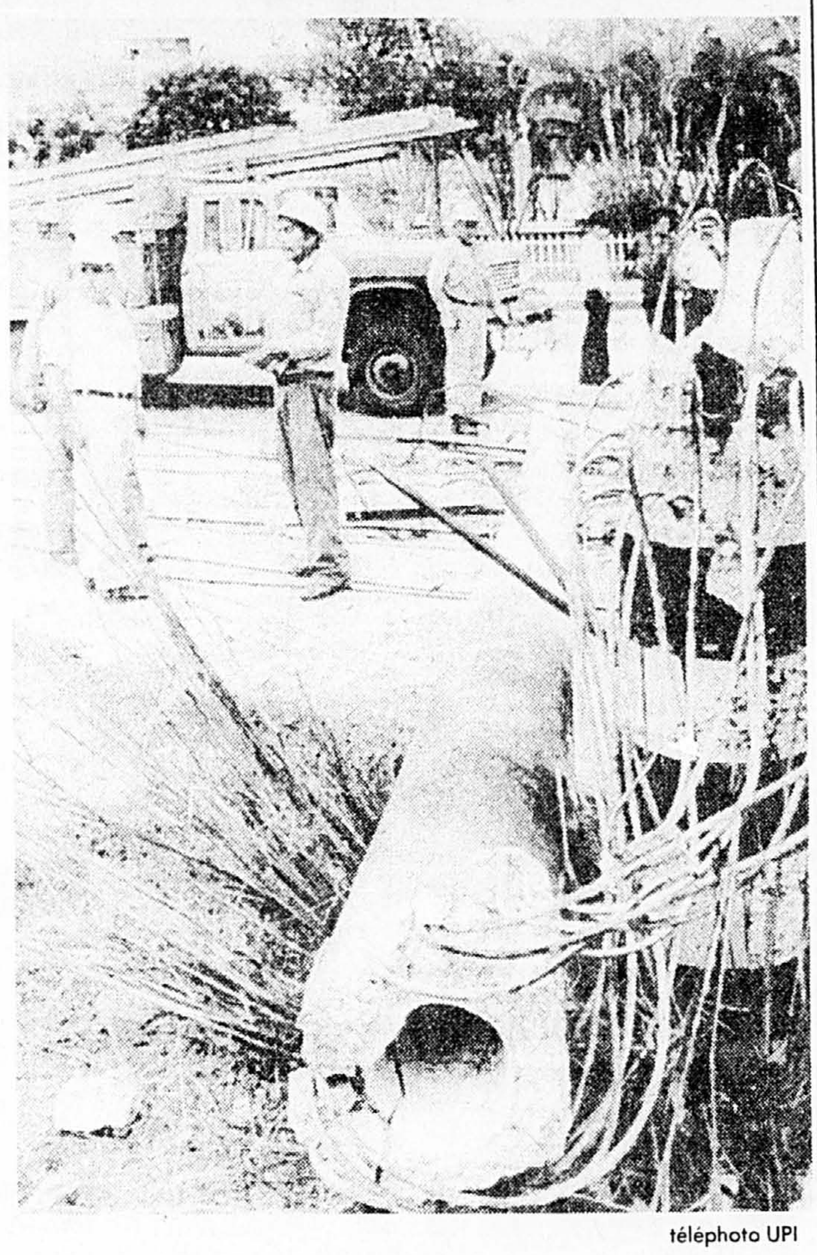

téléphoto UPI

Le sabotage des lignes d'électricité a privé une grande partie de San Salvador de courant mercredi et jeudi.

Pyongyang rejette l'accusation des USA

d'après AFP, Reuter, UPI

La Corée du Nord a rejeté hier les accusations des Etats-Unis selon lesquelles un missile aurait été tiré mercredi contre un avion-espion américain dans l'espace aérien international et a accusé plutôt les Etats-Unis d'avoir violé son espace aérien.

Dans son premier commentaire sur l'incident, l'agence nord-coréenne d'information affire que «tout en perpétrant constamment des actes d'espionnage contre la moitié septentrionale de la République démocratique de Corée, les agresseurs impérialistes américains ont fabriqué aujourd'hui un mensonge pour nous calomnier et cacher leur nature criminelle».

Faisant référence à la version américaine des faits, soit qu'un missile nord-coréen avait été tiré sur un SR-71 volant en zone internationale, Pyongyang affirme que cet appareil avait violé l'espace aérien de la Corée du Nord et accuse Washington de «tenter d'accroître la tension en Corée et de chercher à provoquer une nouvelle guerre».

Rejetant ces accusations, l'administration américaine a réaffirmé que les Etats-Unis prendront des mesures de représailles si la Corée du Nord tire à nouveau sur un avion de reconnaissance américain.

Le secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, interrogé sur la possibilité qu'une erreur soit à l'origine du tir d'un missile nord-coréen, a répondu sèchement: «Généralement, lorsque vous lâchez un missile Sam, il s'agit manifestement d'un acte intentionnel».

À Washington, M. Edwin Meese, conseiller du président Reagan, a déclaré de son côté qu'une nouvelle attaque nord-coréenne contre un avion américain pourrait entrainer une contre-attaque. «L'une des options hypothétiques serait de s'en prendre à la source du missile,» a-t-il ajouté.

La Corée du Nord a aussi rejeté la requête américaine d'une réunion de la commission d'armistice de Panmunjom, aujourd'hui, pour discuter l'incident, mais a proposé plutôt une rencontre pour le 5 septembre à Panmunjom.

L'Angola qualifie de «diversion» le début de retrait des Sud-Africains

d'après Reuter, AFP, AP

La «mission limitée» de «poursuite préventive» à laquelle se sont adonnées les troupes sud-africaines en Angola est achevée et celles-ci ont commencé a regagner leurs bases namibiennes, déclare le gouvernement de Pretoria; ce que nie formellement le gouvernement angolais qui qualifie les déclarations sud-africaines de «pure diversion», précisant que les troupes d'Afrique du Sud poursuivent en Angola «leur oeuvre de terreur et de destruction». Aux Nations unies dans l'intervalle, le Conseil de sécurité s'est réuni en début de soirée, après que le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, eut dénoncé l'intervention des Sud-Africains en Angola comme «une violation grave» tout en promettant de faire son possible pour forcer le retrait des forces de Pretoria.

L'Afrique du Sud a reconnu ration militaire commandée en Angola vise les installations de la SWAPO (Organisation du peuple sud-ouest africain), au nord de la frontière angolaise, ajoutant que les forces régulières angolaises avaient été averties et ont attaqué délibérément les troupes sud-africaines.

Pour sa part, l'agence officielle angolaise ANGOP a indiqué que la situation est devenue «dramatique» ces dernières 48 heures et que l'incursion sud-africaine pourrait avoir des conséquences imprévisiibles.

Les Sud-Africains font savoir, par des sources à Johannesbourg, qu'environ 5,000 hommes ont franchi la frontière. Luanda évalue ces troupes à 45,000. Pretoria parle d'une avance qui n'aurait pas dépassé une centaine de kilomètres au-delà de la frontière, sauf pour quelques missions aériennes dans les villes de Cahan et Chibemba, à 130 et 200 kilomètres plus au nord. Les Angolais parlent d'une pénétration beaucoup plus prononcée, avec dégâts considérables aux populations et aux villes, ce qui a conduit le gouvernement angolais à déclarer zones sinistrées plusieurs provinces du pays.

Entre-temps, les chancelleries suivent les événements avec attention. À Washington, un porte-parole du Département d'État a fait savoir qu'il fallait évaluer l'intervention sud-africaine en Angola «dans son contexte global», se démarquant nettement à cet égard du Canada, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemangne de l'ouest qui ont dénoncé l'initiative militaire de Pretoria. L'attitude de Washington lui a d'ailleurs valu un commentaire favorable dans le quotidien «Citizen» d'Afrique du Sud, pendant que les autres subissaient les attaques du journal.

Outre l'URSS et divers pays de l'Est, plusieurs autres pays ont condamné l'intervention en Angola dont la Chine, Cuba — qui menace d'intervenir directement contre les troupes sud-africaines — et, bien sûr, les pays de l'organisation de l'unité africaine. Le secrétaire général de l'OUA, M. Edem Kodjo, se propose d'envoyer une mission en Angola afin d'étudier les moyens de lui apporter une aide concrète.

DAns le même temps, la diplomatie sud-africaine s'en est pris avec une extrême vigueur au comportement de l'ONU à l'égard de la situation dans cette région de l'Afrique. Le ministre des Affaires extérieures de Pretoria, M. Pik Botha, a écrit au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, une lettre dans laquelle il tourne en ridicule le caractère «d'urgence» de la session spéciale convoquée par les Nations unies sur la Namibie.

Haig discutera avec Gromyko des problèmes qui inquiètent les USA

WASHINGTON (AFP, Reuter, PA) — Le secrétaire d'État Alexander Haig a déclaré hier que ses entretiens de fin septembre à New York avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, porteront non seulement sur le lancement des négociations eurostratégiques, mais également sur d'autres problèmes qui «inquiètent les États-Unis dans le monde», comme l'interventionnisme direct ou indirect dans les pays du Tiers-monde.

Au cours d'une conférence de presse, M. Haig a qualifié cette première réunion ministérielle entre les deux super-puissances de réunion de «présentation» visant à «ouvrir des canaux de communications» avec l'URSS.

L'ordre du jour portera sur les modalités spécifiques de lancement des négociations sur les armes nucléaires de théâtre qui auront lieu entre la mi-novembre et la mi-décembre, mais aussi sur des problèmes politiques qui inquiètent les États-Unis.

M. Haig a cité comme exemples de ces «inquiétudes» américaines l'Afghanistan, le Cambodge, l'interventionnisme dans le Tiers-monde, directement ou indirectement, et il a précisé qu'il abordera notamment avec M. Gromyko la situation au Salvador.

A ce propos, le secrétaire d'État a dit que les Soviétiques continuent à intervenir dans ce pays par l'intermédiaire de Cuba et a même ajouté que «des conseillers cubains pourraient être présents dans certaines zones de guérilla». Les États-Unis, a-t-il dit, étudient une grande série de mesures pour venir en aide à la junte salvadorienne, y compris s'attaquer au problème à sa source, Cuba.

D'autre part, M. Haig a affirmé que les Soviétiques étaient arrivés à la conclusion qu'il «n'est pas dans leur intérêt» d'intervenir militairement en Pologne, notamment à cause du coût humain et politique qu'une telle intervention entraînerait.

M. Haig a également affirmé que les États-Unis entendent faire respecter d'une manière ferme les règles reconnues de la coutume et du droit international.

Quant aux récents incidents dans lesquels les USA ont été impliqués, avec les Libyens et les Nord-Coréens, M. Haig considère qu'ils n'étaient pas isolés, même s'ils sont «déplorables».

Sur l'Afrique australe, le secrétaire d'État a déclaré que toute escalade de la violence, d'où qu'elle vienne, «compromettrait le processus de paix que nous tentons d'amorcer», mais Washington veut replacer les récents événements dans leur contexte intégral, en tenant compte de l'activité des groupes de guérilleros qui trouvent refuge en Angola.

A propos du Moyen-Orient, M. Haig s'est dit agréablement surpris par la décision de l'Égypte et d'Israël de reprendre leurs pourparlers sur l'autonomie palestinienne le 23 septembre.

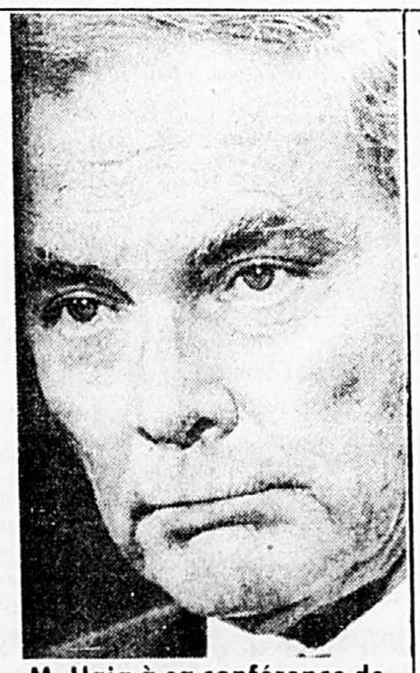

M. Haig à sa conférence de presse. téléphoto UPI

Varsovie ne tolérera pas de gel des ondes, «vitales à la sécurité»

d'après AFP, AP, Reuter

Une paix fragile appelée par le Primat de l'Église nationale, s'installe péniblement en Pologne. Un signe: reprise hier des négociations, interrompues depuis le 13 mai dernier, entre le gouvernement et Solidarité à Radom (120 km au sud de Varsovie). Bonne nouvelle aussi pour le gouvernement: Washington a officiellement accepté de reporter la dette polonaise. Mais dans l'intervalle, les nuages s'amoncèlent dans la lutte farouche entre Solidarité et les autorités à propos du contrôle des medias. Varsovie a sorti les gros canons: «La radio et la télévision font partie du réseau de communications du Pacte de Varsovie», a fait savoir hier le gouvernement et conséquemment, «toute entrave à leur fonctionnement est inadmissible.»

L'argument est de poids. D'autant plus que son invocation hier par le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, est assortie de mesures concrètes: «Les sanctions prévues par la loi seront appliquées contre tous les employés qui entraveraient les activités des moyens de télécommunication.» Et encore: «En conséquence, les forces de l'ordre ont été requises par le gouvernement de prêter leur assistance à la radio et à la télévision pour assurer leur fonctionnement et garantir la sécurité personnelle des employés.»

Du moment que les autorités situent le problème des ondes au niveau de la sécurité militaire, il est évident que «tout silence sur les ondes constituerait un événement extraordinaire qui ne ferait qu'augmenter la tension et viserait le fonctionnement de l'État et de l'ordre social.»

Le Communiqué, lu à la télévision, avait été précédé de la lecture d'un communiqué de Solidarité demandant que «cessent les critiques contre le syndicat, que celui-ci se voit garantir le droit de réplique, l'assurance de rédactions totalement indépendantes et d'un contrôle social permanent.»

Et le présentateur de rappeler que la section syndicale a menacé de «difuser en cours de programme des communiqués, puis dans un second temps, (de mener) une action de grève proprement dite, consistant à fermer successivement plusieurs émetteurs».

«Chantage», de conclure le présentateur.

DÉPÊCHES

RONALD REAGAN ignore ce qu'il en fera exactement, mais il va doter l'arsenal américain du nouveau missile stratégique «MX». Le chef de la Maison-Blanche, qui s'adressait à un groupe de Républicains, a dit que pour ce qui est du déploiement des «MX», les États-Unis doivent «choisir parmi les options dont nous disposons». Le conseiller présidentiel Edwin Meese avait indiqué cette semaine qu'une décision sur le déploiement du nouveau missile à portée intercontinentale sera annoncée d'ici «deux à quatre semaines».

HAARETZ, quotidien de Tel Aviv, annonce l'installation prochaine d'une ligne téléphonique directe entre Israël et l'Égypte traversant le Sinaï de part en part. La décision a été prise au sommet Sadate-Begin à Alexandrie. Des experts égyptiens sont attendus à Jérusalem le 13 septembre pour mettre au point avec leurs collègues israéliens les détails techniques de l'opération.

À MOSCOU, deux individus ont fait irruption à l'ambassade des Etats-Unis où ils ont exposé leurs griefs aux fonctionnaires pendant trois heures et demie: licenciements, voies de fait, etc. Mais jamais les deux personnes, une mère de 74 ans et son fils de 54 ans n'auraient demandé l'asile politique... Les deux personnes désiraient simplement que leurs problèmes soient connus. Les autorités américaines ont contacté les soviétiques pour que les deux personnes puissent quitter l'ambassade sans incident.

À BELFAST, premier entretien hier entre le nouveau député Owen Carron, élu pour représenter les républicains, et un représentant de l'administration britannique, en l'occurrence M. Michael Alison, ministre adjoint pour l'Irlande du Nord. L'entretien d'une heure a donné lieu à des discussions «amicales», de dire M. Carron, mais sans résultats, estiment les observateurs.

LA LIBYE a acheté 1,212 tonnes d'uranium au Niger au cours du premier semestre de cette année, soit six fois plus qu'en 1980. De son côté, l'Irak a acquis du Niger, pour la première fois, 100 tonnes de métal. Ensembles, la Libye et l'Irak ont compté pour le quart de la production nigérienne d'uranium pendant cette période. Le stock considérable acheté par la Libye, compte tenu de ses installations minuscules, est destiné soit à l'entreposage, soit à la revente.

CLAUDE CHEYSSON, ministre français des Relations extérieures, a entrepris à Amman, en Jordanie, une visite qui le conduira ensuite au Liban et en Syrie. Une certaine opinion s'agite autour de ce voyage, en France et en Israël, consécutive à la rumeur d'une rencontre entre M. Cheysson et le leader de l'Organisation pour la libération de la Palestine Yasser Arafat. Le ministre sera à Beyrouth aujourd'hui et à Damas demain.

LA VEDETTE de fabrication française Tabarzin, arraisonnée par des opposants au régime Khomeiny à l'entrée occidentale de la Méditerrannée, a quitté le port de Toulon, près de Marseille, avec un équipement purement iranien et pour une destination qui n'a pas été communiquée. Le navire a subi tous les contrôles de sécurité avant son départ et a été muni des ravitaillements nécessaires.

À LONDRES, la Commission des affaires étrangères des Communes a lancé un appel au gouvernement Thatcher pour de nouvelles négociations avec l'Espagne afin de régler le différend portant sur le statut de Gibraltar. La commission propose un règlement, vu la perspective d'une adhésion de l'Espagne à la CEE en 1984 et vu d'autre part l'accord intervenu en juin 1980 à Lisbonne entre Londres et Madrid.

EN TURQUIE, les autorités militaires ont arrêté 344 membres présumés du Parti communiste turc clandestin (TKP), qu'elles accusent d'infféodation à des puissances étrangères. Dans la seule cellule de Kirikkale, près d'Ankara, 172 membres ont été arrêtés depuis mars, soupçonnés d'avoir voulu établir un régime marxiste-léniniste en Turquie. Les autorités militaires d'Adana, dans le sud du pays, font état d'un nombre semblable d'arrestations ces quatre derniers mois.

EN ITALIE, le Conseil des ministres a adopté un train de mesures destinées à assurer une meilleure collaboration des terroristes «repentis» avec les forces de l'ordre et renforcer leur protection. Ces mesures vont jusqu'à proposer un changement d'identité et l'octroi d'un passeport pour l'étranger dans le cas des ex-terroristes exposés à des représailles. Ces propositions seront soumises au parlement italien pour approbation.

Le Honduras prié de libérer 12 réfugiés salvadoriens

OTTAWA (PC) — Un groupe de personnalités canadiennes, dirigées par Mgr Adolphe Proulx, évêque de Hull, a demandé hier au gouvernement du Honduras de libérer 12 réfugiés salvadoriens emprisonnés en avril au Honduras. L'ambassadeur hondurien, M. Max Velasquez a déclaré qu'il transmettrait la requête de la délégation à son gouvernement et en discuterait avec son ministre des Affaires étrangères, qui doit venir à Ottawa en septembre.

Mgr Proulx s'est dit surpris du fait que l'ambassadeur ait déclaré n'être pas au courant de cette affaire, étant donné les démarches déjà faites auprès du consulat hondurien à Montréal et des pressions internationales exercées auprès du Honduras.

La Conférence catholique canadienne avait déjà soulevé la question auprès des ministères canadiens des Affaires extérieures et de l'Immigration, demandant que des visas soient offerts aux 12 Salvadoriens pour qu'ils viennent s'établir au Canada.

LAISSEZ-VOUS TENTER!

DU 4 AU 6 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT

PASSEZ UN WEEK-END À TORONTO ET PROFITEZ DE NOTRE OFFRE: "LE TENTATEUR" AU ROYAL YORK

Descendez au Royal York et laissez-vous tenter! Pour seulement $58* par chambre, par nuit (les vendredis et samedis), "le Tentateur" est vôtre. Vous pourrez apprécier notre bonne table, vous divertir, voir des spectacles d'envergure internationale au fameux "The Imperial Room" et plus encore, sans même quitter l'hôtel. Les meilleurs cinémas, restaurants, boutiques et magasins de Toronto ne sont qu'à quelques pas de votre porte.

Aucuns frais supplémentaires pour les enfants de 14 ans et moins partageant la chambre d'un adulte.

Vous devez réserver 24 heures à l'avance et demander "le Tentateur".

IL SUFFIT DE TÉLÉPHONER SANS FRAIS: QUÉBEC ET ONTARIO 1-800-268-9420,

CP Hôtels
Royal York
100 Front Street West, Toronto, Ontario M5J 1E3
(416) 863-6333

*Nous nous réservons le droit de limiter le nombre de chambres offertes à ce tarif, qui peut changer sans préavis. "Le Tentateur" ne vaut pas pour les réservations de groupes.

CP et CP Hôtels sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Si les dépenses autorisées continuent d'être seulement 61% de celles des autres universités

En 1982 L'UQAM refusera 9000 étudiants

Est-ce une mesure acceptable?

Les professeurs veulent que l'UQAM reste une université ouverte aux québécois de tous les milieux.

Les professeurs demandent au gouvernement de prendre tous les moyens pour assurer à la population l'accès aux études supérieures.

Brochures sur l'accessibilité aux études supérieures et sur le contingentement disponibles sur demande:

282 6198

Le syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Mode Simpsons» encarté dans LA PRESSE d'aujourd'hui, samedi 29 août, 1981.

Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.

Pages 16, article 6. Le pull a 2 boutons et non tel qu'illustré et indiqué.
Page 22, articles 15, 16, 17. Disponibles au centre-ville, Fairview, et Anjou seulement.
Page 26, article 3. La chemise n'est pas telle qu'illustrée. La chemise «Arrow» illustrée n'est pas disponible.
Page 34, article 1. Le combiné n'est pas offert en taille 38.
Page 46, articles 1 à 4A. Les vêtements de ski ne sont pas disponibles.
Page 56, article 16A. Correspond à l'article 17 dans l'illustration.
Page 58, article 5A. L'unité n'a pas de portes en verre et de système d'éclairage.
Page 64, article 1. La description aurait dû se lire cocotte couverte 5.7 litres et poêle ouverte 11". Article 1E. Poêle couverte 11".
Page 64, article 8. Le plateau de service n'est pas offert en ton sable.
Page 66, article 5. Mélangeur avec récipient «Perma-glass» et non en verre.
Page 72, articles 1 et 3. Longueur 84" sur commandes spéciales seulement.
Page 72, articles 5, 6, 7. Disponibles sur commandes spéciales ou par le service à domicile.
Page 74, articles 1 à 9. Meubles juvéniles. Les prix ordinaires et les rabais auraient dû être omis.
Page 74, article 10. Le service à domicile est offert pour les tentures sur mesure. Non pas pour achat en personne seulement.
Page 77, article 12A. A été omis. Table d'appoint prix de vente $18.
Page 80, dans l'illustration — la chaise aurait dû être indiquée 1C et l'étagère 1D.
Page 88, articles 4 et 4A. Nappe avec appliqués multicolores sur fond écru. Les dimensions auraient dû se lire: carrée 122 x 122 cm et rectangulaire 122 x 168 cm.

Beaumark

Appareils efficaces chez Simpsons!

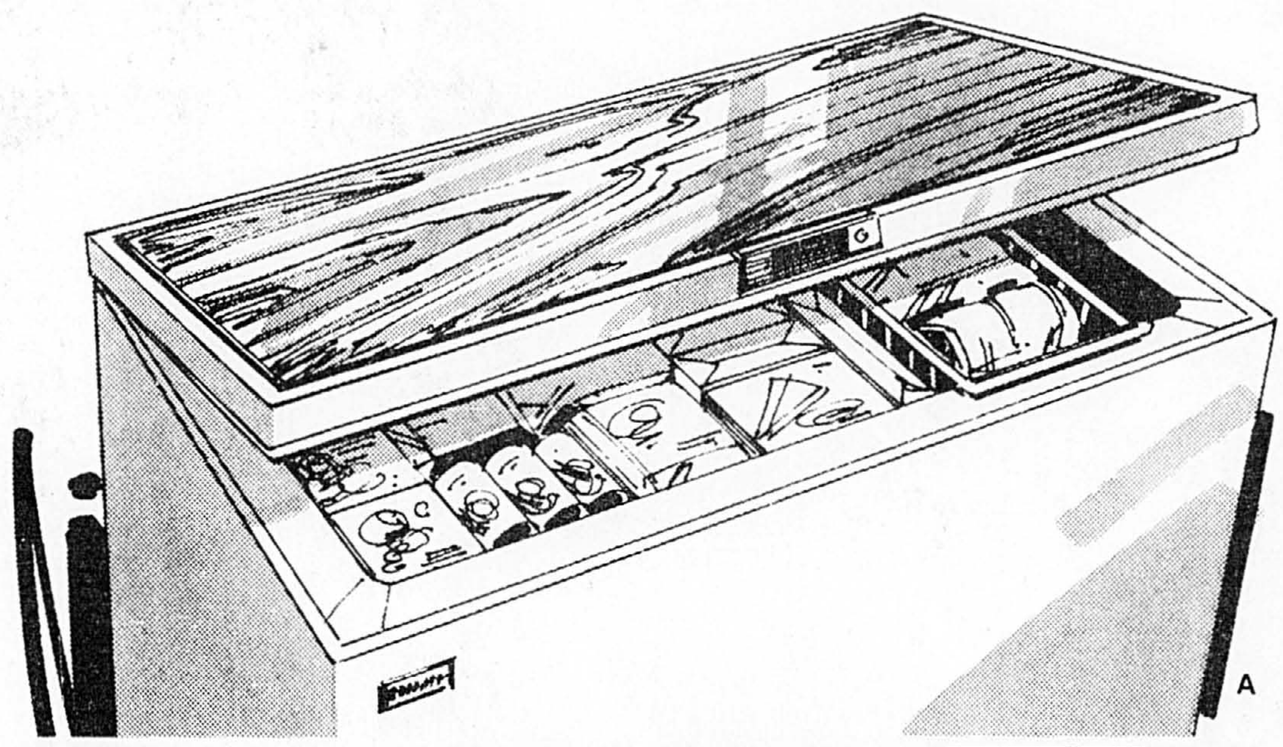

Congélateurs spacieux à haut rendement

A. Rabais 30.95 — Congélateur coffre 7.5 pi³. Peut contenir 262 lb d'aliments congelés. Isolant mousse. Panier de congélation. Poignée encastrée, témoin lumineux indiquant pannes de courant, clef et serrure; contrôle de sécurité. Dessus «Arborite» de ton café ou amande. 55 x 87 x 92 cm (22" x 35" x 36"). Modèle 80712/8.

Prix ord. Simpsons 369.95 **$339**

B. Rabais 20.95. Congélateur coffre 12.1 pi³. Peut contenir 432 lb d'aliments congelés. Isolant mousse de haute qualité, serpentins aux 5 parois pour températures de congélation constantes. Panier amovible, contrôle de sécurité, poignée encastrée, clef et serrure. Blanc seulement. 128 x 55 x 92 cm (51" x 22" x 36"). Modèle 81200.

Prix ord. Simpsons 379.95 **$359**

B1. (Non représenté) — Congélateur coffre 15.1 pi³. Identique au modèle B ci-dessus, mais pouvant contenir 528 lb d'aliments congelés. Diviseur, 2 paniers de congélation, éclairage intérieur. Blanc seulement. 70 x 119 x 92 cm (28" x 47" x 36"). Modèle 81500.

Prix Simpsons **$399**

C. Congélateur vertical 16.5 pi³. Peut contenir 574 lb d'aliments congelés. Eclairage intérieur, boyau de vidange. Isolant fibre de verre. 1 clayette ordinaire, 3 clayettes pour congélation, 5 tablettes dans porte. Témoin lumineux indiquant pannes de courant, clef et serrure. Pieds réglables. Blanc seulement. 81 x 67 x 165 cm (32" x 27" x 65"). Modèle 83160.

Prix Simpsons **$519**

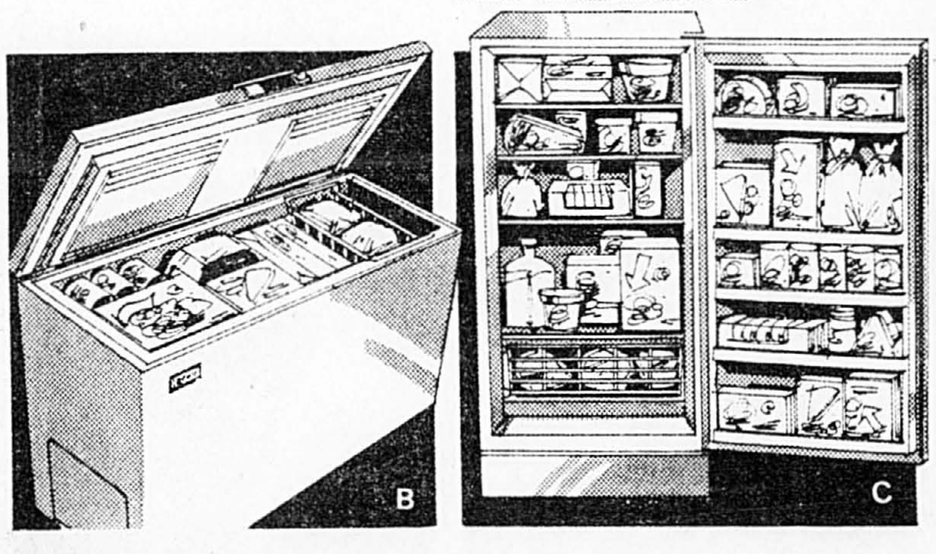

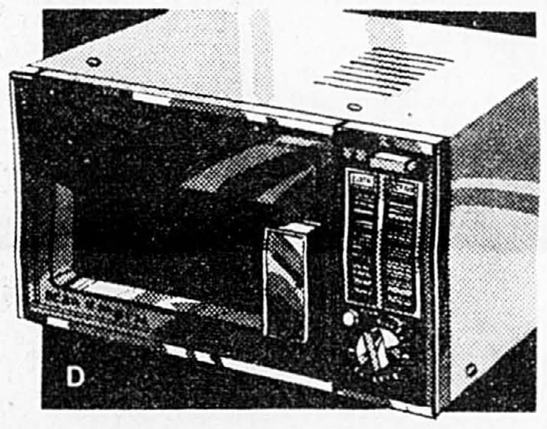

Fours à micro-ondes économisant l'énergie

D. Four à micro-ondes compact. Modèle sécuritaire avec porte ne laissant point passer les ondes. Arrêt automatique lorsque la porte est ouverte. Minuterie 25 minutes. Pratique guide de cuisson. Eclairage du four. Cap. 0.6 pi³; intérieur acier inoxydable, porte translucide. Coffret ton amande. 52 x 41 x 34 cm (20⁵⁄₁₆" x 16¹⁵⁄₁₆" x 13¼"). Modèle 02110.

Prix Simpsons **$379**

Toutes dimensions approximatives.

Rayon 430, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Beaumark facilite tous vos travaux de couture!

E. Machine à coudre bras libre, vous offrant un choix de 6 points les plus utilisés... vous obtenez ainsi des résultats professionnels à tout coup! Guide-boutonnières incorporé, plaque escamotable, pied-de-biche s'enclenchant. Modèle 4100.

Prix Simpsons **349⁹⁹**

E1. Meuble pour machine à coudre. 4100. Modèle 260.

Prix Simpsons **169⁹⁹**

E2. (Non représentée). Mallette pour machine 4100. Modèle 91003.

Prix Simpsons **24⁹⁹**

F. Machine à coudre ordinaire offrant choix de points droits et zig-zag. Modèle idéal pour la débutante, avec robuste tête en fonte. Modèle 2100.

Prix Simpsons **129⁹⁹**

F1. Meuble fini noyer pour machine 2100. Modèle 7.

Prix Simpsons **69⁹⁹**

G. Rabais $200. Machine à coudre électronique bras libre de luxe. Choix de 58 points réglables, griffes escamotables pour ravaudage, guide-boutonnières incorporé, aiguille à placement automatique, programme mémoire à cassette. Interrupteur genre pédale. Tête aluminium moulé, pied-de-biche s'enclenchant. Avec mallette. Modèle 6100.

Prix ord. Simpsons $1399 **$1199**

G1. Ensemble meubles pour machine 6100. Modèle 615C.

Prix Simpsons **349⁹⁹**

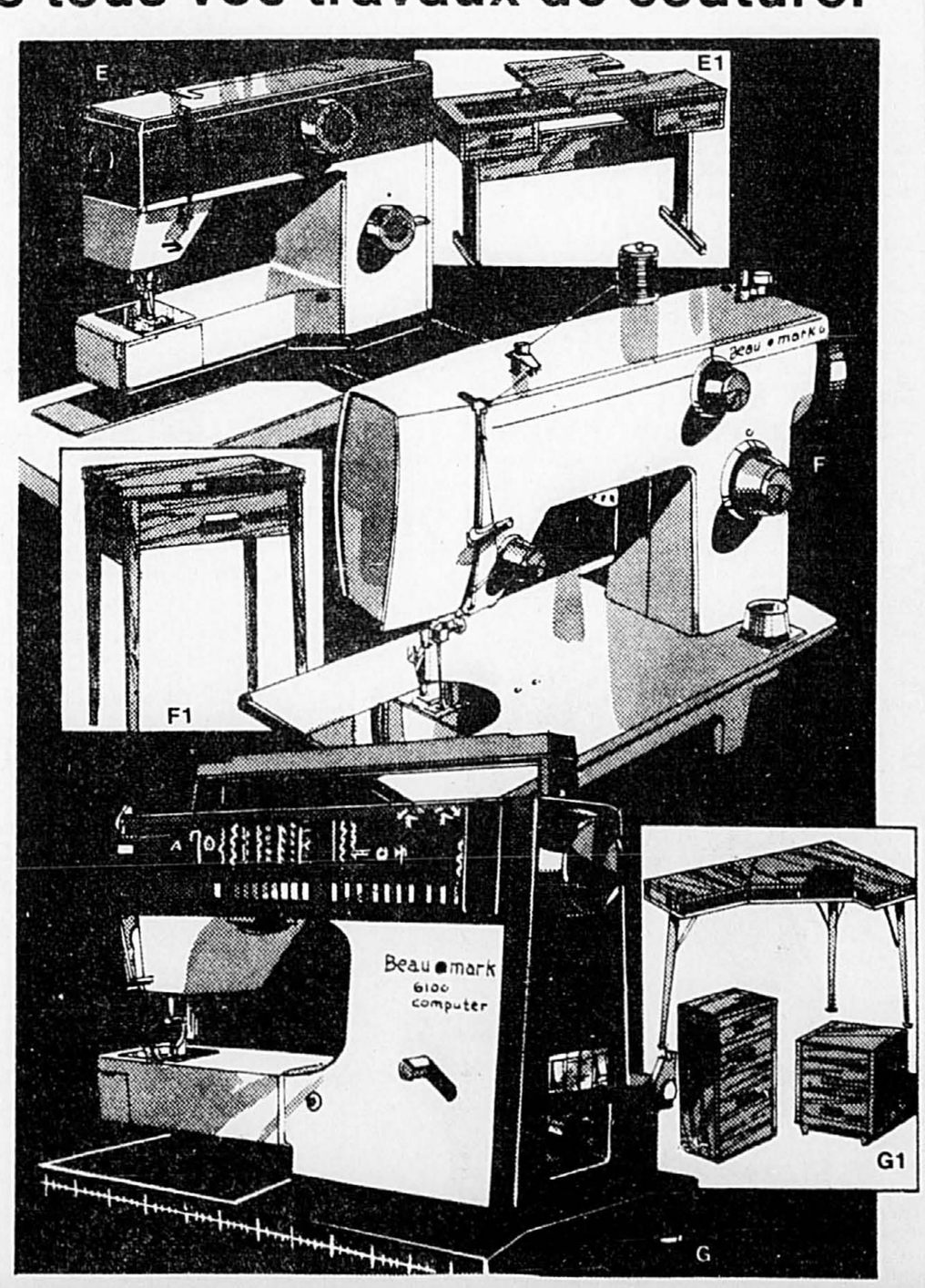

Rayon 371, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221
jour et nuit

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456 789 0

Simpsons MD

La ronde des couleurs chez Simpsons

Rabais 40%

Peinture "Carrousel" de Simpsons

Peinture d'intérieur. Garantie 4 façons: lavable, taches faciles à enlever, résiste aux marques, inaltérable. Un gallon couvre 46 m² (500 pi.²). Blanc, blanc antique, blanc cassé, parchemin, crème d'abricot, bleu aurore, sable désertique, vert satiné, ananas, ronce de noyer, lilas de nuit ou rose lotus.

	Prix ord. Simpsons	
A. Latex mat, gallon	19.99	**11.99**
pinte	5.99	**3.59**
A1. *Latex semi-lustre*, gallon	22.99	**13.79**
pinte	6.49	**3.89**
A2. Base d'huile semi-lustre, gallon	22.99	**13.79**
pinte	6.49	**3.89**

Peinture d'extérieur. Facile à appliquer, donne un beau fini durable. Garantie 4 façons.
B. Acrylique latex, fini lustré. Base émulsion de résine. Un gallon couvre jusqu'à 56 m² (600 pi.²).
B1. Alkyde (base d'huile) lustré. Pour garnitures. Peut être appliquée sur surfaces métalliques. Un gallon couvre jusqu'à 61 m² (650 pi.²).
Coloris: blanc, brun noisette, bourgogne, chocolat ou vert Carrousel.

	Prix ord. Simpsons	
Articles B et B1: gallon	22.99	**13.79**
pinte	6.49	**3.89**

B2. Latex mat. Rebelle aux boursoufflures, sèche en 20 à 60 minutes. Peut être appliquée par temps humide. Un gallon couvre jusqu'à 46 m² (500 pi.²). Blanc, rouge brique, brun boléro, dune maritime, tan pablo ou blé doré.

	Prix ord. Simpsons	
Gallon	19.99	**11.99**
Pinte	5.99	**3.59**

B3. (Non représenté) - Rabais 2.99 - Appareil électrique pour décaper. Enlève facilement et rapidement la peinture. Prix ord. Simpsons 12.98 **9.99**

Rabais $20

Pistolet à peinture "Roto Flo"

F. Applique uniformément couches d'une largeur de ½" à 18". Idéal pour peinture latex ou base d'huile et teintures. Compresseur et becs supplémentaires non requis.

Prix ord. Simpsons 149.98 **129.98**

Rabais 20%

Pinceaux Simpsons

	Prix ord. Simpsons	
E. 30 mm. Filaments naturels ou polyester	2.99	**2.39**
E1. 50 mm. Filaments naturels ou polyester	4.99	**3.99**
E2. 75 mm. Filaments naturels ou polyester	6.99	**5.59**
E3. 100 mm. Filaments naturels	9.99	**7.99**

Rabais 10% à 13%

Escabeaux et échelles

	Prix ord. Simpsons	
G. Escabeau tout usage 5'	31.98	**28.69**
Escabeaux calibre moyen.		
G1. 6'. Modèle 706	57.99	**51.99**
G2. 7'. Modèle 707	67.99	**60.99**
G3. 8'. Modèle 708	76.99	**68.99**
Échelles à coulisse, calibre moyen.		
H. 20' Modèle 1020	79.99	**71.99**
H1. 24'. Modèle 1024	96.99	**86.99**
H2. 28'. Modèle 1028	114.99	**99.99**
H3. 32'. Modèle 1032	134.99	**119.99**
Échelles à coulisse, calibre lourd.		
J. 36'. Modèle 2036	194.99	**174.99**
J1. 40'. Modèle 2040	214.99	**189.99**

Rabais 25%

Peinture "CIL" intérieur/extérieur

C. Super latex fini mat pour l'intérieur. Pour murs et garnitures.
Gallon Ord'. 23.99 **17.99** Pinte Ord'. 7.49 **5.59**
C1. Super latex fini semi-lustre pour l'intérieur.
Gallon Ord'. 26.99 **19.99** Pinte Ord'. 8.99 **6.69**
Coloris pour articles C et C1: blanc, ivoire, mercure (blanc cassé), bois de santal (beige clair), vert frais, jonquille (jaune), bleu "West Point" (bleu ciel), crème allegro ou pêche.
C2. "Dura Parquet". (Non représentée). Pour surfaces à l'intérieur comme à l'extérieur. Renforcée polyuréthane. Blanc, terre cuite, bleu grotte, bleu polaire, brun brumeux, gris brumeux, gris palais, vert lierre, raisin sultana, hâle du sud, amas stellaire ou olive farcie.
Gallon Ord'. 26.99 **19.99**
Peinture protectrice "Dura Maison" pour extérieur.
D. Acrylique mat. Blanc, sable de rivière, hâle du sud, coco grillé, pierre chauffée, jaune pénombre, vert lierre, amas stellaire, laurier des Alpes, brun breton, groseille, bleu corsage ou rouge brique.
Gallon Ord'. 26.99 **19.99** Pinte (blanc seulement) Ord'. 8.59 **6.39**
D1. Acrylique lustré. Pour panneaux, garnitures, portes et fenêtres en bois. Blanc, papyrus, jaune pensée, bleu de Samoa, sable de rivière, hâle du sud, feuille d'or, amas stellaire, chocolat, pierre chauffée ou vert gazon.
Gallon Ord'. 28.99 **21.69** Pinte Ord'. 8.99 **6.69**
D2. Apprêt acrylique. Pour garnitures en bois et métal galvanisé. Blanc.
Gallon Ord. *28.99 **21.69** Pinte Ord'. 8.99 **6.69**
* Les prix ordinaires mentionnés sont ceux de Simpsons.
Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE PEINTURE "CIL" CHEZ SIMPSONS

du 29 août au 12 septembre. Vous pourriez gagner:

1re prix: 10 gallons de peinture "CIL" de votre choix (valant $250). Un seul gagnant pour les 5 magasins Simpsons de la région de Montréal.

2e prix: Un pistolet électrique pour peinture. "Roto Flo" (valant 129.98). Un seul gagnant pour les 5 magasins Simpsons de la région de Montréal.

3e prix: 3 gallons de peinture "CIL" ou du papier peint de votre choix (valant $75). Un seul gagnant pour les 5 magasins Simpsons de la région de Montréal.

Comment participer: Il suffit de visiter le rayon de la peinture d'un des magasins Simpsons: centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno, de remplir une formule de participation au concours et de la déposer dans la boîte destinée à cet usage au plus tard le samedi 12 septembre à 17h.

Aucun achat requis. Le tirage des 3 prix aura lieu le vendredi 18 septembre 1981 à 11h en présence des représentants de Simpsons et "CIL", au rayon de la peinture, au sous-sol, centre-ville.

Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la "Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires". Un litige quant à la conduite et l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à "La Régie des loteries et courses du Québec".

Simpsons ltée